

Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO 2010-2019



PERSPECTIVES AGRICOLES DE L'OCDE ET DE LA FAO 2010-2019

SYNTHÈSE



ORGANISATION DE COOPÉRATION
ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES



ORGANISATION DES NATIONS UNIES
POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE

ORGANISATION DE CO-OPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES

L'OCDE est un forum unique en son genre où les gouvernements de 31 démocraties œuvrent ensemble pour relever les défis économiques, sociaux et environnementaux que pose la mondialisation. L'OCDE est aussi à l'avant-garde des efforts entrepris pour comprendre les évolutions du monde actuel et les préoccupations qu'elles font naître. Elle aide les gouvernements à faire face à des situations nouvelles en examinant des thèmes tels que le gouvernement d'entreprise, l'économie de l'information et les défis posés par le vieillissement de la population. L'Organisation offre aux gouvernements un cadre leur permettant de comparer leurs expériences en matière de politiques, de chercher des réponses à des problèmes communs, d'identifier les bonnes pratiques et de travailler à la coordination des politiques nationales et internationales.

Les pays membres de l'OCDE sont : l'Allemagne, l'Australie, l'Autriche, la Belgique, le Canada, le Chili, la Corée, le Danemark, l'Espagne, les États-Unis, la Finlande, la France, la Grèce, la Hongrie, l'Irlande, l'Islande, l'Italie, le Japon, le Luxembourg, le Mexique, la Norvège, la Nouvelle-Zélande, les Pays-Bas, la Pologne, le Portugal, la République slovaque, la République tchèque, le Royaume-Uni, la Suède, la Suisse et la Turquie. La Commission des Communautés européennes participe aux travaux de l'OCDE.

Les Éditions de l'OCDE assurent une large diffusion aux travaux de l'Organisation. Ces derniers comprennent les résultats de l'activité de collecte de statistiques, les travaux de recherche menés sur des questions économiques, sociales et environnementales, ainsi que les conventions, les principes directeurs et les modèles développés par les pays membres.

L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE

L'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture joue un rôle de chef de file dans les efforts internationaux de lutte contre la faim. La FAO, qui est au service à la fois des pays développés et des pays en développement, est une tribune neutre au sein de laquelle tous les pays se réunissent sur un pied d'égalité pour négocier des accords et débattre de politiques. La FAO est également une source de savoir et d'informations. Elle aide les pays en développement et les pays en transition à moderniser et à améliorer les pratiques agricoles, forestières et halieutiques, et à garantir une bonne nutrition pour tous. Depuis sa création en 1945, elle a consacré une attention particulière au développement des zones rurales, où vivent 70% des populations pauvres et affamées de la planète. Les quatre grands domaines d'activité de la FAO sont ; mettre l'information à la portée de tous ; partager l'expertise en matière de politiques ; servir de lieu de rencontre pour les États ; porter les connaissances sur le terrain.

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE et celle du Directeur général de la FAO. Les opinions et les interprétations exprimées ne reflètent pas nécessairement les vues de l'OCDE ou des gouvernements de ses pays membres ou celles de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). Les appellations employées dans ce produit d'information et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture aucune prise de position quant au statut juridique ou au stade de développement des pays, territoires, villes ou zones ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

ISBN 978-92-64-08375-2 (version imprimée)
ISBN 978-92-64-08376-9 (PDF)

Publié en anglais: OECD-FAO Agricultural Outlook, 2010-2019

Crédit photographique : Cover © iStockphoto.com/Robert Churchill.

Les corrigenda des publications de l'OCDE sont disponibles sur: www.oecd.org/editions/corrigenda.

© OCDE/FAO 2010

L'OCDE autorise à titre gracieux toute reproduction de cette publication à usage personnel, non commercial. L'autorisation de photocopier partie de cette publication à des fins publiques ou commerciales peut être obtenue auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com. Dans tous ces cas, la notice de copyright et autres légendes concernant la propriété intellectuelle doivent être conservées dans leur forme d'origine. Toute demande pour usage public ou commercial de cette publication ou pour traduction doit être adressée à rights@oecd.org.

Avant-propos

L'édition annuelle des *Perspectives agricoles* est élaborée conjointement par l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE) et l'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) des Nations Unies. Les projections et les évaluations présentées dans le présent rapport sont le résultat d'une coopération étroite avec les experts nationaux des pays de l'OCDE et ceux de plusieurs pays non membres de l'OCDE, mettant à profit les connaissances et l'expertise de ce large groupe de collaborateurs. Un système de modélisation mis au point conjointement, sur la base des modèles Aglink de l'OCDE et Cosimo de la FAO, facilite la cohérence des projections. Les projections et les tendances historiques sont présentées dans l'annexe statistique du rapport et apparaissent plus en détail sur le site internet www.agri-outlook.org.

Ce rapport s'intéresse aux biocarburants, céréales, oléagineux, sucre, viandes et produits laitiers à l'horizon 2010-19. L'analyse des marchés repose sur un ensemble d'hypothèses sous-jacentes qui englobent les facteurs macroéconomiques, les politiques agricoles et commerciales et les technologies de production. Elle table aussi sur des moyennes en ce qui concerne les conditions météorologiques et les tendances de la productivité de long terme. Les projections relativement stables des prix des *Perspectives* sont étroitement conditionnées par ces hypothèses et par la poursuite des politiques en place. Ainsi, un accord sur les négociations commerciales multilatérales du cycle de Doha aurait vraisemblablement un impact considérable sur les perspectives des marchés agricoles figurant dans la présente évaluation. Cependant, les *Perspectives agricoles* constituent une vue cohérente de l'évolution des marchés agricoles mondiaux pour les dix prochaines années et servent de scénario de référence pour analyser les résultats qu'entraîneraient des hypothèses économiques ou stratégiques différentes.

L'agriculture a subi des chocs importants ces dernières années en raison des fortes fluctuations des prix du pétrole, de la flambée des prix des produits de base, des craintes concernant la sécurité alimentaire avec les restrictions commerciales qui en résultent, sans parler de la plus sévère récession économique mondiale depuis les années 1930. La réaction de l'offre et de la demande qui a suivi la flambée des prix et le début de la crise économique mondiale ont entraîné une rapide chute des prix. En 2010, la crise économique s'est apaisée et les prix des produits se situent au-dessus de leurs niveaux de 2009. À l'avenir, les hypothèses macroéconomiques sous-jacentes aux projections des produits de base sont plus optimistes que celles du rapport de l'année dernière. Le retour escompté de la croissance économique mondiale, l'augmentation de la population, les marchés émergents des biocarburants, mais aussi une structure de coûts plus élevés devraient être les principaux facteurs qui sous-tendent les prix et marchés internationaux des produits sur la période de projection. Les pays en développement devraient être le moteur de la croissance attendue de la production agricole, de la consommation et des échanges. Toutefois, selon les projections, les pays les moins avancés devraient avoir un recours accru aux marchés internationaux et être davantage exposés aux variations des prix des produits et aux fluctuations de la facture des importations.

Comme une volatilité des prix élevée menace la viabilité des exploitations, la sécurité alimentaire et les besoins d'investissements, la fluctuation des prix des produits de base est un problème pour de nombreux gouvernements préoccupés par l'impact que cela peut avoir sur les producteurs et consommateurs nationaux. L'un des chapitres de ce rapport examine les questions de la volatilité des prix et de la transmission des prix des marchés internationaux aux marchés intérieurs, et analyse certaines options de politiques visant à traiter la volatilité au niveau national et international. Le rapport identifie également d'autres questions et tendances qui auront, à l'avenir, un impact important sur le secteur agricole et les marchés des produits de base, tels l'évolution dans le secteur de la pêche, le problème de la sécurité alimentaire, le changement climatique et les futures orientations discutées à la réunion ministérielle de l'agriculture de l'OCDE qui s'est tenue à Paris en février 2010.

Remerciements

Cette édition des *Perspective agricoles* a été préparée par l'équipe suivante des Secrétariats de l'OCDE et de la FAO :

À l'OCDE, les personnes de la division des Échanges et marchés agro-alimentaires qui ont contribué à la rédaction de ce rapport des *Perspectives* sont : Wayne Jones (chef de division), Pavel Vavra (coordinateur des *Perspective agricoles* et du scénario de référence), Martin von Lampe (coordinateur du scénario de référence), Alexis Fournier, Linda Fulponi, Céline Giner, Pete Liapis, Garry Smith (chapitre « Vue d'ensemble »), Grégoire Tallard et Shinichi Taya. Des contributions supplémentaires de la direction ont été fournies par Hsin Huang (division des politiques agricoles et environnement) et Carl-Christian Schmidt (division des politiques des pêcheries). Le Secrétariat de l'OCDE est reconnaissant des contributions fournies par Hubertus Gay de la Commission européenne JRC-IPTS et Scott Pellow de Agriculture et Agroalimentaire Canada. Les recherches et l'assistance statistique ont été fournies par Armelle Elasri, Alexis Fournier, Gaelle Gouarin et Claude Nénert. Les services de secrétariat et de coordination de la publication ont été assurés par Christine Cameron. L'assistance technique pour la préparation de la base de données des *Perspectives* a été assurée par Frano Ilicic. Beaucoup d'autres collègues du Secrétariat de l'OCDE et les délégués des pays membres ont apporté des commentaires utiles sur les versions préliminaires de ce rapport.

À la FAO, l'équipe d'économistes et de responsables produit de la division des Produits et Échanges qui a contribué à cette édition est composée de Alexander Sarris (chef de division), Merritt Cluff (chef d'équipe), Holger Matthey (coordinateur du scénario de référence), Abdolreza Abbassian, El Mamoun Amrouk, Pedro Arias, Concepcion Calpe, Joshua Dewbre, Cheng Fang, Adam Prakash, Matthieu Stigler, Peter Thoenes et Doussou Traoré. Ont aussi apporté leur contribution à ce rapport Hansdeep Khaira de la division des Statistiques, Stefania Vannuccini et Audun Lem du département des pêches et de l'aquaculture. L'assistance en recherche et la préparation de la base de données ont été fournies par Claudio Cerquilini, Berardina Forzinetti, John Heine, Marco Milo et Barbara Senfter. Les services de secrétariat ont été assurés par Rita Ashton et Valentina Banti.

Enfin, l'aide et la coopération du directeur de l'Organisation Internationale du Sucre de Londres, Peter Baron, et de son équipe dans l'examen des projections au niveau des pays et dans l'apport d'informations sur les perspectives des marchés du sucre et les questions clés émergentes est particulièrement reconnue.

Table des matières

Sigles et abréviations	7
Perspectives en bref	11
Chapitre 1. Vue d'ensemble	15
Introduction	15
Le cadre	15
Les marchés mondiaux en bref	18
Tendances générales des marchés des produits de base individuels	30
Principales évolutions des prix alimentaires	41
Questions clés et incertitudes	49
Chapitre 2. Volatilité et transmission des prix	57
La flambée des prix mondiaux de 2007/08	58
Volatilité et incertitude sur les marchés agricoles	60
La transmission des prix internationaux jusqu'aux marchés intérieurs	64
Volatilité des prix : quelles sont les options politiques ?	69
Références	79
Annexe A. Tableaux	81
Tableaux	
Tableau 1.1 Taux de croissance annuelle de la production et de la consommation (taux de croissance des moindres carrés) 2010-2019	22
Tableau 2.1. Coefficients de variation des prix de quelques denrées dans plusieurs pays sélectionnés : 2006-10	61
Tableau 2.2. Volatilité annualisée historique des prix internationaux de trois céréales	63
Tableau A.1. Hypothèses économiques	82
Tableau A.2. Prix mondiaux(a)	84
Tableau A.2. Prix mondiaux(a) (suite)	85
Tableau A.3. Projections des échanges mondiaux	86
Tableau A.4. Projections mondiales de céréales	90
Tableau A.5. Projections mondiales d'oléagineux	91
Tableau A.6. Projections mondiales du sucre	92
Tableau A.7. Projections mondiales de viandes	93
Tableau A.8. Projections mondiales du secteur laitier (beurre et fromage)	95
Tableau A.9. Projections mondiales du secteur laitier (poudre et caséines)	96
Tableau A.10. Projections des biocarburants : éthanol	97
Tableau A.11. Projections des biocarburants : biodiesel	98

Graphiques

Graphique 1.1 Tendances macroéconomiques	17
Graphique 1.2. Prix nominaux des denrées de base supérieurs aux niveaux moyens de la précédente décennie mais inférieurs à ceux de 2007/08	20
Graphique 1.3. Les prix, en termes réels, de la plupart des produits de base resteront supérieurs aux niveaux de la dernière décennie	20
Graphique 1.4. Changement dans la production de produits végétaux et de produits animaux (variation en pourcentage à l'horizon 2019 par rapport à la moyenne observée en 2007-09).....	23
Graphique 1.5. Production agricole nette dans quelques pays sélectionnés (indice 2004-06=100)	24
Graphique 1.6. Production agricole nette par région sur une base per capita (indice 2004-06=100)...	25
Graphique 1.7. Production agricole nette dans le monde et par groupe économiques (indice 2004-06=100)	25
Graphique 1.8. Production agricole nette par groupe économique (variation en pourcentage).....	26
Graphique 1.9. Changements dans la consommation de produits végétaux et animaux (variation en pourcentage à l'horizon 2019 par rapport à la moyenne observée en 2007-09)	27
Graphique 1.10. Exportations des pays OCDE et non OCDE à l'horizon 2019 (variation en pourcentage)	29
Graphique 1.11. Évolution des importations des pays membres et non membres de l'OCDE jusqu'en 2019 (exprimée en pourcentage).....	31
Graphique 1.12. Perspectives d'évolution des prix agricoles mondiaux jusqu'en 2019	34
Graphique 1.13. Perspectives d'évolution des prix mondiaux des produits de bétail jusqu'en 2019...	39
Graphique 1.14. Évolution en pourcentage des prix alimentaires : échantillon de pays membres de l'OCDE, 2006-09	43
Graphique 1.15. Évolution en pourcentage des prix alimentaires : échantillon de pays non membres de l'OCDE, 2006-09	43
Graphique 1.16. Évolution en pourcentage des prix alimentaires : échantillon de pays africains, 2006-09	44
Graphique 1.17. Contribution de l'évolution des prix alimentaires à l'inflation : échantillon de pays membres de l'OCDE.....	45
Graphique 1.18. Contribution de l'évolution des prix alimentaires à l'inflation : échantillon de pays non membres de l'OCDE	45
Graphique 1.19. Contribution de l'évolution des prix alimentaires à l'inflation : échantillon de pays africains.....	46
Graphique 1.20 Utilisation et offre mondiale de poisson	48
Graphique 1.21 Production mondiale (quantité).....	49
Graphique 2.1. Co-mouvements des prix des denrées de base 2000-2010	58
Graphique 2.2. Co-mouvements des prix des productions végétales alimentaires	59
Graphique 2.3. Volatilité nominale annualisée historique : denrées céréalières.....	63
Graphique 2.4. Prix de gros et internationaux du riz	65
Graphique 2.5. Prix de gros et internationaux du blé.....	66
Graphique 2.6. Prix de gros et internationaux du maïs.....	67

Sigles et abréviations

AACU	Accord sur l'agriculture du cycle d'Uruguay
ACP	Pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique
AIE	Agence Internationale de l'Énergie
ALEAUS	Accord de libre échange Australie et États-Unis
ALENA	Accord de libre échange Nord américain
AMAD	Base de données sur l'accès aux marchés agricoles
ARS	Peso argentin
BRIIC	Économies émergentes : Brésil, Fédération de Russie, Inde, Indonésie et Chine
AUD	Dollar australien
BRL	Réal brésilien
BTL	Carburant de synthèse
CAD	Dollar canadien
CAFTA	Accord de libre échange de l'Amérique centrale
CCC	Commodity Credit Corporation
CEDEAO	Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest
CEI	Communauté des états indépendants
CNUCED	Conférence des Nations-Unies sur le Commerce et le Développement
CNY	Yuan chinois
CO ₂	Dioxyde de carbone
COOL	Obligation d'étiquetage du pays d'origine
CRP	Programme de mise en réserve des terres fragiles des États-Unis
DBES	Régime d'exportation fondé sur la date
DCP	Dépenses de la consommation privée
DER	Directive sur les énergies renouvelables
E85	Mélange de carburants contenant 85% de biocarburant en volume
EISA	Energy Independence and Security Act
ECOWAP	West Africa Regional Agricultural Policy
EPA	Economic Partnership Agreements
EPC	Équivalent poids carcasse
ERS	Service de recherche économique (ERS) de l'USDA
ESB	Équivalent sucre brut
ESP	Estimation du soutien aux producteurs
ESR	Équivalent sucre raffiné
Est	Estimation
EU	États-Unis d'Amérique
EUR	Euro
FAB	Franco à bord (prix à l'exportation)
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FCE	Food, Conservation and Energy
FMD	Fièvre aphteuse
FSRI Act	Loi sur la sécurité agricole et l'investissement rural de 2002 (États-Unis)
HA	Hectare
HLTR	Hectolitre

G-10	Groupe de 10 pays (voir glossaire)
G-20	Groupe de 20 pays en développement (voir glossaire)
GES	Émission de gaz à effets de serre
GIEC	Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat
GLB	Gross Land Balances
IDR	Roupie indonésienne
INR	Roupie indienne
IPC	Indice des prix à la consommation
JPY	Yen japonais
Kg	Kilogramme
Kt	Milliers de tonnes
KRW	Won coréen
L	Litre
La Niña	Conditions climatiques associées à la température des principaux courants marins
LICONZA	Leche Industrializada
MCI	Indice de culture multiple
Md	Milliard
Mdl	Milliards de litres
MERCOSUR	Accord multilatéral sur les échanges des pays d'Amérique du sud
Mha	Millions d'hectare
Mn	Millions
Mt	Millions de tonnes
MTBE	Méthyl tert-butyl-éther
MXN	Peso mexicain
NLB	Net Land Balances
NPF	Nation la plus favorisée
NZD	Dollars néo-zélandais
nv-MCJ	Nouvelle variante de la maladie de Creutzfeldt-Jakob
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
OCM	Organisation commune des marchés du sucre (UE)
OGM	Organisme génétiquement modifié
OIE	Office international des épizooties
OMC	Organisation mondiale du commerce
ONU	Organisation des Nations Unies
p.a.	Per annum
PAC	Politique agricole commune
Pac	Prêt à cuire
Pad	Poids au détail
Pcp	Poids carcasse parée
PIB	Produit intérieur brut
PMA	Pays les moins avancés
Pp	Poids produit
PPA	Parité de pouvoir d'achat
PROCAMPO	Programme mexicain de soutien direct aux agriculteurs
PTF	Productivité totale des facteurs
Pv	Poids vif
R-D	Recherche et développement

RFS	Normes sur les carburants renouvelables aux États-Unis, faisant partie de la loi de 2005 sur la politique de l'énergie
RUB	Rouble russe
SDRP	Syndrome dysgénésique et respiratoire du porc
SH	Système harmonisé de codage et de description des produits
SPM	Soutien aux prix du marché
SPS	Accord sur l'application des mesures sanitaires et phytosanitaires
T/ha	Tonnes par hectare
TEC	Tarif extérieur commun
THB	Baht thaïlandaise
TSA	Tout sauf les armes
TVA	Taxe sur la valeur ajoutée
UE	Union européenne
UE-10	Les dix nouveaux membres de l'UE à dater de mai 2004
UE-15	Les quinze états membres de l'UE
UE-27	Les 27 états membres de l'UE (incluant Bulgarie et Roumanie à partir de 2007)
UEMOA	Union économique et monétaire ouest africaine
UHT	Ultra-haute Température. Traitement qui consiste à stériliser partiellement à forte température pendant une courte durée
USDA	Ministère de l'agriculture des États-Unis
USD	Dollar des États-Unis
ZAR	Rand d'Afrique du Sud

Perspectives en bref

Ces dernières années, l'agriculture a été sérieusement ébranlée par une série de bouleversements : prix du pétrole atteignant un niveau record, fortes augmentations du prix des produits de base, peur pour la sécurité alimentaire et restrictions commerciales qui en résultent, sans parler de la récession économique mondiale la plus grave depuis les années 1930. Ce sont les pauvres, en particulier ceux des pays en développement, qui ont été touchés de plein fouet par ces bouleversements, si bien qu'aujourd'hui on estime à plus d'un milliard le nombre de personnes souffrant de la faim dans le monde. L'agriculture a fait preuve d'une remarquable capacité de résilience, en particulier dans la zone OCDE, qui s'est manifestée par une forte réaction de l'offre aux prix élevés et par une croissance continue quoique modérée de la demande pendant la crise. En 2010, la situation sur de nombreux marchés a retrouvé une certaine normalité (les conditions en 2010 apparaissent moins précaires) avec des productions et des prix qui renouent avec les niveaux historiques, une demande qui se ressaisit, mais toujours des préoccupations sur la volatilité des marchés.

- L'environnement macro-économique qui sous-tend les projections pour les matières premières est plus favorable que celui présenté dans les *Perspectives 2009*. Il indique le début d'une reprise économique mondiale amorcée fin 2009 et une lente transition vers une croissance plus durable et non inflationniste au delà des perspectives à court terme. On observe une reprise à deux vitesses, caractérisée par une croissance faible et hésitante et un fort taux de chômage dans de nombreux pays de l'OCDE et par une croissance plus soutenue et une reprise plus rapide dans les grands pays en développement qui gagne lentement le reste des pays en développement et permettent d'alimenter la croissance du revenu mondial. On assiste à un retour des prix élevés de l'énergie, hypothèse sur laquelle reposent les présentes *Perspectives*. Une poursuite de la hausse des prix du pétrole pourrait avoir pour conséquence une augmentation du coût des intrants et des coûts de production, ce qui aura à son tour un impact sur l'offre, le prix et le commerce des produits végétaux, et renforcera la demande de matières premières entrant dans la production des biocarburants.

- Le niveau élevé des prix agricoles devient de plus en plus un coût structurel élevé, en particulier dans les régions où les sources d'énergie sont utilisées de manière intensive. On s'attend à ce que la production agricole mondiale augmente plus lentement au cours de la prochaine décennie qu'elle ne l'a fait au cours de la précédente, mais en l'absence de chocs inattendus, la croissance se confirmera, les besoins à long terme estimés nécessitant une augmentation de la production alimentaire mondiale de 70 % d'ici à 2050. Ramené per capita, l'accroissement de la production agricole des pays les moins avancés suffit à peine à faire face à la croissance démographique rapide. La croissance sectorielle mondiale sera menée par les régions d'Amérique latine et d'Europe orientale, et dans une moindre mesure par certains pays d'Asie.

- Les prix moyens des produits agricoles, au cours des dix prochaines années, pour ce qui est des produits couverts par les présentes *Perspectives*, devraient être supérieurs aux niveaux atteints au cours de la décennie qui a précédé les pics de 2007/08, tant en termes nominaux qu'en termes réels (ajustés par rapport à l'inflation). Les prix moyens du blé et des céréales secondaires devraient, selon les projections, connaître une hausse de presque 15 à 40 % en termes réels par rapport à la moyenne observée durant la période 1997-2006, tandis que l'augmentation en termes réels des prix des huiles végétales devrait dépasser 40 %. Les prix moyens du sucre au niveau mondial à l'horizon 2019 seront également supérieurs à ceux de la précédente décennie, mais bien en-deçà des records de la fin 2009, records jamais égalés en 29 ans.

- Pour la prochaine décennie, les prix moyens en termes réels des produits animaux, autres que la viande porcine, devraient dépasser la moyenne observée entre 1997 et 2006, essentiellement en raison de la diminution de l'offre, de l'augmentation du coût des aliments et de la progression de la demande. La reprise économique va renforcer la consommation de viande au détriment des céréales, en particulier dans les pays en développement, la préférence allant aux catégories de viande moins chères (volaille et viande porcine) plutôt qu'au bœuf. D'après les projections, les prix moyens en termes réels des produits laitiers dépasseront, sur la période 2010-19, de 16 à 45 % les niveaux enregistrés sur la période 1997-2006, surtout pour le beurre, soutenus par l'augmentation des prix de l'énergie et des huiles végétales.

- Les marchés des biocarburants dépendent fortement des mesures incitatives et obligations gouvernementales, mais les perspectives restent incertaines, à cause de facteurs imprévisibles tels que la tendance à venir des prix du pétrole brut, l'évolution des interventions des pouvoirs publics et le développement des technologies de deuxième génération. L'expansion continue de la production de biocarburant en réponse aux obligations en matière d'utilisation des biocarburants conduira à une augmentation de la demande de blé, de céréales secondaires, d'huiles végétales et de sucre, utilisés comme matières premières.

- Les pays en développement seront la principale source de croissance de la production agricole mondiale, de la consommation et des échanges agricoles. La demande émanant des pays en développement obéit à une hausse du revenu par habitant et à l'urbanisation que renforce la croissance démographique qui continue à être presque le double de celle de la zone OCDE. Avec la hausse des revenus, on devrait graduellement assister à une diversification des régimes alimentaires, se détournant des cultures vivrières de base pour se tourner vers les viandes et vers des aliments transformés donnant la part belle aux produits laitiers et animaux. De même, avec la prospérité financière grandissante et l'expansion de la classe moyenne, la consommation de denrées alimentaires dans ces pays devrait avec le temps devenir moins sensible aux changements de prix et de revenus, comme c'est actuellement le cas dans les pays de l'OCDE. En d'autres termes, les changements de prix et de revenus devront être plus importants pour assister à un ajustement de la consommation à tous chocs inattendus.

- Pour pratiquement tous les produits, les projections de croissance des importations et des exportations des pays en développement dépassent celles de la zone OCDE. Seules les exportations de tourteaux protéiques devraient augmenter plus rapidement dans la zone OCDE d'ici à 2019. La part plus importante des pays en développement dans le commerce est visible à l'expansion des échanges Sud-Sud venant s'ajouter aux échanges Nord-Sud. Néanmoins, les pays de l'OCDE continueront à être dominants sur le front des exportations en 2019 (les parts de marché sont indiquées entre parenthèses) de blé (52 %), de céréales secondaires (59 %), de viande porcine (80 %), de beurre (80 %), de fromage (63 %), de lait entier en poudre (66 %) et de lait écrémé en poudre (74 %). En 2019, les pays en développement se tailleront la part du lion pour le riz (88 %), les oléagineux (56 %), les tourteaux protéiques (80 %), les huiles végétales (91 %), le sucre (90 %), le bœuf (57 %) et la volaille (63 %).

- Malgré la chute des prix mondiaux des produits agricoles de base qui a suivi la flambée des prix de 2007/08, les prix des produits alimentaires sont restés élevés dans de nombreux pays pendant une période prolongée. En 2009, la contribution de la hausse des prix alimentaires à l'inflation a considérablement diminué par rapport à 2008, en particulier dans les pays de l'OCDE, mais est restée importante dans certains pays en développement et les pays émergents.

- La volatilité des prix à court terme a considérablement augmenté depuis la flambée des prix de 2006-08. Toutefois, il n'est pas facile de montrer pourquoi et comment cette volatilité des prix a changé à long terme, pour les principales cultures vivrières examinées dans les présentes *Perspectives*. Ce qui est clair, c'est que l'ampleur avec laquelle les prix mondiaux sont transmis aux prix nationaux varie considérablement d'un pays à l'autre et dépend du niveau d'intégration du marché. La transmission des prix internationaux aux marchés nationaux peut être entravée par des mesures douanières, des mesures de soutien aux prix domestiques et la faiblesse des infrastructures.

- Les projections de prix relativement stables présentées par les *Perspectives* se basent sur l'hypothèse de conditions « normales ». Les incertitudes autour des conditions climatiques, des facteurs macroéconomiques, des interventions politiques et tout particulièrement des prix de l'énergie, laissent supposer que les prix des produits de base resteront imprévisibles. De nombreux gouvernements sont concernés par la volatilité des prix, même à très court terme, car elle représente une menace à la fois pour la viabilité des exploitations (prix bas) et pour la sécurité alimentaire (prix élevés). Une grande incertitude pèse aussi sur les décisions d'investissement. Nombre d'options politiques sont à considérer à la fois au niveau national et au niveau international.

- Les gouvernements peuvent soutenir les stratégies de gestion des risques des exploitants en dissociant les risques imprévisibles des risques inévitables, ces derniers étant rares, lourds de conséquences, et ne pouvant être gérés par les agriculteurs eux-mêmes. Les gouvernements peuvent aussi habiliter les agriculteurs à gérer leur risque personnel en fournissant une bonne gouvernance des risques, ce qui implique la création de marchés efficaces et non la création d'incitations à la recherche de rente sous forme de soutien ad hoc et d'assistance.

- Le maintien au niveau national et local de stocks de sécurité de produits alimentaires de base, pour les situations d'urgence alimentaire, en particulier pour les pays importateurs à faible revenu, peut redonner confiance en l'accès à la nourriture en période de crise et permettre de stabiliser les marchés locaux. Il est nécessaire de promouvoir la recherche, de renforcer les capacités et de partager les bonnes pratiques pour améliorer le fonctionnement des programmes de gestion des stocks de sécurité. Quelles que soient les actions envisagées par les gouvernements, il est toujours important de garder à l'esprit l'ensemble des mesures politiques, des risques et des réponses possibles pour la population cible.

suite

- Le système de soutien aux prix de marché des produits agricoles de base est un choix de politique qui s'est clairement avéré inefficace dans de nombreux pays sur plusieurs décennies et on y a moins recours. Le soutien aux prix occulte les signaux du marché aux producteurs, déstabilise les marchés mondiaux et agit comme une taxe régressive qui frappe les pauvres au travers d'une augmentation des prix à la consommation. Le soutien aux prix influence également le soutien envers les gros producteurs et encourage l'intensification aggravant potentiellement les effets négatifs sur l'environnement, et l'essentiel de l'avantage obtenu est soit capitalisé en immobilisations (par exemple en terre ou en quotas), ce qui a pour effet d'augmenter les coûts de production au fil du temps, soit transféré en dehors de l'exploitation agricole. De telles mesures devraient être évaluées en fonction d'autres alternatives occasionnant moins de distorsions, comme des soutiens directs ciblés du revenu, des investissements destinés à l'amélioration de la productivité, etc.
- Au niveau international, les actions politiques non coordonnées menées par les gouvernements au moment des hausses de prix de 2006-08 ont exacerbé la volatilité et entravé l'accès aux marchés. Une plus grande assurance d'un accès sans entraves aux approvisionnements mondiaux est nécessaire ainsi qu'une amélioration de la confiance dans le fonctionnement du marché. Bien que l'expérience des efforts internationaux pour gérer les stocks n'ait pas été positive, des options pour réduire l'imprévisibilité de la facture des importations de denrées alimentaires devraient être envisagées.
- Les bourses organisées d'échange sont des institutions utiles pour la détermination et la garantie de prix qui résistent à l'épreuve du temps, si elles sont correctement réglementées et attirent un volume suffisant pour éviter les pratiques monopolistiques. Elles ont facilité la commercialisation des matières premières dans de nombreux pays développés et leur expansion aux pays en développement est une évolution institutionnelle bienvenue et un signe de l'approfondissement du marché.

Chapitre 1

Vue d'ensemble

Introduction

Les *Perspectives agricoles* sont élaborées conjointement par l'Organisation de coopération et de développement économiques et l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) située à Rome. Elles mettent à profit les connaissances spécialisées des deux organisations et des agences gouvernementales nationales sur les produits, les politiques et les pays, pour exprimer, à l'aide du modèle Aglink-Cosimo, un consensus sur l'évolution à plus long terme des principaux marchés mondiaux des produits de base. Il ne s'agit pas de prédire l'avenir, mais plutôt d'envisager un scénario conditionnel de ce qui est susceptible de survenir sur la base de certaines suppositions clés relatives à l'environnement macroéconomique pour les dix prochaines années, de la poursuite des politiques agricoles et commerciales mondiales actuelles et de facteurs externes spécifiques. Les projections concernant la production, la consommation, les stocks, les échanges et les prix des différents produits agricoles décrites et analysées dans le présent rapport couvrent la période 2010-19.

Le cadre

Ces deux dernières années, les conditions économiques mondiales et les marchés internationaux des produits agricoles ont connu une grande instabilité. Au cours de cette période, de nombreux prix agricoles ont atteint des sommets historiques, ce qui a littéralement sorti le monde de sa longue torpeur quant à la disponibilité alimentaire et a réveillé les préoccupations relatives à la sécurité alimentaire. Se sont succédé ensuite rapidement une crise financière mondiale d'une ampleur sans précédent, l'amorce d'un ralentissement de l'activité mondiale, puis la plongée rapide de l'économie mondiale dans la plus profonde récession depuis les années 30.

La reprise économique mondiale qui s'est amorcée à la fin 2009 laisse entrevoir une sortie de ce marasme économique. Toutefois, même si l'embellie économique est indéniable, la croissance n'est pas encore assez soutenue pour conclure à une reprise durable. Le monde connaît actuellement une reprise à deux vitesses. Les grands pays en développement connaissent une relance rapide de l'activité, qui gagne graduellement le reste des pays en développement, tandis que la plupart des pays de la zone OCDE font l'expérience d'une reprise économique plus hésitante et plus fragile. La reprise étant essentiellement encouragée par un extraordinaire effort de relance budgétaire et monétaire, sa pérennité dépendra de la rapidité avec laquelle la confiance et la demande privée seront restaurées, dans un contexte où le chômage et les prix de l'énergie ne cessent d'augmenter. Dans tous les cas, le passage à une croissance durable dans la zone

OCDE sera lent et vraisemblablement long, car les perspectives d'une reprise robuste sont encore lointaines dans un certain nombre de pays.

L'agriculture a mieux résisté à la crise économique que de nombreux autres secteurs, mais elle n'a pas été totalement épargnée. La demande et le commerce de nombreux produits ont diminué suite à la baisse du PIB et cette diminution a eu des répercussions profondes sur les produits sensibles aux revenus et à la consommation, ainsi que sur les investissements touchés par un resserrement du crédit, touchant davantage les pays en développement que la zone OCDE. Selon la même logique, la reprise étant plus rapide dans les pays en développement que dans les pays développés, cela a donné lieu à un revirement rapide de la demande de produits agricoles et du commerce mondial. Toutefois, les répercussions de la récente agitation qu'ont connue les marchés économiques, financiers et les marchés des matières premières perdureront au cours des années à venir et cette situation accentue l'incertitude qui pèse sur l'évaluation des perspectives des marchés mondiaux pour la prochaine décennie. Aussi, à court terme, les marchés agricoles refléteront les ajustements en cours à la suite de la période de forte hausse des prix, les effets persistants de la profonde récession et le début de la reprise économique. Toutes ces adaptations assombrissent effectivement le ciel des *Perspectives* à court terme.

En dépit de cette incertitude, il reste, au cœur des marchés agricoles mondiaux, un élément dynamique et présentant un haut degré de prévisibilité : le basculement inexorable en train de s'opérer, au cœur de l'agriculture, vers d'autres centres de gravité, qui se caractérise par une importance croissante des pays émergents et des pays en développement dans la production, la consommation et les échanges agricoles mondiaux. En général, ces pays se relèvent avec vigueur de la récession et, du fait de leur croissance démographique qui représente plus du double de celle de la zone OCDE, ils deviendront les marchés les plus porteurs pour l'agriculture mondiale au cours de la prochaine décennie et les décennies suivantes. Un retour de la croissance économique mondiale durant la période de projection associé à un accroissement continu de la population devrait faire prendre de l'ampleur à la demande et au commerce et soutenir les prix de tous les produits agricoles à moyen terme. La croissance et l'activité restent particulièrement dynamiques dans la plupart des pays d'Asie et d'Amérique latine ; la demande, la production et les échanges nationaux connaissent une expansion en Chine, en Inde et au Brésil, apportant la croissance dans leurs régions non seulement à court terme, mais tout au long de la période étudiée par les *Perspectives*.

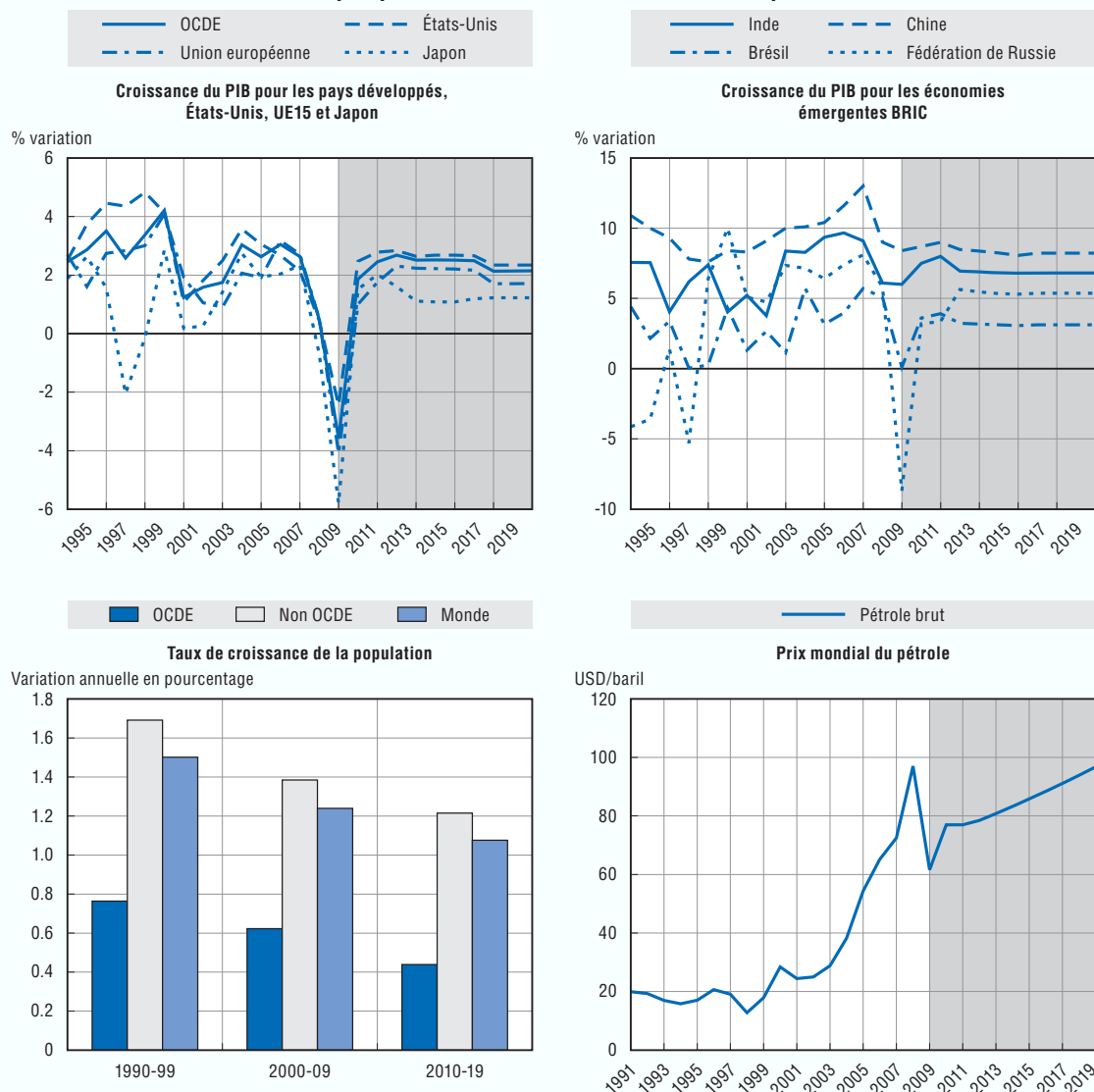
Les conditions économiques sous-jacentes de la production agricole sont plus favorables aujourd'hui qu'elles ne l'étaient l'année dernière à la même époque, à la suite de l'amorce de la reprise économique. Néanmoins, des incertitudes considérables subsistent à court terme quant à la vigueur et au rythme de la reprise avant que l'économie ne retrouve un taux de croissance durable. Les suppositions macroéconomiques essentielles et d'autres suppositions sous-tendant les perspectives agricoles sont résumées dans l'encadré 1.1.

Encadré 1.1. Principales hypothèses sous-jacentes

Macro-économiques

• Au moment de la rédaction des présentes *Perspectives*, le monde et la zone OCDE sont en phase de convalescence à la suite de la récession économique et financière et sont en train de renouer avec la croissance économique. Le rebond de la croissance devrait être plus rapide dans les pays en développement, et tiède et fragile dans la zone OCDE laquelle devrait connaître une période de transition plus longue. Dès que la transition vers des profits durables aura eu lieu, l'UE et les États-Unis devraient respectivement connaître une croissance économique de 2 % et 2,5 % par an, jusqu'en 2019 ; certains autres pays de l'OCDE tels que la Corée, la Turquie et l'Australie devraient même connaître une croissance plus forte. Parmi les pays en développement, les économies asiatiques dominantes s'en tirent mieux que la plupart des autres et prennent la tête de la reprise économique mondiale. Les PIB de la Chine et de l'Inde devraient croître respectivement de presque 8 % et 6,6 % par an. La croissance moyenne du PIB du Brésil et de l'Argentine devrait atteindre 4,5 % et 3% par an d'ici à 2019. D'après les estimations, le commerce agricole a considérablement diminué en 2009, à l'instar du commerce de marchandises en général, et on s'attend à ce qu'il reprenne nettement dès 2010, début de la période couverte par les présentes Perspectives, et qu'il va continuer sur sa lancée au cours des années suivantes.

Graphique 1.1. Tendances macroéconomiques



- La programmation et l'application des stratégies gouvernementales de sortie de crise destinées à éliminer l'excès de liquidité que connaissent les économies nationales, à réduire les déficits budgétaires excessifs et à rétablir l'équilibre fiscal devraient se produire pendant une période de renforcement de la demande, si bien que la croissance du PIB ne sera pas altérée.
- La population mondiale devrait croître de 1,1 % en moyenne par an jusqu'en 2019, par rapport à 1,2 % au cours de la décennie précédente. Elle devrait être faible dans la zone OCDE, n'atteignant que 0,4 % par an, et plus importante dans les pays en développement, notamment sur le continent africain qui devrait connaître une croissance démographique de plus de 2 % par an. Ensemble, les tendances continues à l'urbanisation et l'augmentation des revenus per capita, l'émergence de vastes classes moyennes et le taux d'accroissement démographique sous-jacent renforcent la demande de denrées alimentaires dans ces pays.
- Le ralentissement de l'économie mondiale a calmé les pressions inflationnistes. À mesure que l'économie de l'OCDE et du reste du monde renoue avec la croissance, l'inflation devrait rester faible. Les projections prévoient des taux d'inflation proches de 2 % par an presque partout dans la zone OCDE d'ici à 2019. Un taux d'inflation plus élevé est attendu dans certains pays émergents et en développement, tels que la Fédération de Russie, l'Argentine, l'Inde et l'Afrique du Sud.
- Dans l'hypothèse de taux de change réels constants, le dollar américain se renforce face à la plupart des devises. Les devises des pays qui enregistrent une forte inflation seront celles qui se déprécieront le plus par rapport au dollar. Les prix du pétrole brut et de l'énergie augmenteront probablement au cours de la prochaine décennie à mesure que la reprise de l'activité économique mondiale se rétablit. Les prix du pétrole brut devraient dépasser 96 USD le baril en 2019 et se maintenir au-dessus du niveau moyen atteint au cours de la décennie ayant précédé leur forte augmentation.

Considérations politiques

- Les politiques agricoles et commerciales jouent un rôle important tant sur les marchés nationaux que sur les marchés internationaux de produits de base agricoles et de denrées alimentaires. Durant ces vingt dernières années, l'OCDE et les pays émergents ont graduellement réformé leur politique agricole. En même temps, les politiques non agricoles, telles que la politique énergétique, environnementale et les mesures de développement rural, ont un impact croissant sur le secteur agro-alimentaire.
- Les dispositions de la législation actuelle en matière de politique agricole et commerciale resteront probablement en vigueur au-delà de la période couverte par les *Perspectives*. Parmi ces dispositions, il y a celles de la loi *Food, Conservation and Energy Act* de 2008 et celles de la loi *Energy Independence and Security Act* de 2007 aux États-Unis. Dans l'Union européenne, les conclusions du bilan de santé de la PAC de 2008 resteront en vigueur. D'autres dispositions comprennent des obligations en matière de composition des biocarburants - dans l'UE et aux États-Unis, ils doivent être produits à partir de matières de base agricoles, ou l'obligation d'utiliser des mélanges de biocarburants, comme c'est le cas au Brésil pour l'éthanol. Aux États-Unis, la loi *Energy Independence and Security Act* de 2007 est complétée par la *Renewable Fuel Standard Program (RFS2) Final Rule* de l'EPA (*Environmental Protection Agency*). En ce qui concerne l'UE, la directive sur les énergies renouvelables (DER) dispose que la part de l'énergie produite à partir de sources renouvelables (y compris non liquides) dans la consommation d'énergie destinée aux transports devrait atteindre 10 % d'ici à 2020. Les pays sont également supposés respecter tous les accords bi- et multilatéraux existants, tels que l'ALENA et les accords de l'OMC entrés en vigueur fin 2009. D'autres hypothèses tablaient sur une poursuite des tendances à plus long terme en matière de croissance de la productivité et sur des conditions climatiques normales ou moyennes, c'est-à-dire l'absence de chocs sur l'offre dus à de mauvaises conditions climatiques.

Les marchés mondiaux en bref

Les prix resteront fixés à un niveau plus élevé

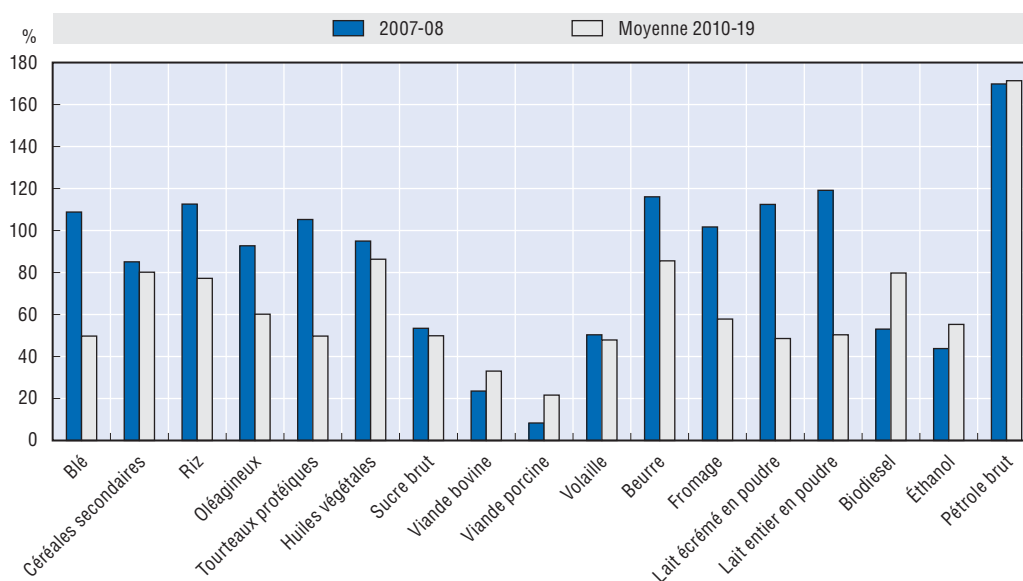
Ainsi que l'avaient correctement anticipé les *Perspectives agricoles* de l'année dernière, les prix sur les marchés internationaux de la plupart des produits agricoles ont considérablement reculé en 2009 en réaction à une forte production agricole et à une baisse de la demande due aux récentes augmentations des prix, sur fond de récession économique mondiale. Dans un contexte où les prix de l'énergie restent généralement élevés par rapport aux normes historiques et devraient continuer à augmenter en conséquence de la reprise économique déjà engagée, les *Perspectives* prévoient que les

prix de la plupart des produits végétaux resteront à long terme à leur niveau de 2010 ou seront supérieurs. Ils continueront à être supérieurs, tant en termes nominaux qu'en termes réels (ajustés par rapport à l'inflation), aux niveaux de prix moyens atteints au cours de la décennie qui a précédé les pics de 2007/08. Hormis pour la viande porcine, cette tendance se vérifie aussi pour les prix de la viande qui restent au dessus des niveaux moyens atteints durant la dernière décennie, en termes réels (graphiques 1.2 et 1.3).

Dans l'ensemble, les *Perspectives* prévoient que le prix nominal de tous produits couverts aura un niveau plus élevé durant la période couverte par les *Perspectives* (2010–2019). Toutefois, ils auront tendance à rester en deçà des récents pics de 2007/08. Dans le cas du blé, du riz, des tourteaux protéiques, du fromage et du lait écrémé en poudre, les prix moyens durant la période couverte par les *Perspectives* seront au minimum 50 % en dessous des pics atteints en 2007/08. Étant donné que le prix de certains produits, tels que le sucre, le bœuf et la viande porcine n'ont pas connu le même emballement en 2007/08, les prix nominaux moyens pour la décennie à venir resteront au niveau de 2007/08 ou les dépasseront de 10 à 20 %. Mais pour l'ensemble des produits agricoles couverts par les présentes *Perspectives*, les prix moyens nominaux durant la période couverte dépasseront ceux de la précédente décennie juste avant les pics de prix. On s'attend à ce que l'augmentation soit la plus importante pour les huiles végétales et le beurre (plus de 85 % au-dessus du niveau atteint durant la décennie 1996-2006). Parmi les produits se situant au bas de l'échelle de l'augmentation du prix nominal, ce sont les prix de la viande porcine qui connaîtront l'augmentation la moins importante d'ici à 2019, ne dépassant en moyenne que d'un peu plus de 21 % la moyenne enregistrée durant la décennie 1997-2006.

Compte tenu de l'inflation, les prix en termes réels seront également nettement inférieurs en moyenne à ceux enregistrés au moment des pics de 2007/08 (graphique 1.3). Les produits agricoles qui enregistrent la plus forte chute des prix en termes réels par rapport à leur niveau de 2007/08 sont le blé, le riz, les oléagineux, les tourteaux, le beurre, le fromage et le lait écrémé en poudre. Toutefois, sur la période couverte par les *Perspectives*, les prix réels de tous les produits, à l'exception de la viande porcine, devraient être supérieurs aux niveaux médians enregistrés durant la décennie 1997-2006. Les prix de la viande porcine ne devraient pas augmenter beaucoup au-delà de l'année 2014, phénomène imputable à une augmentation rapide de l'offre et à des gains de productivité importants au Brésil et en Chine. Pour les produits végétaux, les hausses de prix, en termes réels, varient de 16 % environ à plus de 40 % au-dessus de la moyenne enregistrée au cours de la dernière décennie. Dans le cas des produits animaux, ce sont les produits laitiers qui connaissent les hausses de prix les plus importantes par rapport à la moyenne de la dernière décennie. Le niveau moyen du prix du pétrole brut, en termes réels, déterminé sur la base de projections exogènes pour la prochaine décennie, est aussi nettement inférieur au pic atteint en 2007-08, mais reste relativement élevé (114 % au dessus de la moyenne enregistrée sur la période 1997-2006).

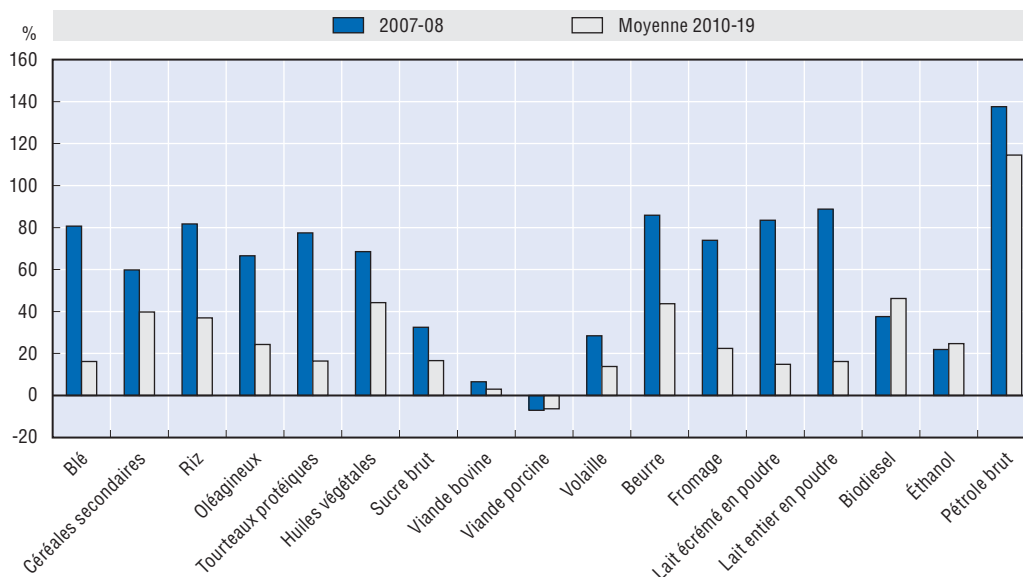
Graphique 1.2. Prix nominaux des denrées de base supérieurs aux niveaux moyens de la précédente décennie mais inférieurs à ceux de 2007/08



Pour le biodiesel et l'éthanol, la période de base est 2001-2006. La projection du prix du pétrole brut est une hypothèse exogène du ministère de l'économie

Source : Secrétariats de l'OCDE et de la FAO.

Graphique 1.3. Les prix, en termes réels, de la plupart des produits de base resteront supérieurs aux niveaux de la dernière décennie



Pour le biodiesel et l'éthanol, la période de base est 2001-2006. La projection du prix du pétrole brut est une hypothèse exogène du ministère de l'Économie.

Source : Secrétariats de l'OCDE et de la FAO.

Les marchés des produits agricoles de plus en plus portés par les pays en développement

Une plus grande intégration des marchés, la mondialisation et l'augmentation rapide des revenus qui s'est étendue sur un certain nombre d'années avant la récente crise économique, ont promu le rôle et l'importance économiques des pays en développement et émergents n'appartenant pas à la zone OCDE sur les marchés agricoles mondiaux. Leur influence grandissante associée à une prospérité croissante et alimentant la croissance démographique se manifeste de différentes manières sur les marchés internationaux, du fait de leur développement économique ininterrompu et des transformations qui en découlent pour leurs économies. Au départ, l'élan que donne la forte croissance des revenus relance la demande de denrées alimentaires et les importations de certains produits agricoles et d'aliments transformés destinés à nourrir de vastes concentrations de personnes quittant les régions rurales pour s'installer dans des méga centres urbains. Ensuite, cet élan donne l'impulsion nécessaire au développement de la capacité de production intérieure, financée soit par les économies nationales soit par les flux croissants d'investissements étrangers directs injectés dans ces pays en développement et émergents. Le volume des investissements dans la fabrication, la transformation et la capacité de production intérieure devraient être particulièrement important dans les « BRIIC », groupe de pays formé par le Brésil, la Russie, l'Inde et la Chine, qui s'est étendu à l'Indonésie. Cela devient aussi une priorité pour d'autres pays émergents à forte croissance économique. Une des motivations sous-tendant ces investissements consiste à récupérer une part croissante des produits agricoles à forte valeur ajoutée consommés domestiquement.

Dans le même temps, le secteur agricole de la zone OCDE fait l'objet de réformes qui reflètent l'évolution des situations et des priorités et qui sont en train de modifier graduellement les mesures incitatives favorisant la production de manière à rendre celle-ci plus nettement orientée vers le marché et les avantages comparatifs sous-jacents, quels qu'ils soient. Ces évolutions et tendances accroissent la visibilité des industries et secteurs agricoles à moindre coût des pays en développement et émergents par rapport aux industries et secteurs des économies arrivées à maturité de la zone OCDE. En fait, pour l'ensemble de la zone OCDE, les perspectives de croissance de la production et de la consommation de la totalité des 15 produits agricoles de base couverts par les présentes *Perspectives* et répertoriés dans le tableau 1.1, devraient être de plus en plus éclipsées par le groupe des pays en développement, des pays moins avancés et des pays émergents n'appartenant pas à la zone OCDE. Ainsi que le montre le tableau, il existe une cohérence entre les différentiels de croissance les plus importants tant au niveau de la production qu'au niveau de la consommation, ce qui reflète l'envol que connaissent les produits carnés à forte valeur ajoutée (bœuf, volaille et viande porcine) et les produits laitiers, notamment le beurre, le fromage et les laits en poudre. Hormis ces produits, des différentiels de croissance élevés sont favorables à la zone non OCDE également pour les céréales secondaires, les tourteaux et le sucre. En fait, dans presque tous les cas, l'essentiel de la croissance de la production pour ces produits émanera de la zone extérieure à l'OCDE, où les taux de croissance sont de deux à trois fois supérieurs à ceux des pays de l'OCDE. La même situation s'applique également à l'essentiel de la croissance de la consommation. En conséquence, la part de la zone OCDE dans la production mondiale et l'utilisation de ces produits continuent de diminuer sur la période de projection allant de 2010 à 2019.

**Tableau 1.1 Taux de croissance annuelle de la production et de la consommation
(taux de croissance des moindres carrés) 2010-2019**

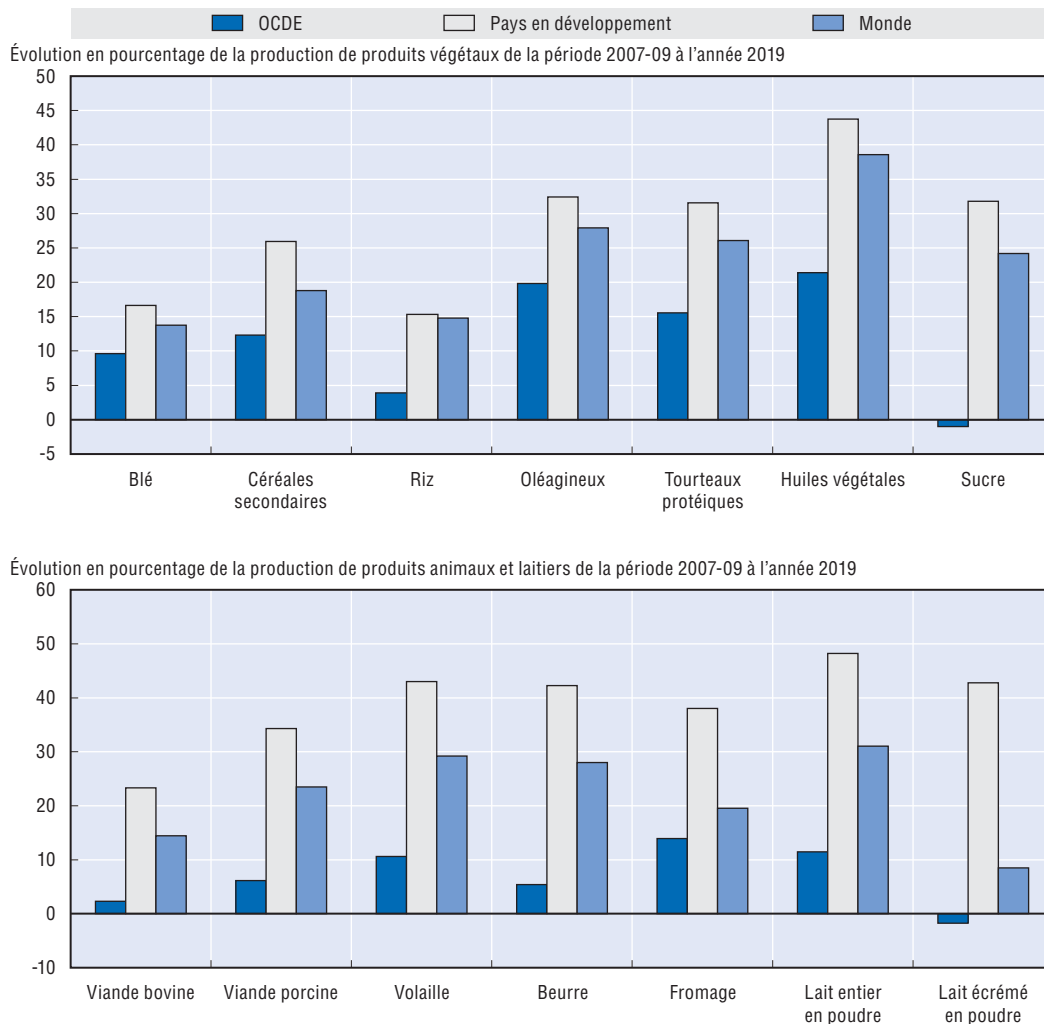
	PRODUCTION %			CONSOMMATION %		
	Total	OCDE	NON-OCDE	Total	OCDE	NON-OCDE
Blé	1,1	0,8	1,3	1,2	1,0	1,3
Riz	1,0	0,3	1,1	1,1	0,6	1,1
Céréales secondaires	1,6	1,0	2,1	1,5	0,9	2,1
Oléagineux	1,9	1,3	2,2	1,9	1,4	2,2
Tourteaux protéiques	2,2	1,5	2,5	2,2	1,0	3,2
Viande bovine	1,5	0,5	2,2	1,5	0,6	2,1
Viande porcine	1,7	0,7	2,3	1,8	0,7	2,3
Volaille	2,4	1,3	3,0	2,4	1,6	2,8
Lait	2,2	0,8	3,1	..	..	..
Beurre	2,2	0,7	3,0	2,1	0,4	2,9
Fromage	1,8	1,3	3,1	1,8	1,3	2,9
Lait écrémé en poudre	1,0	0,3	3,0	1,0	0,2	1,9
Lait entier en poudre	2,5	0,7	3,8	2,5	1,0	2,9
Huiles végétales	2,9	1,7	3,2	2,8	2,3	3,1
Sucre	1,4	0,0	1,8	1,8	0,5	2,2

Source : Secrétariats de l'OCDE et de la FAO.

Le graphique 1.4 montre l'augmentation en pourcentage de la production de produits végétaux et animaux sur la durée couverte par les *Perspectives*. Le graphique 1.4 indique que la production mondiale de produits végétaux augmentera de plus de 13 % d'ici à 2019, par rapport à la période de référence 2007-09, ce qui laisse supposer des approvisionnements plus abondants au cours de la période à venir. Les augmentations prévues se situeront dans une fourchette comprise entre 14 % pour le blé à presque 39 % pour les huiles végétales. En termes de zone OCDE et non OCDE, l'augmentation de la production d'oléagineux et d'huiles végétales sera la plus forte dans l'ancien groupe de pays développés, ce qui se vérifie aussi pour les pays non membres de l'OCDE, le sucre étant inclus dans les denrées présentant la plus forte expansion de la production. Pour les produits animaux, c'est le lait entier en poudre qui devrait avoir, selon les projections, la plus forte augmentation (31 %) suivi par la volaille et le beurre (respectivement 29 % et 28 %), par rapport à la période de référence. Au sein de la zone OCDE, le fromage (14 %), le lait entier en poudre (12 %) et la volaille (11 %) connaissent la plus forte progression par rapport à la période de référence. Pour le groupe de pays non OCDE, les produits qui connaîtront la plus forte croissance sont le lait entier en poudre (48 %), la volaille et le lait écrémé en poudre (43 %), le beurre (42 %), ainsi que le fromage (38 %) qui présente également un potentiel d'augmentation rapide de sa production d'ici à 2019.

Il est intéressant de voir ce qu'impliquent les projections pour la production agricole, ventilées par pays et par régions. Cet aspect est développé dans la prochaine section.

Graphique 1.4. Changement dans la production de produits végétaux et de produits animaux (variation en pourcentage à l'horizon 2019 par rapport à la moyenne observée en 2007-09)



Source : Secrétariats de l'OCDE et de la FAO.

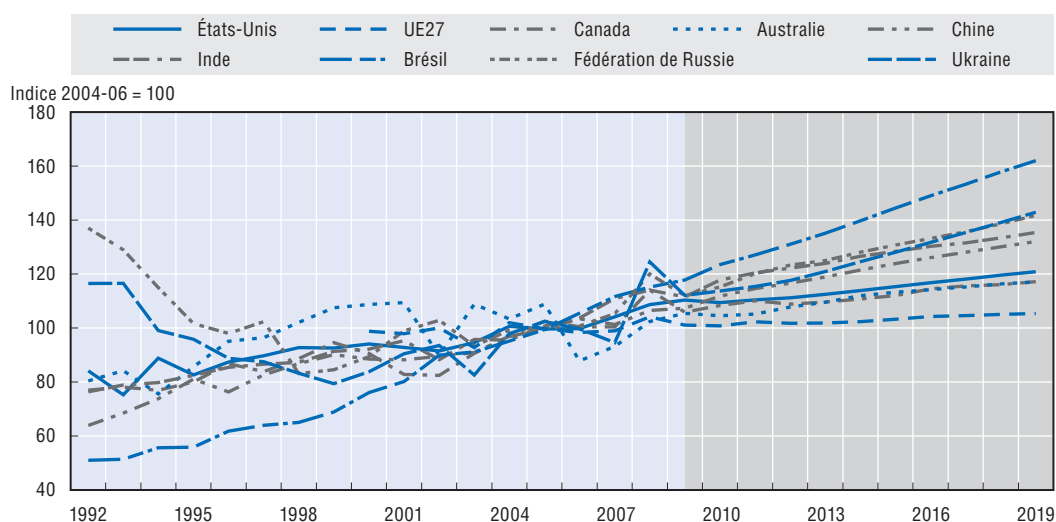
Production agricole par pays et par région

Les présentes perspectives fournissent de nombreux détails relatifs aux bilans de divers produits de base, par pays et par région. Le cumul des données sur les produits de base fournit un indicateur synthétique des performances des secteurs agricoles des pays et des régions ou des groupes économiques¹. Concernant les produits couverts par ces *Perspectives*, les secteurs des produits de base agricoles réalisent des performances très différentes d'un groupe à l'autre, comme l'indiquent les graphiques 1.4 à 1.7.

Si l'on se base sur les produits couverts par les *Perspectives*, le secteur agricole du Brésil est de loin celui qui connaît la croissance la plus rapide, progressant de plus de 40 % d'ici à 2019, par rapport à la période de référence 2007-09. La Russie et l'Ukraine devraient progresser de 26 % et 29 %, si les plans et mesures de soutien des gouvernements respectifs se déroulent comme indiqués et portent leurs fruits, marquant

une reprise significative des niveaux de production. La Chine et l'Inde connaîtront probablement aussi une croissance importante, respectivement à hauteur de 26 % et 21 %. Tandis que le taux de croissance de l'Australie devrait, d'après les projections, être de quelque 17 %, cette croissance est le reflet d'un retour supposé à des rendements plus normaux ; sur une plus longue période de comparaison, la production mesurée de l'Australie d'ici à 2019 ne dépasse que de 7 % environ celle de 2000. La hausse de la production aux États-Unis et au Canada devrait se situer, selon les projections, dans une fourchette comprise entre 10 et 15 % sur la même période. En revanche, sur la même période, la production agricole nette de l'UE-27 aura augmenté de moins de 4 %. Ces tendances diverses soulignent des évolutions importantes dans ces pays susceptibles de favoriser ou d'inhiber la croissance.

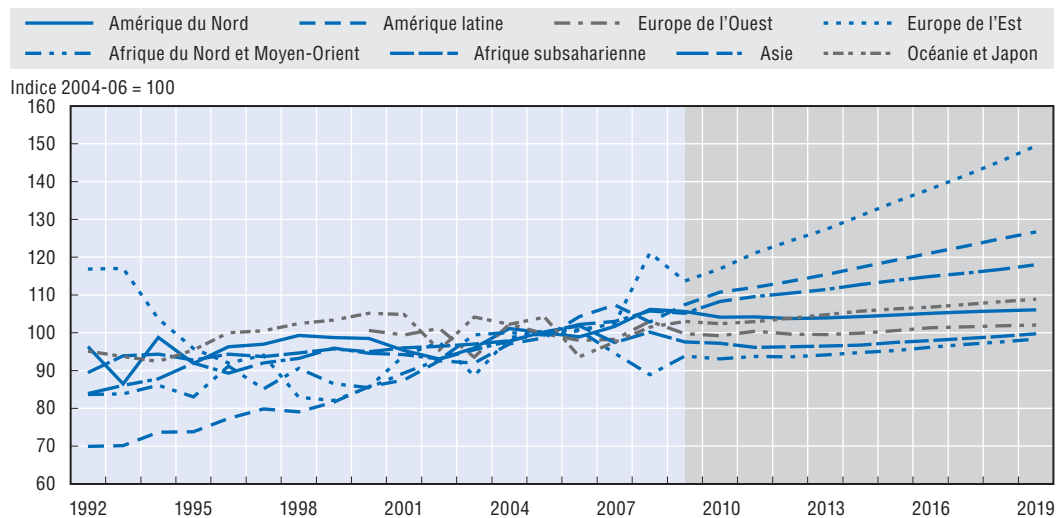
Graphique 1.5. Production agricole nette dans quelques pays sélectionnés (indice 2004-06=100)



Source : Secrétariats de l'OCDE et de la FAO.

Par région, les mesures de production, réalisées per capita, fournissent un point de vue intéressant sur l'évolution à long terme de l'agriculture mondiale et ses implications potentielles sur les approvisionnements alimentaires. Comme l'indique le graphique 1.6, la production per capita a chuté en Afrique du Nord et au Moyen-Orient, essentiellement en raison d'une disponibilité limitée de l'eau et de politiques menées dans certains pays comme l'Arabie saoudite pour réduire la production de blé fortement subventionnée. Dans la région sub-saharienne de l'Afrique, la production, ramenée per capita, stagnera, étant donné que la production suit à peine le rythme de la croissance démographique qui continue à se situer en moyenne à environ 2,2 % par an. En Europe occidentale, la production stagne également. La hausse de la consommation, ramenée per capita, dans cette région devra être absorbée par les importations. En matière de production, l'Amérique latine est la région qui connaît la plus forte progression, même si, per capita, c'est l'Europe orientale qui devrait assister à la hausse la plus forte, avec un recul de sa population de plus de 3 % au cours de la période couverte par les *Perspectives*.

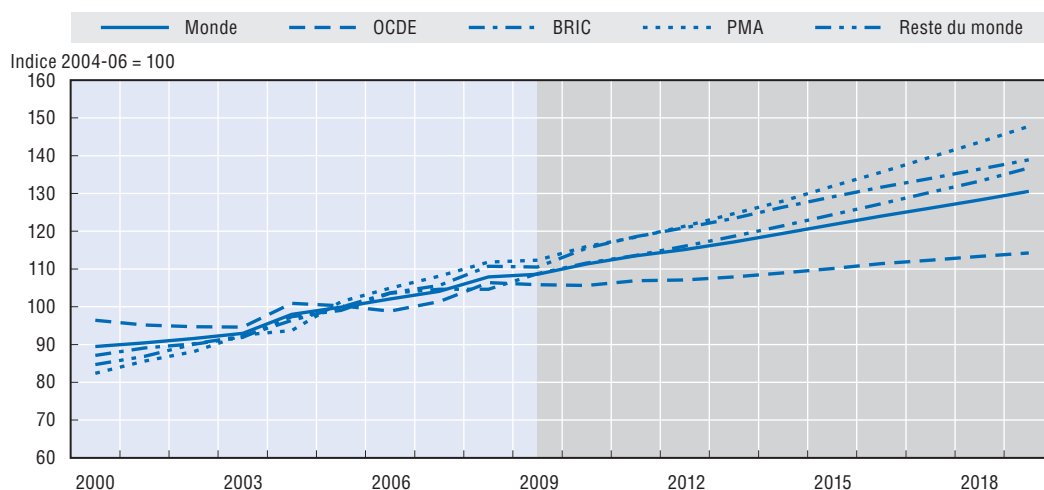
**Graphique 1.6. Production agricole nette par région sur une base per capita
(indice 2004-06=100)**



Source : Secrétariats de l'OCDE et de la FAO.

La production agricole augmente beaucoup plus rapidement en dehors de la zone OCDE (graphique 1.7). Alors que la production nette mondiale de produits de base devrait avoir une augmentation de 22 % d'ici 2019, la hausse de la production dans la zone OCDE être que de 10 %. La croissance de certains groupes de pays, comme le Brésil, la Russie, l'Inde, la Chine (BRIIC), devrait être près de trois fois plus rapide, atteignant 27 %. Les PMA et d'autres pays en développement connaîtront une croissance respectivement de 33 % et de 29 % d'ici à 2019. Mesurée per capita, la croissance de la production agricole de l'OCDE est minimale, tout comme elle l'est dans le groupe des PMA.

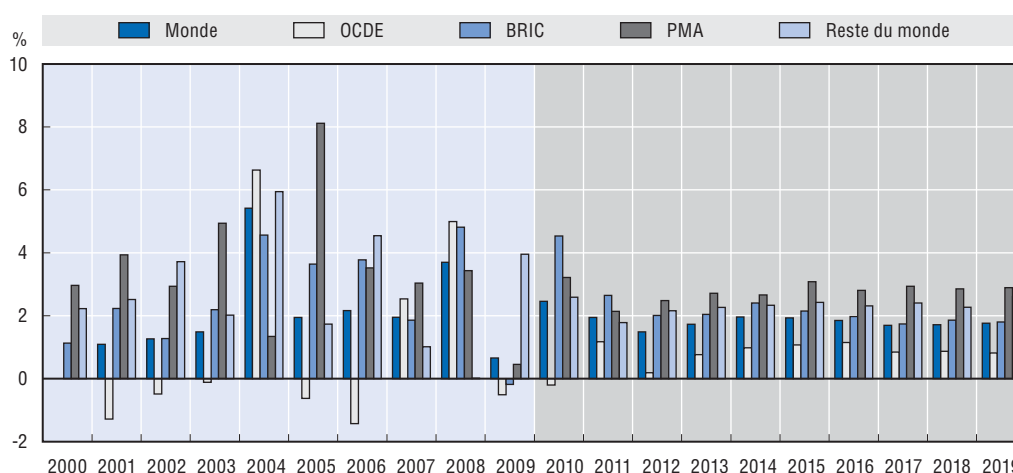
**Graphique 1.7. Production agricole nette dans le monde et par groupe économique
(indice 2004-06=100)**



Source : Secrétariats de l'OCDE et de la FAO.

Une évaluation des changements annuels de la production nette permet de dégager certaines tendances intéressantes, comme le montre le graphique 1.8. D'abord, la variation annuelle historique de la production dans la zone OCDE dépasse celle des autres groupes de régions. Ensuite, il faut noter qu'en réponse à la hausse importante des prix enregistrée en 2007/08, la réaction de l'OCDE, en termes de production, a été la principale, suivie de près par les pays BRIC et les PMA. Partout ailleurs dans le reste du monde, la production a décliné en 2008/09, essentiellement en raison de problèmes d'origine météorologique dans de vastes pays tels que l'Argentine. Enfin, il faut également noter que la croissance de la production agricole a été en général stagnante dans la plupart des pays durant la récession mondiale, mais que le recul s'est globalement moins fait sentir dans l'agriculture que dans le reste de l'économie.

**Graphique 1.8. Production agricole nette par groupe économique
(variation en pourcentage)**



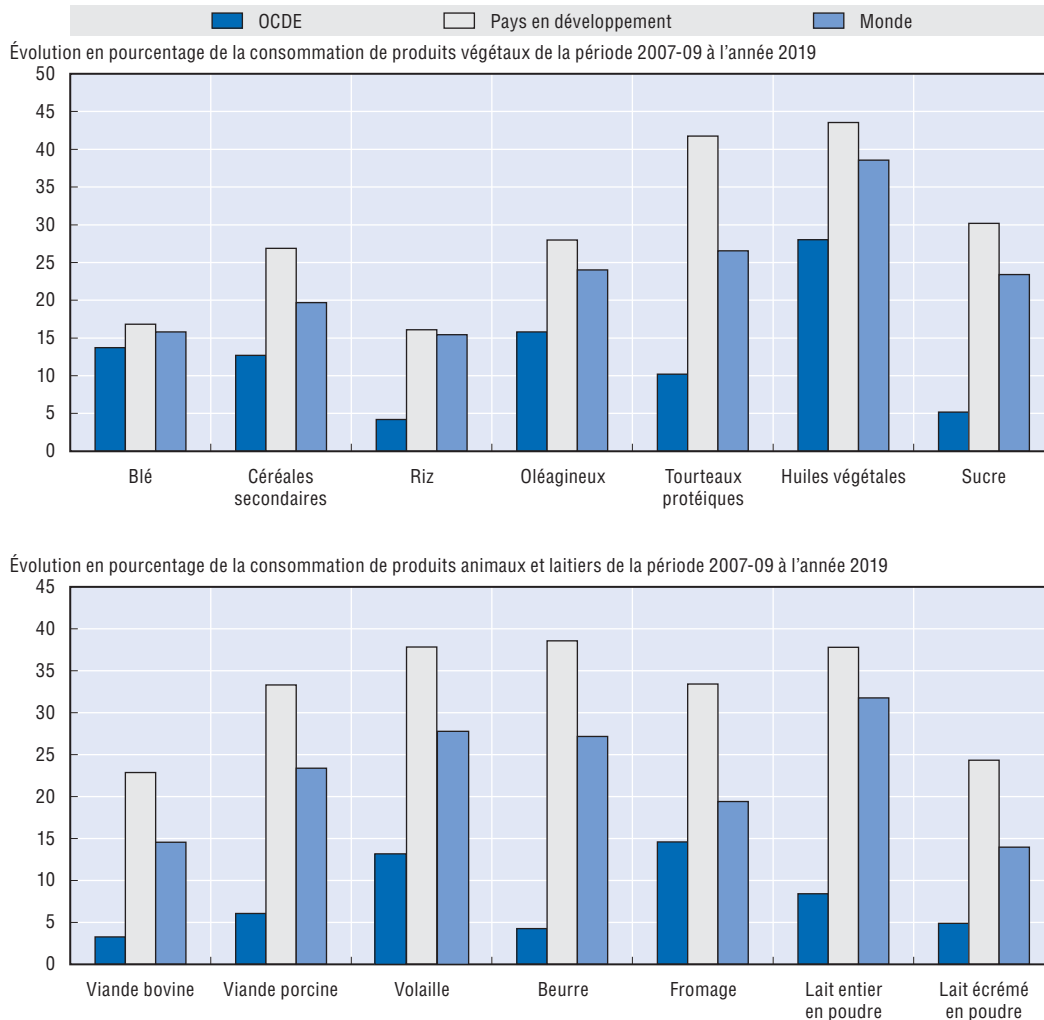
Source : Secrétariats de l'OCDE et de la FAO.

Tendances de la consommation

À l'instar de la production, la consommation mondiale de produits agricoles est également menée par les pays en développement et émergents. Ces pays qui connaissent une amélioration de leur niveau de vie du fait de la hausse, depuis plusieurs années, du revenu par habitant, ainsi qu'une croissance démographique vigoureuse et une tendance continue à l'urbanisation de la population dans des méga-centres urbains renforçant également la demande, occasionnent des changements importants de consommation et habitudes alimentaires. Ces changements impliquent une désertion des denrées essentielles et des céréales entrant dans leur régime alimentaire traditionnel au profit de denrées alimentaires transformées et préparées et d'aliments et plats cuisinés, contenant une plus grande proportion de protéines animales et davantage de fruits et légumes. Au fil du temps, alors que la part des dépenses alimentaires des ménages diminue, particulièrement dans les classes moyennes en pleine expansion dans les pays en développement et émergents, la consommation d'aliments devrait devenir moins sensible aux changements de prix et de revenus, à l'instar des tendances existantes dans de nombreux pays de l'OCDE. Les projections de consommation dans les marchés plus mûrs des pays de l'OCDE indiquent une croissance moins soutenue. Dans ces pays, les quantités consommées et la nature des produits consommés sont davantage déterminées par la croissance de la population tendant vers un vieillissement démographique, ainsi que

par des préoccupations diététiques et de santé que par des considérations de prix ou de revenu.

Graphique 1.9. Changements dans la consommation de produits végétaux et animaux (variation en pourcentage à l'horizon 2019 par rapport à la moyenne observée en 2007-09)



Source : Secrétariats de l'OCD et de la FAO.

Le graphique 1.9 représente l'augmentation en pourcentage de la consommation de produits végétaux et animaux tout au long de la période de projection, jusqu'en 2019, par rapport à la moyenne observée en 2007-09. Il montre clairement que la consommation de produits agricoles continue à augmenter rapidement dans la zone non OCDE, mais qu'elle ralentit partout ailleurs. Dans les pays non OCDE, la hausse de la consommation des produits végétaux est la plus marquée pour les huiles végétales (44 %), les tourteaux (42 %) et le sucre (30 %). Dans le cas des tourteaux, cela correspond au développement des industries de production animale pour faire face à la demande de produits animaux. Pour les deux autres produits de base, une partie de la croissance projetée découle d'une utilisation plus grande de produits alimentaires fabriqués et transformés. Dans la zone OCDE, à l'horizon 2019, les huiles végétales (28 %) tiennent la tête de liste, suivies par

les oléagineux (16 %) et les céréales (13-14 %). Cette croissance de la consommation correspond à une combinaison de changements, notamment la lente progression de la demande de denrées alimentaires, la progression plus rapide des utilisations liées à l'alimentation animale ainsi qu'à la fabrication des biocarburants, filière en expansion. Dans le cas de la viande et des produits laitiers, ce sont les produits laitiers (lait entier en poudre et beurre) qui connaissent la plus forte progression de consommation (38%) dans les pays non OCDE, suivis par la volaille (37 %) à l'horizon 2019. Si ces changements sont le reflet d'une augmentation supérieure dans ces pays à celle de la zone OCDE, dans un certain nombre de cas, elle démarre d'une base de consommation inférieure.

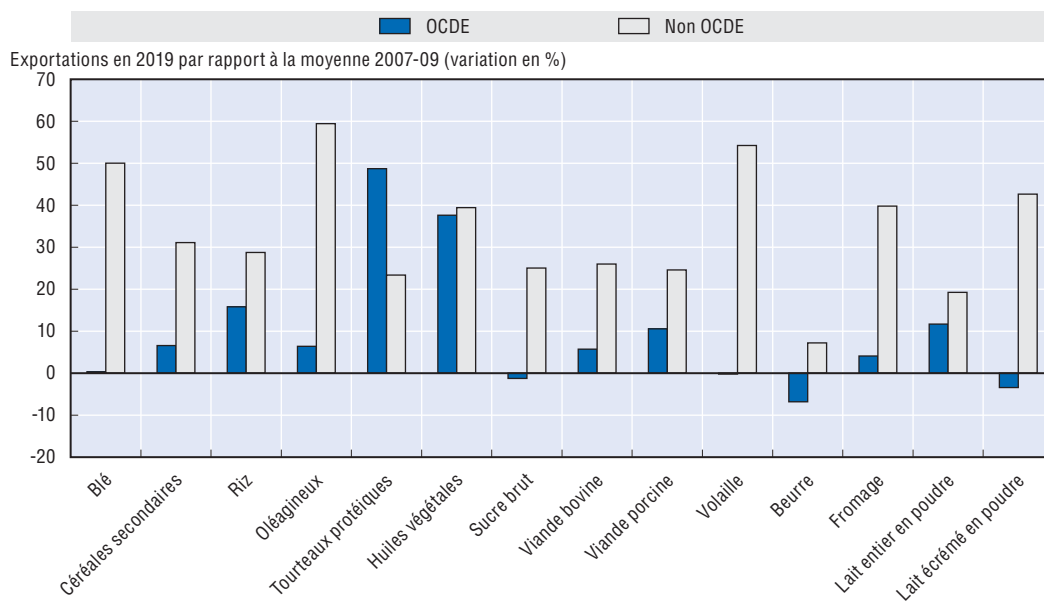
Évolution des échanges

Les échanges commerciaux et les conditions du commerce des produits agricoles suivent leur évolution et sont marqués par une progression du commerce Sud-Sud qui vient s'ajouter au traditionnel commerce Nord-Sud. Sur le front des importations, les pays en développement sont de plus en plus intégrés dans le commerce agricole mondial et dans les marchés régionaux. Alors que d'autres pays comme la Chine, dont la présence est bien établie sur les marchés internationaux, cherchent à diversifier leurs sources d'approvisionnement, donnant lieu à de nouvelles interactions économiques, à des échanges commerciaux entre les pays en développement et d'autres pays et, au bout du compte, à une refonte des échanges agricoles mondiaux. En outre, les groupes de pays en développement qui se sont bien intégrés dans l'infrastructure commerciale mondiale, sont plus présents dans les négociations commerciales internationales et dans les points inscrits à l'ordre du jour de ces négociations. Hormis dominer la croissance des importations pour la plupart des produits de base couverts par les *Perspectives*, les pays non OCDE présentent aussi, à quelques exceptions près, la plus forte croissance des exportations, même si ces dernières étaient faible au départ pour certains produits. Si les pays non OCDE connaîtront une croissance rapide de leurs exportations pour des denrées tels que les produits laitiers, ils resteront néanmoins de très importants importateurs nets de produits alimentaires sur la période couverte par les *Perspectives*. L'augmentation de la proportion des exportations sur la presque totalité des marchés de denrées de base se manifeste au travers d'une combinaison de stratégies. Non seulement ces pays remplacent les exportateurs traditionnels et les concurrents avec des produits à moindre coût ou, un développement plus rapide, mais ils en viennent aussi à dominer les marchés régionaux, qui peuvent servir de tremplin pour poursuivre leur expansion sur les marchés internationaux. Il ressort du graphique 1.10 que, d'ici à 2019, par rapport à la moyenne observée en 2007-09, les pays non OCDE devraient montrer la plus forte augmentation en pourcentage de leurs exportations pour les oléagineux (59 %), la volaille (54 %), le blé (50 %), le lait écrémé en poudre (43 %), et le fromage et les huiles végétales (39 %). Par ailleurs, on s'attend globalement à ce que les pays de l'OCDE perdent des parts de marché pour de nombreux produits de base, par rapport aux pays non OCDE, au cours de la période couverte par les *Perspectives*. Pour la zone OCDE, les gains les plus importants à l'exportation d'ici à 2019 par rapport à la moyenne de 2007-09 seront réalisés pour les tourteaux protéiques (49 %), les huiles végétales (38 %) et le riz (16 %). Les gains illustrés dans le graphique 1.10 soulignent certes le dynamisme de la croissance commerciale en cours dans les pays en développement et émergents en général, par rapport à la contraction générale de la zone OCDE, mais ils ne disent pas tout. En termes absolus, le marché continue à être dominé par les pays de l'OCDE et leurs industries établies de longue date pour toute une série de produits (projections de part de marché en 2019 entre parenthèses) notamment le blé (54 %), les céréales secondaires (60 %), la

viande porcine (80 %), le beurre (79 %), le fromage (65 %), le lait entier en poudre (66 %) et le lait écrémé en poudre (73 %). Pour les pays en développement et émergents, les produits qui connaîtront une croissance rapide et qui seront dominants sur les marchés mondiaux sont: le riz (89 %), les oléagineux (57 %), les tourteaux protéiques (81 %), les huiles végétales (92 %), le sucre (89 %), le bœuf et le veau (56 %) et la volaille (66 %).

Il ressort de ces réflexions qu'il y aura une production supplémentaire considérable de produits agricoles qui seront disponibles pour répondre à une hausse anticipée de la demande intérieure et de la demande d'importation à des fins d'alimentation humaine et animale au cours de la prochaine décennie. Le secteur agricole de l'OCDE continuera à satisfaire une grande partie des besoins alimentaires et aliments pour animaux. Mais, dans beaucoup de cas, les perspectives de ralentissement de leur croissance, les coûts supérieurs et leur accès plus limité aux ressources par rapport aux nouveaux acteurs n'appartenant pas à la zone OCDE suggèrent que la contribution de cette zone aux équilibres alimentaires mondiaux continuera à décliner et qu'elle s'orientera de plus en plus vers les composants à forte valeur ajoutée de la chaîne alimentaire.

**Graphique 1.10. Exportations des pays OCDE et non OCDE à l'horizon 2019
(variation en pourcentage)**



Source : Secrétariats de l'OCDE et de la FAO.

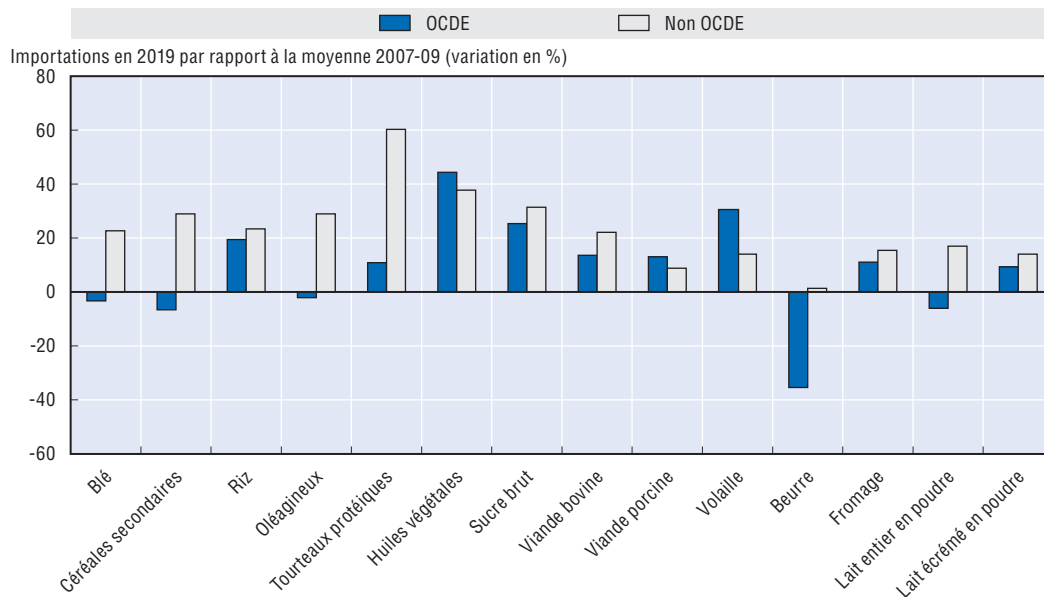
Tendances générales des marchés des produits de base individuels

Les cours mondiaux des produits de base devraient demeurer élevés

À quelques exceptions près, notamment pour le sucre, les marchés des produits agricoles de base étudiés dans le cadre de ces *Perspectives* se sont considérablement assagis et ont vu leur situation se normaliser, après les perturbations subies ces deux dernières années. Les prix de la plupart des produits de base sont orientés à la baisse, après avoir atteint un pic, au début de la période visée, en raison d'une augmentation de l'offre disponible combinée à un recul persistant de la demande, dans le sillage de la crise. Grâce au rétablissement économique, l'environnement des affaires est aujourd'hui plus favorable que l'an dernier à la même époque. Si la croissance parvient à s'inscrire dans la durée et à se hisser à un niveau permettant la réalisation de bénéfices soutenus au cours des prochaines années, elle devrait conforter le raffermissement global de la demande, des échanges et des prix des produits de base, tout au long de la période d'étude. La hausse de la demande, associée à un retour anticipé à une croissance plus forte, due au rétablissement économique et à l'accroissement démographique, affichera vraisemblablement un rythme moyen plus soutenu que celui de l'augmentation de la production au cours de la période de projection, maintenant l'ensemble des cours des produits de base à un niveau moyen plus élevé que celui de la décennie précédente, avant la flambée des prix de 2007/08. Le graphique 1.12 illustre les projections relatives aux prix des produits agricoles en termes nominaux et réels (après correction de l'inflation) et le graphique 1.13 propose une analyse similaire pour les produits de bétail.

L'une des caractéristiques traditionnelles des prix internationaux des produits de base, y compris ceux des produits agricoles, est leur très forte volatilité par rapport aux biens industriels ou manufacturés. Ce phénomène s'explique par les spécificités des produits agricoles et trouve son origine au niveau de la production. L'offre de produits agricoles affiche une faible réactivité à court terme et la production effective est soumise à des fluctuations, dues aux conditions météorologiques et aux changements dans les prix relatifs, alors que la demande progresse de manière régulière et demeure globalement rigide. À cause de ces relations de faible élasticité, des chocs mineurs sur la production peuvent avoir une incidence forte sur les prix. La mesure dans laquelle la volatilité des cours est absorbée par les marchés intérieurs dépend du degré de transmission des prix. Les mouvements combinés des cours mondiaux et nationaux peuvent être entravés par des barrières douanières, des subventions étatiques ou encore des faiblesses dans l'infrastructure, qui affectent le degré d'intégration du marché intérieur aux marchés mondiaux. Les questions liées à la transmission des prix et aux réponses politiques qu'il est possible d'apporter à la volatilité et au risque de prix au niveau international sont évoquées plus en détail dans le chapitre 2 du présent rapport.

Graphique 1.11. Évolution des importations des pays membres et non membres de l'OCDE jusqu'en 2019 (exprimée en pourcentage)



Source : Secrétariats de l'OCDE et de la FAO.

L'envolée des prix des produits agricoles en 2007/08, jusqu'à des sommets quasiment jamais atteints, s'explique par l'occurrence simultanée d'un ensemble de facteurs, dont la réapparition concomitante semble peu probable à court terme. Il faut toutefois savoir tirer les enseignements du passé et il est impossible d'exclure l'éventualité, à l'avenir, de nouveaux accès de fièvre dans les fluctuations des cours des produits agricoles ou le déclenchement de crises de courte durée. Cette préoccupation est d'autant plus légitime au regard des liens de plus en plus étroits entre les prix des produits agricoles et ceux de l'énergie. La variabilité accrue des cours du pétrole brut devrait influencer sur les prix agricoles, à la fois à travers l'offre et la demande, même si la relation avec la demande s'affaiblira au cours de la période visée par ces *Perspectives*, à cause de l'importance croissante des obligations légales quantitatives relatives aux biocarburants. En outre, face aux tendances actuelles vers une plus grande intégration macroéconomique et une progression de la mondialisation, les chocs économiques et financiers mondiaux se transmettront de plus en plus aux marchés nationaux, par l'intermédiaire des taux de change. Ces mutations, si elles s'inscrivent dans la durée, peuvent profondément affecter le positionnement concurrentiel des pays qui souhaitent effectuer des échanges sur les marchés internationaux ou renforcer leurs capacités nationales de production, ce qui favoriserait l'instabilité des marchés mondiaux des produits de base.

Une offre abondante maintiendra la pression sur les prix des céréales

Au début des *Perspectives*, les marchés mondiaux du blé et des céréales secondaires sont marqués par un retour à la normale après deux années de très fortes perturbations. L'association de la récession, du désordre sur les marchés financiers et d'un rétablissement brutal de l'offre, avec des récoltes exceptionnelles permettant de regarnir les stocks, un ralentissement de la demande imputable aux prix élevés et à la réduction des politiques de soutien aux biocarburants, a rapidement poussé les cours internationaux

en direction d'un fort repli. Si les stocks de blé et de céréales secondaires devaient s'accroître pendant la période d'étude, ce serait majoritairement dans d'autres États que chez les exportateurs traditionnels, et le ratio stocks-consommation devrait demeurer relativement faible par rapport à la décennie précédente. Cette évolution soutiendra probablement les cours du blé dans une certaine mesure, mais elle pourrait aussi les rendre plus instables. Les projections sur le prix de référence du blé américain (blé rouge d'hiver, f.a.b. de catégorie n° 2, aux ports des États-Unis) prévoient une augmentation jusqu'à 225 USD par tonne en 2019, en hausse de 3 % par rapport à la moyenne de la période 2007-09. Cependant, en termes réels, il est probable que les cours du blé poursuivront leur déclin à long terme, sur un rythme toutefois moins rapide et à partir d'un niveau plus élevé. Pour ce qui est des céréales secondaires, les estimations actuelles concernant les stocks et la consommation indiquent un léger resserrement de l'équilibre entre l'offre et la demande dans les premières années de la période de projection, ce qui signifie que c'est jusqu'en 2016 que la progression des prix sera la plus rapide. La situation devrait s'améliorer par la suite du fait d'une croissance plus lente de l'utilisation de la production d'éthanol. D'après les projections, en 2019, le cours de référence du maïs américain (maïs jaune de catégorie n° 2, aux ports des États-Unis) devrait demeurer quasiment inchangé par rapport à sa moyenne de 2009 et s'établir à 187 USD par tonne. Il est intéressant de noter la chute du rapport de prix blé-maïs, qui passe de 1,3 contre 1,6 à 1,1 contre 1,2, ce qui indique un potentiel haussier supérieur des cours du maïs par rapport à ceux du blé.

Les producteurs céréaliers mondiaux pourront se reconforter à l'idée que les prix se maintiendront vraisemblablement à un niveau relativement élevé par rapport à la décennie précédente, et les consommateurs noteront qu'il est peu probable que les prix renouent avec les sommets qui ont récemment semé tant de désordre sur les marchés des produits alimentaires. Il existe toutefois un élément qui ne profitera ni aux producteurs, ni aux consommateurs : le phénomène de volatilité des prix est amené à se poursuivre dans les années à venir. Cette instabilité persistante concernera l'ensemble des marchés céréaliers, leurs liens étant suffisamment étroits pour qu'ils soient tous affectés. D'après les projections, les marchés du blé devraient être bien approvisionnés, la hausse de la production parvenant à suivre le rythme de celle de la consommation, ce qui devrait même permettre de reconstituer quelque peu les stocks. Cependant, devant la montée en puissance, au sein des marchés mondiaux, de certaines régions connues pour leurs rendements erratiques, synonymes de forte imprévisibilité de la production, les mouvements de prix de forte amplitude sont susceptibles de devenir la norme, plutôt que l'exception. Les projections pour les céréales secondaires indiquent également une situation globalement équilibrée. Pour ce qui est du maïs, les cours devraient se rapprocher de ceux du blé. L'accélération de la hausse des prix du maïs reflète la demande de deux secteurs en croissance, l'alimentation animale et les biocarburants, même si leur expansion sera moins rapide qu'au cours de la décennie précédente.

La décennie à venir sera marquée par une croissance relativement forte de la production mondiale des céréales les plus courantes. Par rapport à la période de référence 2007-09 et au cours des dix prochaines années, la production mondiale de blé et de céréales devraient progresser de, respectivement, 14 % et 19 % et atteindre 746 Mt et 1 311 Mt. Ces niveaux estimés de production devraient correspondre à ceux de la consommation mondiale (voire les dépasser) de ces céréales à destination de l'alimentation, du fourrage ou de l'industrie.

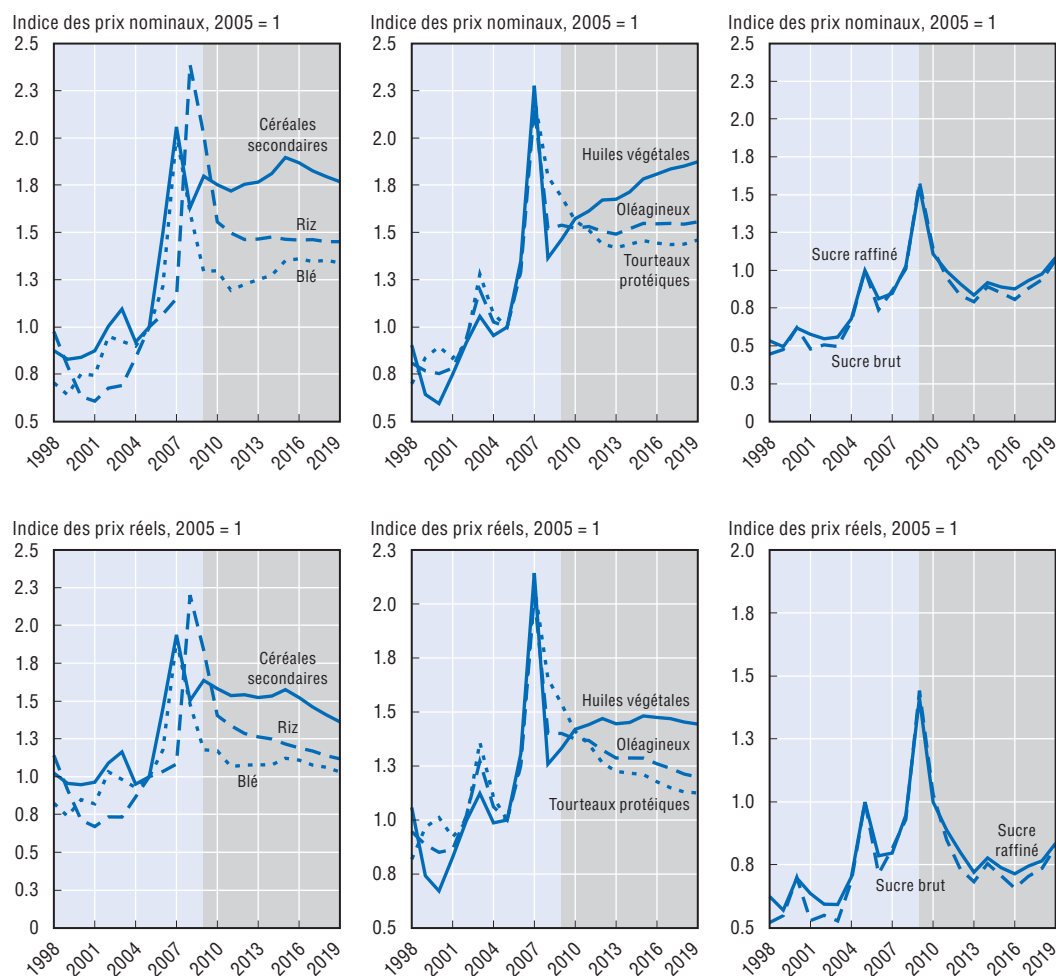
Resserrement de l'équilibre des marchés du riz

Globalement, les marchés du riz devraient rester à l'équilibre au cours des dix prochaines années, avec des prix inférieurs aux niveaux relativement hauts observés en 2007/08. Les cours mondiaux du riz sont restés élevés en 2010, atteignant en moyenne 570 USD par tonne pendant les trois premiers mois de l'année, contre 335 USD par tonne en 2007, avant l'explosion des prix. Face à la baisse de la demande à l'importation, la bonne santé du marché témoigne des politiques suivies par les grands pays exportateurs, qui tendent à réduire l'offre à l'exportation, par le biais notamment de restrictions à l'exportation et du maintien d'importants greniers publics. Les projections font état d'une reconstruction des stocks mondiaux de riz pendant la période visée par les *Perspectives*, à hauteur de 18 % en 2019, ce qui devrait faire progresser le ratio stocks/consommation. Les prix mondiaux du riz devraient reculer dans les années à venir, pour atteindre 422 USD par tonne en 2019. À ce niveau, le riz serait toujours 1,9 fois plus cher que le blé, contre un rapport de 2,7 en 2009.

La poursuite de la politique de soutien à la production et le renouvellement de l'intérêt porté par les investisseurs privés à la production à grande échelle dans les pays à forte capacité agricole et hydrique sont attendus comme des éléments moteurs du secteur du riz dans les dix années à venir. Ainsi, les gains de production anticipés au Myanmar, au Cambodge et au Laos sont susceptibles de faire émerger ces pays en tant qu'acteurs importants du marché de l'exportation, ce qui élargirait les choix commerciaux en matière de pays d'origine et permettrait de réduire la dépendance aux fournisseurs traditionnels, comme la Thaïlande et le Vietnam. Attendu que de grands États asiatiques devraient se lancer dans la production commerciale de variétés de riz génétiquement modifiées d'ici 2015, les questions liées à l'étiquetage et à la différenciation des produits pourraient s'imposer comme des thèmes importants pour le commerce du riz, à la fois sur les marchés intérieurs et à l'exportation. Par rapport à la période de référence 2007-09, les projections font état d'une hausse de la production mondiale de riz de près de 15 % d'ici 2019, soit 67 Mt, pour atteindre 522 Mt. La consommation mondiale devrait progresser de 1,1 % par an et s'établir à 521 Mt en 2019. Une croissance particulièrement forte de la consommation est prévue en Afrique, en raison de l'expansion démographique rapide et d'une évolution des préférences alimentaires en faveur du riz. En Chine, principal pays consommateur, le riz devrait continuer de perdre en popularité à mesure que les habitants s'enrichissent et se réorientent vers un régime plus riche en protéines.

Graphique 1.12. Perspectives d'évolution des prix agricoles mondiaux jusqu'en 2019

Indice des prix nominaux et des prix réels, 2005 = 1



Source : Secrétariats de l'OCDE et de la FAO.

Les prix élevés et la forte demande en huiles végétales dynamisent les marchés mondiaux des oléagineux

Après la chute brutale des cours à la fin 2008, les oléagineux et leurs produits dérivés se sont hissés à un niveau supérieur à celui qui était le leur avant la récente envolée des prix. Face à la demande en huiles végétales soutenue dans les pays en développement, aux obligations légales exigeantes en matière de consommation de biodiesel et à la forte utilisation de farines protéiques dans un secteur de l'élevage en croissance, l'essor des marchés des oléagineux et de leurs produits dérivés devrait se poursuivre tout au long de la période de projection. Par rapport à leur niveau d'avant la crise alimentaire, les prix des oléagineux et des farines protéiques devraient se maintenir à un niveau élevé tout au long de la période étudiée, attendu que les ratios stocks/consommation mondiaux resteront vraisemblablement bas. Avec une demande en trituration soutenue et une production orientée à la hausse, les prix des oléagineux devraient augmenter, en termes nominaux, jusqu'à 419 USD par tonne en 2019, mais reculer, en termes réels, (après correction de l'inflation) sur l'ensemble de la période de projection. À l'instar d'autres produits de base

destinés à l'alimentation animale, les prix des farines protéiques devraient baisser dans les premières années de la période visée, avant de se redresser de manière marginale pour atteindre 288 USD par tonne en 2019, un niveau sensiblement équivalent à celui observé au début des perspectives. Face à la hausse de la consommation en produits alimentaires et en biodiesel, la demande en huiles végétales croît plus vite que la demande en oléagineux et en farines protéiques. Le raffermissement prévu des cours du pétrole brut, au cours la période visée, contribuera également à un renforcement progressif de la valeur des huiles et graisses. Les prix des huiles végétales devraient atteindre, en termes nominaux, 1 043 USD par tonne en 2019, un niveau bien supérieur de celui enregistré pendant la période de base 2007-09 et de celui observé, en termes nominaux et en termes réels, au cours de la décennie précédant l'explosion des prix.

Bien qu'il demeure élevé par rapport à celui d'autres produits agricoles, le taux de croissance de la production d'oléagineux ne retrouvera pas, au cours des dix prochaines années, le niveau qu'il avait atteint lors de la décennie précédente. Une part importante de la croissance prévue sera concentrée au Brésil, dans l'UE et en Argentine, soutenue par la réaffectation de terres auparavant destinées à d'autres usages et par l'introduction de nouvelles surfaces consacrées à la production. Les États-Unis devraient demeurer le principal producteur d'oléagineux tout au long de la période de projection. Par rapport à la moyenne en 2007-09, la production mondiale d'huiles oléagineuses devrait progresser de 30 % pendant la période visée. Cependant, la hausse du coût marginal de l'extension des surfaces et la progression des préoccupations relatives à l'environnement dans de nombreuses régions productrices clés se traduira par un ralentissement de la croissance de la production mondiale par rapport à la décennie précédente.

Au niveau mondial, la production d'huiles végétales devrait augmenter de près de 40 % au cours de la période étudiée. La production mondiale d'huile de palme reste très concentrée, puisqu'elle est localisée en Malaisie et en Indonésie à hauteur de 85 %. La production de ces deux pays devrait atteindre 70 Mt en 2019. En raison des préoccupations relatives à l'environnement et des restrictions sur les sols, les projections établissent toutefois les taux de croissance à des niveaux inférieurs aux tendances récentes, notamment en Indonésie. La part de la consommation en huiles végétales destinée à la production de biodiesel devrait augmenter, passant de 9 % pendant la période de référence à 15 % en 2019, dynamisée par les obligations légales contraignantes, qui sont applicables dans de nombreux pays. Pendant la période visée par les *Perspectives*, la consommation de farines protéiques devrait afficher un taux de croissance annuel de 1 % dans les économies de l'OCDE, contre 3,1 % dans les pays non membres de l'OCDE.

Malgré une hausse de la production, la croissance continue de la demande soutient les prix du sucre

Depuis quelques temps, les cours mondiaux du sucre, qui constitue traditionnellement l'un des produits agricoles de base les plus volatils, suivent un rythme différent de celui des principaux produits agricoles des zones tempérées. En 2007/08, les prix mondiaux du sucre étaient relativement bas alors que ceux des autres produits de base explosaient, puis ils se sont établis, en février 2010, à leur plus haut niveau depuis 29 ans tandis que les autres valeurs déclinaient. La flambée des prix a été la conséquence du mauvais temps dans les principaux pays producteurs, tels que le Brésil et l'Inde. Ces baisses de production ont conduit à une forte hausse des importations et à une réduction des disponibilités à l'exportation du Brésil. Après avoir atteint des sommets au début de 2010, les prix mondiaux du sucre brut et raffiné sont redescendus à des niveaux pré-sommets

dans la perspective d'une augmentation de l'offre, particulièrement au Brésil. La récente hausse des prix a poussé de nombreux pays à augmenter leur production, ce qui devrait amener pour 2010/11 une offre plus large. Une fois que la production se sera ajustée, il est probable que le marché mondial du sucre passe d'un bilan déficitaire à une situation globalement excédentaire, ce qui entraînera une augmentation des volumes disponibles à l'exportation et une chute importante des prix, grâce à l'élimination des pressions qui pèsent actuellement sur ces derniers.

Après cette période, la croissance continue de la consommation mondiale de sucre, la hausse progressive de la demande en produits de substitution issus des surfaces agricoles sucrières, comme les biocarburants et particulièrement le bioéthanol, et l'augmentation des coûts de production dans les principaux pays d'origine devraient tirer les cours vers le haut, jusqu'à atteindre 372 USD par tonne en 2019 pour le sucre brut et 439 USD par tonne pour le sucre blanc, et les maintenir à un niveau élevé, en termes nominaux et par rapport aux prix de la décennie précédente. En 2019, les prix mondiaux du sucre devraient toutefois demeurer inférieurs aux sommets atteints au début de la période d'étude. On s'attend à ce que les prix du sucre brut et du sucre raffiné continuent à être variables sur la période de projection, notamment du fait du cycle de production en Inde, ce qui devrait être aussi reflété dans la surcote de sucre blanc.

D'après les projections, la production mondiale de sucre progressera jusqu'à représenter un peu plus de 200 Mt en 2019/20, soit 39 Mt ou 24 % de plus par rapport au niveau moyen observé au cours de la période 2007-09. Le cycle de production dans certains pays d'Asie, qui perdure de longue date et qui constitue une dynamique importante du marché mondial, aura des conséquences sur la croissance et la structure de la production mondiale, lors de certaines années en particulier. Avec de faibles coûts de production et un potentiel substantiel d'affectation de nouvelles terres, les observateurs s'attendent à ce que la production sucrière brésilienne progresse de quelques 11 Mt ou 31 %, pour s'établir à 47 Mt en 2019, hissant les exportations vers de nouveaux sommets. Cette croissance se traduira, au Brésil, par de nouvelles concentrations dans les secteurs de la production et du commerce du sucre, une évolution qui n'est pas sans risque pour les consommateurs et qui pourrait potentiellement aggraver l'instabilité des prix. En réaction aux cours élevés et à la persistance de la récession, la consommation mondiale de sucre ralentit depuis le début de la période d'étude, mais devrait renouer avec une croissance d'un niveau annuel moyen de 1,8 % dans les années à venir, pour frôler les 198 Mt en 2019/20. Les stocks mondiaux de sucre, épuisés au début de la période visée par les *Perspectives*, seront reconstitués à court terme, la production avançant à un rythme plus rapide que la consommation en raison des prix élevés, puis ils déclineraient progressivement d'ici 2019, avec la poursuite du raffermissement de la demande. Plus la demande sera forte et plus le ratio stocks/consommation sera bas, plus les prix seront tirés vers le haut à la fin de la période de projection.

Les politiques en matière d'obligations légales sous-tendent la demande et font augmenter les prix des biocarburants

Le recul des prix de l'énergie, des marges bénéficiaires et de l'investissement, à la suite de la crise économique, a ralenti l'expansion du secteur des biocarburants en 2009. Ainsi, par rapport aux sommets atteints en 2008, les cours de l'éthanol et du biodiesel ont chuté de respectivement 6 % et 26 % en 2009. D'après les projections, les marchés des biocarburants seront très fortement influencés, au cours de la période d'étude, par les obligations légales et les diverses mesures incitatives applicables dans le monde, surtout aux États-Unis, au Brésil et dans l'UE, en particulier pour leurs spécialités respectives

que sont l'éthanol et le biodiesel. Sur la base d'un soutien politique durable, les *Perspectives* prévoient une hausse des prix des biocarburants, ces derniers profitant également de la dynamique haussière des cours de l'énergie et du pétrole brut. Les prix mondiaux de l'éthanol² devraient s'inscrire dans une tendance à la hausse et atteindre 54,4 USD par hl en 2019, soutenus par la demande du marché américain dans l'hypothèse où l'obligation conventionnelle en matière de carburants renouvelables serait contraignante sur l'ensemble de la période de projection. Les cours mondiaux du biodiesel³ devraient croître jusqu'en 2015, puis demeurer stables à près de 144 USD par hl à mesure que la disponibilité des biocarburants de seconde génération progressera dans l'UE, vers la fin de la période d'étude, réduisant ainsi les pressions mondiales sur l'offre.

Les obligations légales en faveur d'un recours accru à l'éthanol et les cours élevés du pétrole brut devraient se traduire par une hausse mondiale de la production de biocarburants, qui devrait s'établir à 200 milliards de litres en 2019, dont 159 d'éthanol et presque 41 de biodiesel. Ces quantités sont bien supérieures à celles des niveaux de référence moyens pour la période 2007-09. Dans le cadre des nouvelles normes des États-Unis sur les carburants renouvelables (RFS2), la consommation d'éthanol en tant que carburant devrait augmenter continuellement tout au long de la période de projection et atteindre 70 milliards de litres en 2019, tout en restant inférieure à l'objectif légal de 102 milliards de litres fixé pour cette échéance. En effet, les estimations ne font état d'un essor significatif de la production d'éthanol cellulosique que vers le terme de la période d'étude, jusqu'à 9 milliards de litres en 2019, très loin des objectifs RFS2 visant une quantité de 32,2 milliards de litres. La part moyenne de l'éthanol dans les types de gasoil utilisés en tant que carburant pour le transport devrait atteindre 8,8 % d'ici 2019⁴.

Pour ce qui est de l'UE, la production d'éthanol provient principalement du blé, des céréales secondaires et de la betterave sucrière. Elle devrait augmenter pour s'établir à 18 milliards de litres en 2019. Dans le cadre de la directive sur les énergies renouvelables (ENR), la consommation d'éthanol en tant que carburant devrait croître jusqu'à 21,2 milliards de litres en 2019, soit une part moyenne de presque 8,5 % dans les types de gasoil utilisés en tant que carburant d'ici 2019. Avec une demande croissante axée sur l'exportation et un nombre de véhicules domestiques « polycarburant » de plus en plus important, la production d'éthanol devrait progresser de presque 7,5 % par an en moyenne au Brésil et atteindre 55 milliards de litres en 2019, les exportations d'éthanol se hissant jusqu'à un niveau de 13,3 milliards de litres au terme de la période de projection. Attendu que l'éthanol et le biodiesel de seconde génération, issus de la biomasse, ne devraient décoller que vers la fin de la période étudiée, à hauteur de respectivement 7 % et 6 % de la production mondiale, la plupart des biocarburants devraient être fabriqués à partir de produits agricoles de base. Du point de vue commercial, le Brésil sera le principal fournisseur mondial d'éthanol. Les échanges de biodiesel devraient continuer d'occuper une place marginale et c'est l'Argentine qui devrait s'imposer comme le principal fournisseur sur les marchés internationaux.

Pour ce qui est du marché du biodiesel, le principal acteur en sera l'UE, où la consommation totale devrait frôler les 24,4 milliards de litres en 2019, en raison des obligations légales et des exonérations fiscales fixées par les États membres et de la directive ENR. La part du biodiesel dans les carburants de type diesel devrait augmenter jusqu'à représenter 8 % (presque 10 % en volume) en moyenne⁵ d'ici 2019. Aux États-Unis, les obligations légales visées par les normes RFS2 fixent un objectif de consommation du biodiesel de 3,8 milliards de litres d'ici 2012, dynamisant ainsi la croissance initiale de la consommation de biodiesel dans le pays. Les *Perspectives* retiennent l'hypothèse selon laquelle la consommation de biodiesel demeurera stable dans

les années qui suivent, même si aucune nouvelle obligation légale ne vient cibler explicitement ce carburant, dans la mesure où la législation à venir se concentrera sur les biocarburants de nouvelle génération. Le commerce du biodiesel devrait rester marginal, et c'est l'Argentine qui est attendue à la place de principal fournisseur des marchés internationaux. Si de nombreux pays en développement, en particulier en Afrique subsaharienne et en Asie du Sud-Est, ont lancé des programmes ambitieux en matière d'énergies renouvelables, une bonne partie de ces plans d'action a été mise en suspens en raison de la crise économique, du resserrement du crédit et du regain d'incertitude sur les marchés. Le rapport sur les *Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO* préfère donc se montrer prudent dans ses projections sur l'évolution des biocarburants dans de nombreux pays en développement.

Les tendances des prix et des marchés de la viande sont aiguillées par les évolutions observées dans les pays non membres de l'OCDE

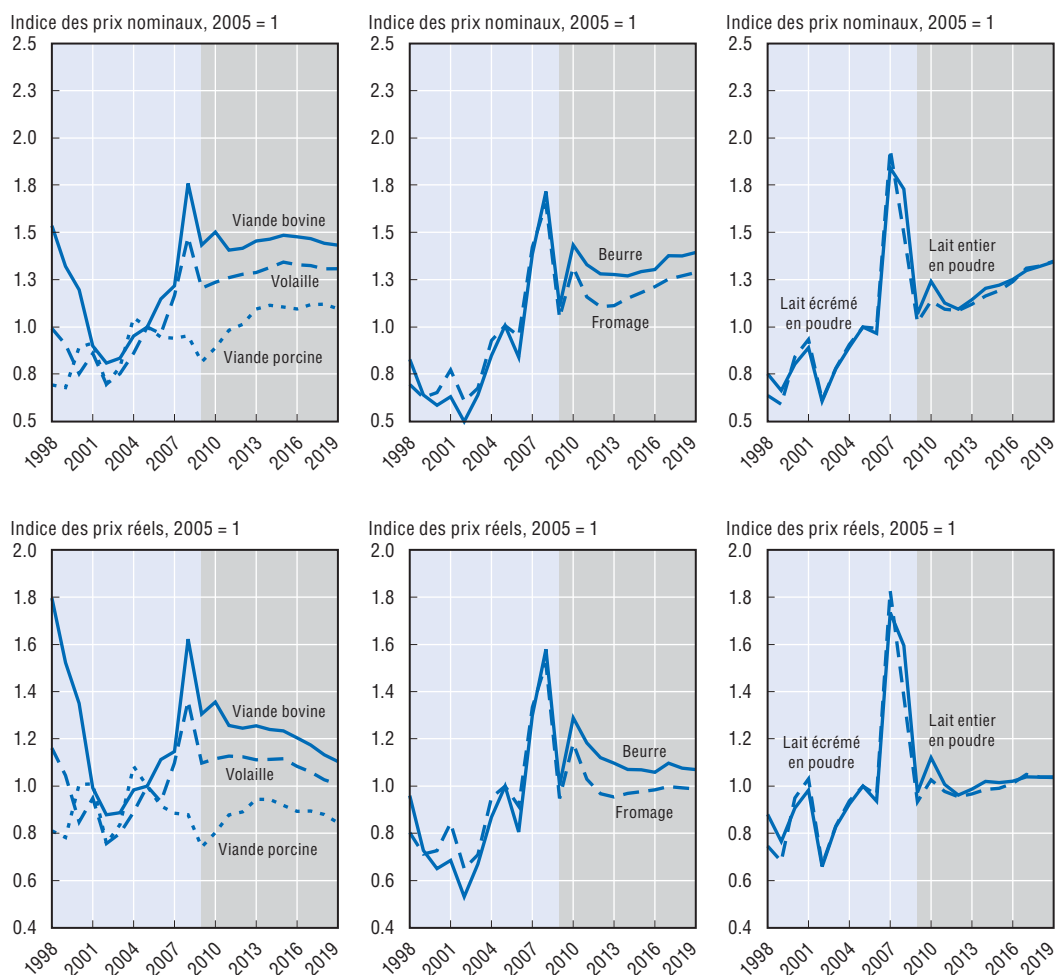
Les marchés de la viande n'ont pas été le théâtre d'une flambée des prix similaire à celle observée pour de nombreux autres produits agricoles. En effet, les cours ont été affectés négativement par une hausse de l'offre consécutive à la liquidation des troupeaux, rendue nécessaire par l'augmentation rapide des coûts du fourrage et par la baisse de la demande dans le contexte de la récession. Avec le retour de la croissance, tous les marchés de la viande sont en situation de bénéficier d'un rétablissement rapide, dès le début de la période de projection. Par rapport à la période de référence 2007-09 et d'ici 2019, les prix nominaux du bœuf et du porc devraient augmenter de, respectivement, 21 % et 17 % et s'établir à 1 681 USD/t pc et 3 562 USD/t pc. D'après les estimations, les prix de la volaille progresseront de 32 % en moyenne pour atteindre 1 638 USD/t pc en 2019. En termes réels (corrigés de l'inflation), les prix devraient s'inscrire dans une tendance haussière supérieure à celle observée pendant les années 1990, les coûts élevés du fourrage freinant quelque peu la croissance de la production. Les observateurs s'attendent à ce que les prix du bœuf gardent le cap au cours de la première moitié de la période de projection, en raison notamment d'une limitation de l'offre correspondant au début d'une phase de reconstruction des troupeaux. Cependant, l'effet combiné de l'augmentation de la production de viande dans les années suivantes et de la baisse des importations de la Fédération de Russie devrait exercer une pression baissière sur les prix. Les cours de la viande de porc sur les marchés de l'Atlantique et du Pacifique qui peuvent être des substituts sur certains marchés, ne se maintiendront probablement pas au-delà de 2015, face à la progression de l'offre provenant du Brésil et de la Chine, deux pays qui enregistrent des gains de productivité substantiels. Les prix de la viande de mouton devraient rester bas pendant les premières années, mais avec la réduction prévue du cheptel ovin en Nouvelle-Zélande, la baisse de l'offre tirera les prix mondiaux de la viande de mouton et d'agneau vers le haut, à la fin de la période de projection, jusqu'à 2 830 USD/t pc en 2019. En termes nominaux, les prix de la volaille se maintiendront à un niveau relativement élevé tout au long de la période visée par les *Perspectives*, la demande continuant de privilégier les viandes blanches.

Le marasme économique provoqué par la crise financière du second semestre 2008 a profondément affecté le secteur de la viande en 2009. La demande des consommateurs en baisse et les difficultés d'accès au crédit ont eu des conséquences à la fois sur l'offre et sur la demande. Si tous les types de viande sont concernés, c'est le bœuf qui a été le plus touché car les consommateurs se sont réorientés vers des morceaux de viande bovine moins onéreux ou vers d'autres sources de protéines animales. De manière générale, le secteur de la viande devrait connaître une embellie, dès le début de la période d'étude,

dans les pays non membres de l'OCDE, qui seront les principaux pourvoyeurs de croissance du marché. L'amélioration des rendements à la production stimulera vraisemblablement cette dernière et les secteurs porcins et volailler, dont les cycles sont plus courts, devraient réagir rapidement au renouvellement de la demande. La réduction des stocks de bétail pourrait toutefois limiter la production de bœuf à court terme. D'après les projections, la production mondiale de viande devrait augmenter de 1,8 % par an au cours de la période visée par les *Perspectives*, soit plus lentement que pendant les décennies précédentes, l'activité du secteur étant de plus en plus freinée par des problèmes de disponibilité des ressources naturelles. Dans les pays de l'OCDE, la production de viande devrait croître d'à peine 1 % par an étant donné que la plupart des éleveurs bénéficient déjà des progrès techniques et doivent faire face à une réglementation toujours plus stricte en matière de sécurité alimentaire et de bon traitement des animaux.

Graphique 1.13. Perspectives d'évolution des prix mondiaux des produits de bétail jusqu'en 2019

Indice des prix nominaux et des prix réels, 2005 = 1



Source : Secrétariats de l'OCDE et de la FAO.

La consommation mondiale de viande enregistre toujours l'un des taux de croissance les plus forts parmi les principaux produits agricoles de base. La hausse de la demande provient surtout des grands pays non membres de l'OCDE, qui voient leur richesse et leur

population augmenter. Dans ces régions, la consommation de viande de volaille devrait croître de 38 % par rapport à la période de référence 2007-09 jusqu'en 2019, contre 33 % pour la viande de porc, 23 % pour la viande de bœuf et 31 % pour la viande de mouton. Mesurée par habitant, la consommation de viande dans les États de l'OCDE progressera de 4 % au cours de la même période, ce qui représente un quart du taux de croissance observé dans les pays non membres de l'OCDE. Les exportations mondiales de viande, principalement sous-tendues par l'augmentation des expéditions de volaille et de bœuf, devraient augmenter de 22 % par rapport à la période de référence jusqu'en 2019. La croissance des exportations dans la zone de l'OCDE s'établira vraisemblablement à un niveau légèrement supérieur à 7 % d'ici 2019, tandis que ce chiffre atteindra 29 % dans les États non membres de l'OCDE. Ce sont surtout ces derniers qui alimenteront la hausse des volumes de viande échangés, et notamment le Brésil, qui sera, à lui seul, à l'origine de près de 60 % de l'ensemble des exportations de viande en provenance des pays non membres de l'OCDE en 2019.

Les prix des produits laitiers sous-tendus par le renforcement de la demande et la hausse des coûts d'approvisionnement

Ces dernières années, les marchés internationaux des produits laitiers ont connu un cycle de forte alternance entre essor et récession. À l'instar de la viande, les perspectives pour les produits laitiers sont mieux orientées aujourd'hui qu'elles ne l'étaient l'année dernière. En 2009, les cours internationaux se sont redressés, avant de rapidement rebondir à la fin de l'année. Le rattrapage marqué des prix a principalement été déclenché par la hausse de la demande, notamment dans les pays exportateurs de pétrole, mais aussi en Chine, et par la contraction de l'offre dans certaines régions, en réaction à la baisse de la rentabilité par rapport à l'exercice précédent et aux impacts climatiques sur la production dans les régions productrices de l'hémisphère sud. Les exportations de produits laitiers par l'UE ont également été limitées par des stocks d'intervention plus importants. En 2010, les fondamentaux indiquent un rétablissement de la demande, du fait d'une amélioration des perspectives économiques et d'un regain de confiance.

Parmi les secteurs couverts par ces *Perspectives*, l'industrie laitière devrait demeurer l'un de ceux qui connaissent la croissance la plus rapide. Cette activité recèle un fort potentiel dans la mesure où les produits laitiers gagnent en popularité, surtout chez les consommateurs des pays en développement, et où la demande progresse en raison de l'accroissement démographique. Les observateurs s'attendent à ce que le retour de la croissance au niveau mondial et l'augmentation de la population soutiennent les prix et les marchés internationaux des produits laitiers tout au long de la période d'étude.

À court terme, les cours des produits laitiers devraient être modérés par la réduction des stocks, surtout aux États-Unis et dans l'UE. À partir de 2012, les prix nominaux devraient enregistrer une augmentation régulière de 2 % à 3 % par an en moyenne, sous-tendue par la hausse de la demande, mais aussi par celle des coûts de production. En termes réels, la tendance à plus long terme vers une baisse des prix sera probablement infléchie et les cours mondiaux devraient afficher une relative stagnation pendant la période de projection. En moyenne, les prix mondiaux du marché en termes réels seront vraisemblablement contenus à un niveau de 15 % à 40 % supérieur à celui de la décennie précédente, avant la flambée de 2007-08. Ce sont les prix réels du beurre qui devraient enregistrer les gains les plus importants. Cette évolution s'explique par la persistance du niveau élevé des cours de l'énergie et des huiles végétales et par la réduction considérable des exportations de beurre à partir de certaines zones, comme l'Union européenne et les

États-Unis. Les exportateurs émergents de produits laitiers concentreront probablement leurs efforts sur le lait en poudre plutôt que sur le beurre, l'infrastructure logistique nécessaire étant plus complexe pour les exportations de beurre.

Par rapport à la période de référence, la production mondiale de lait devrait croître de 2,1 % par an et atteindre 170 Mt en 2019. La grande majorité des volumes supplémentaires devrait être produite en dehors de la zone de l'OCDE. D'ici 2019, la production mondiale de lait entier en poudre, de beurre, de fromage et de lait écrémé en poudre devrait augmenter de respectivement 31 %, 28 %, 20 % et 9 %. Pour ce qui est de la consommation mondiale de fromage, la zone de l'OCDE conserve sa position dominante, qui représente près des trois quarts de la consommation totale, cette dernière devant progresser de 20 % au cours de la période d'étude. Dans les pays non membres de l'OCDE, la demande sera orientée à la hausse pour tous les types de produits laitiers. Ce sont le lait entier en poudre et le beurre qui progresseront le plus rapidement (avec une augmentation de la demande de 38 % en 2019 pour ces deux produits), suivis du fromage (33 %). D'après les estimations, les exportations mondiales de produits laitiers devraient se rétablir et la croissance sera surtout axée sur le fromage et le lait entier en poudre (14 % pour les deux).

Une accélération des mutations structurelles dans le secteur des produits laitiers est attendue pendant la période visée par ces *Perspectives*. Les producteurs et l'industrie laitière devront adopter une attitude de plus en plus proactive pour s'adapter au changement de marchés amont, aux conditions de la demande, aux fluctuations de prix et à l'intensification des pressions relatives à la qualité, à la sécurité et à la traçabilité de leurs produits. À l'avenir, les enjeux liés aux problématiques environnementales et au changement climatique et les politiques menées pour y faire face apporteront un nouveau lot de contraintes aux acteurs du secteur.

Principales évolutions des prix alimentaires

Ralentissement de la hausse des prix alimentaires à la consommation

La hausse des cours des produits de base, en particulier des céréales en 2007-08, a contribué à la flambée des prix alimentaires, notamment dans les pays en développement et pour les produits alimentaires peu transformés, qui représentent une part plus importante du régime. Si les cours mondiaux des produits alimentaires ont chuté depuis lors, il reste de nombreux pays où les prix des produits agricoles et alimentaires n'ont pas reflété ce changement avec la même ampleur ou au même rythme et continuent d'être « inélastiques » et bloqués à un niveau élevé depuis longtemps. Si les perspectives n'établissent pas de projections concernant les prix des produits alimentaires, il n'en demeure pas moins intéressant d'observer la manière dont les fluctuations des prix des produits de base trouvent une traduction dans le coût de l'alimentation. C'est pourquoi la partie ci-après évoque l'évolution des prix des produits alimentaires dans le monde entre le moment de leur explosion et 2009, lorsque le coût des produits de base a connu un repli.

La hausse des prix des produits alimentaires

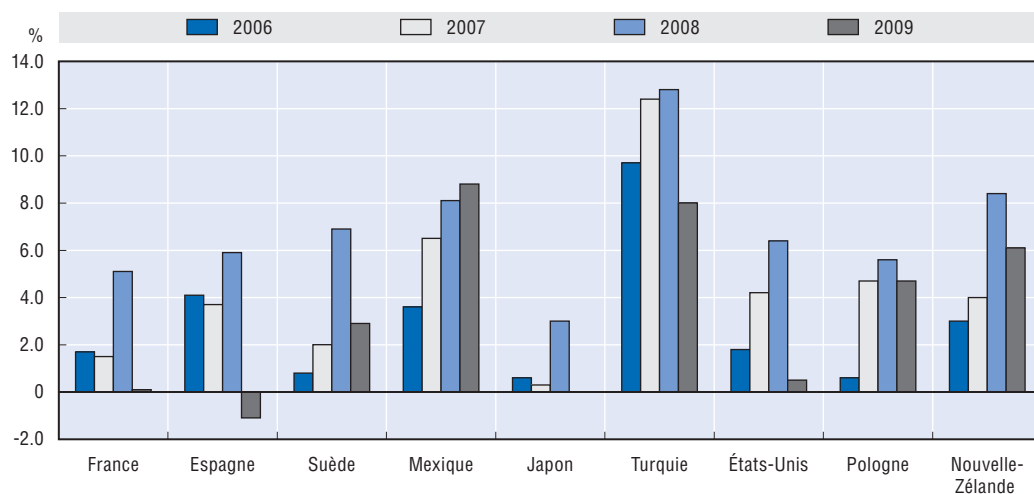
L'augmentation des prix alimentaires, telle que mesurée par la composante consacrée à l'alimentation dans l'indice des prix à la consommation (IPC), a ralenti de manière notable en 2009, et ce, dans la plupart des pays, même si le rythme de cette hausse est

demeuré supérieur à celui de l'inflation globale. Dans la zone de l'OCDE, les prix des produits alimentaires ont progressé de 1,6 %, une réduction significative par rapport à l'inflation de 6 % observée en 2008. Des différences peuvent toutefois être constatées parmi les États de l'OCDE, mais aussi parmi ceux qui n'en sont pas membres. Si presque partout, la hausse des prix alimentaires a considérablement ralenti en 2009 par rapport à 2008, dans certains pays, cette inflation est restée bloquée à deux chiffres.

Les évolutions des prix alimentaires décrites ici font référence à la composante de l'IPC consacrée à l'alimentation, qui mesure le coût au détail d'un panier fixe de produits alimentaires. Ce dernier reflète les habitudes effectives de consommation et constitue donc un bon indicateur des changements globaux, en termes de coûts, auxquels les consommateurs doivent faire face lorsqu'ils achètent de la nourriture. Ainsi, les prix des produits de base et ceux des produits alimentaires diffèrent de manière substantielle car les prix au détail incluent des coûts complémentaires, tels que le traitement, le transport ou encore la distribution. La part des produits de base dans le coût du panier alimentaire varie en fonction des pays : par exemple, aux États-Unis, elle n'atteint que 20 % à 25 % du total, le reste correspondant à la main-d'œuvre, à l'énergie et à la distribution⁶. Dans les pays à faible revenu, la part des produits de base dans les prix alimentaires est susceptible d'être plus importante, puisque celle attribuée à l'énergie, à la distribution et au traitement est souvent plus faible.

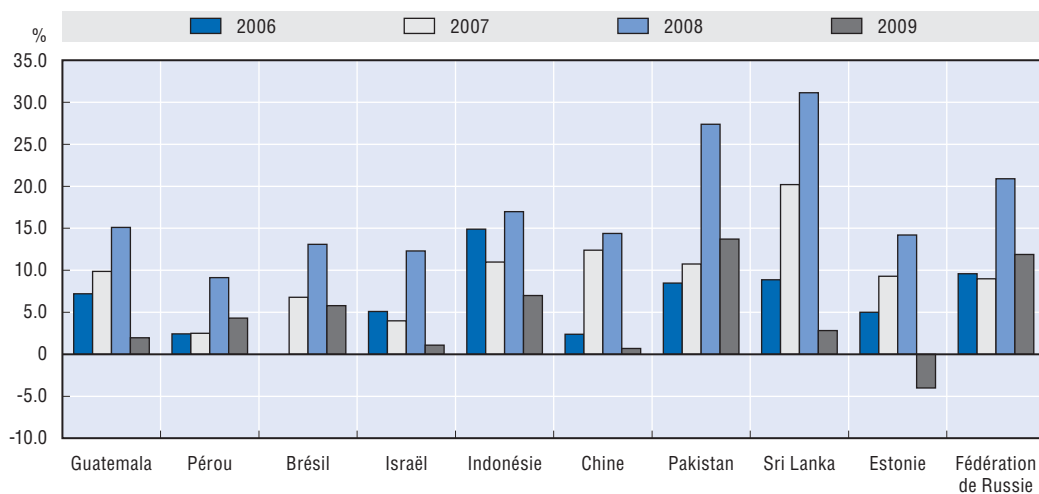
Dans la plupart des pays membres de l'OCDE, les prix des produits alimentaires ont augmenté de moins de 5 %, tandis qu'ils ont baissé dans huit États. Ce tableau contraste fortement avec celui de 2008, lorsque l'inflation naviguait entre 5 % et 10 % dans les deux tiers des membres de l'OCDE. Le graphique 1.14 propose une vue d'ensemble de la hausse des prix alimentaires entre 2006 et 2009 dans un échantillon de pays de l'OCDE. Dans les pays non membres de l'OCDE, l'inflation pour les produits alimentaires a été plus importante et souvent comprise entre 5 % et 10 %, même si ce niveau est moins élevé qu'en 2008. Ainsi, au Brésil, les prix des denrées alimentaires ont augmenté de 5,8 % en 2009 par rapport à 13,1 % en 2008 et, en Indonésie, ils ont progressé de 7 %, contre 17 % en 2008. L'Inde avait aussi 2 chiffres d'inflation des prix alimentaires en 2009. Le ralentissement de la hausse des prix alimentaires a été tout aussi remarquable en Chine, où elle est inférieure à 1 % alors qu'elle atteignait 14,4 % en 2008 et 12 % en 2007. Cependant, plusieurs pays, comme le Pakistan, le Bangladesh et la Fédération de Russie, mais aussi le Rwanda et le Ghana, continuent d'afficher une inflation alimentaire à deux chiffres. Ailleurs, comme au Sri Lanka, au Guatemala et en Chine, la hausse des prix est relativement faible, c'est-à-dire inférieure à 3 %, tandis que des pays comme le Sénégal et l'Estonie ont assisté à leur recul brutal après des augmentations de, respectivement, 9 % et 14 % en 2008. Les graphiques 1.15 et 1.16 indiquent l'évolution des indices des prix alimentaires entre 2006 et 2009 dans un échantillon de pays non membres de l'OCDE et d'États africains.

**Graphique 1.14. Évolution en pourcentage des prix alimentaires :
échantillon de pays membres de l'OCDE, 2006-09**



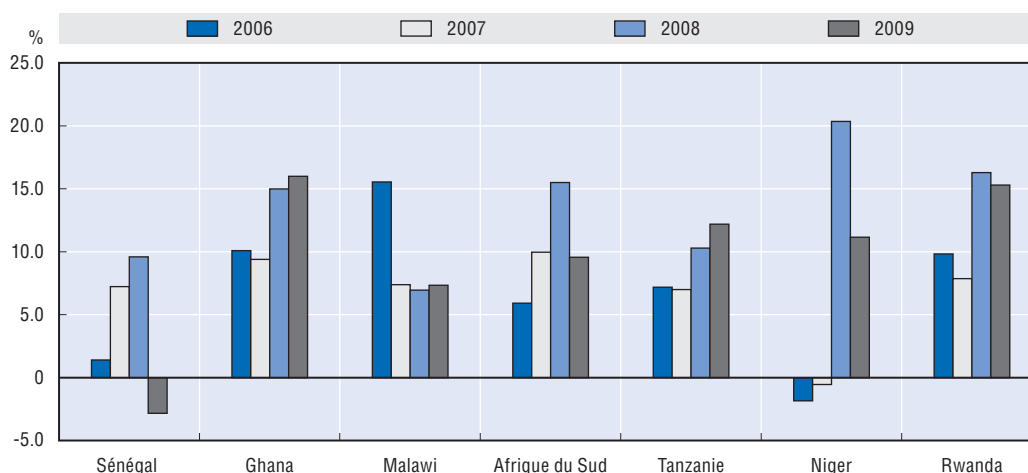
Source : Principaux indicateurs économiques de l'OCDE.

**Graphique 1.15. Évolution en pourcentage des prix alimentaires :
échantillon de pays non membres de l'OCDE, 2006-09**



Source : Instituts nationaux des statistiques.

Graphique 1.16. Évolution en pourcentage des prix alimentaires : échantillon de pays africains, 2006-09



Source : Instituts statistiques nationaux.

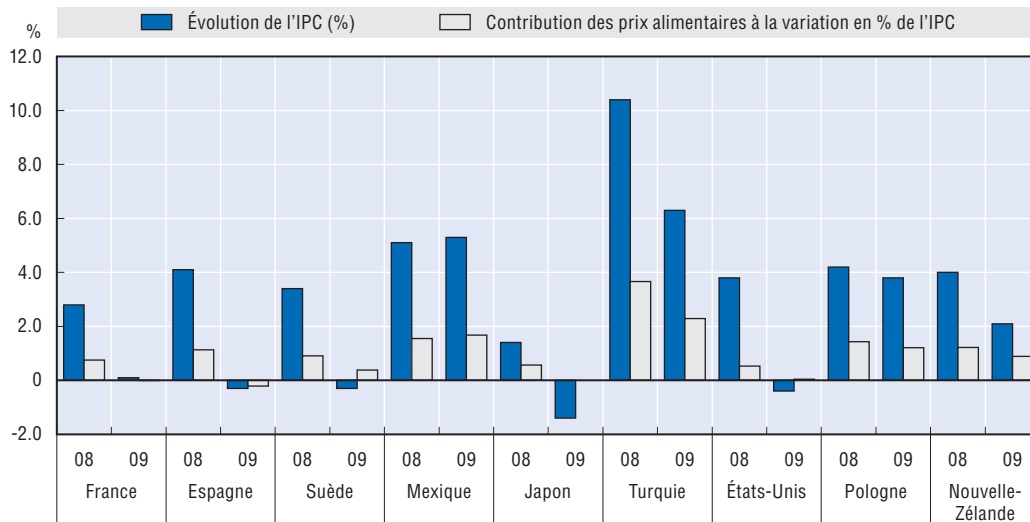
Quelle est la contribution des prix alimentaires à l'inflation ?

Le poids de la composante alimentaire dans l'IPC varie fortement en fonction des pays et reflète la structure des dépenses des ménages. Dans les pays à revenu élevé, la part de l'alimentation dans l'IPC navigue entre moins de 10 % et 20 %, alors qu'elle est substantiellement plus élevée dans les États à faible revenu, où elle s'établit généralement entre 30 % et 60 %. Par exemple, elle représente 47 % de l'IPC au Sri Lanka, 58 % au Malawi, 55 % en Tanzanie, 38 % au Pérou et 28 % au Brésil, alors que ce chiffre n'est que de 8,2 % aux États-Unis, 10,4 % en Suisse et en Allemagne et 11,8 % au Royaume-Uni.

Dans les pays de l'OCDE, la contribution de la hausse des prix alimentaires à l'inflation mesurée par l'évolution en pourcentage de l'IPC a été très faible l'année dernière (2009), avec une valeur généralement inférieure à un demi-point de pourcentage, voire souvent négative. Certains États font exception, comme l'Irlande où ce chiffre atteint 2,5 points de pourcentage et la Pologne, avec 1,6 point. Cette tendance ne s'explique pas uniquement par le caractère relativement modéré de la hausse des prix, mais également par le fait que la part de l'alimentation dans les dépenses totales des ménages est faible (graphique 1.17).

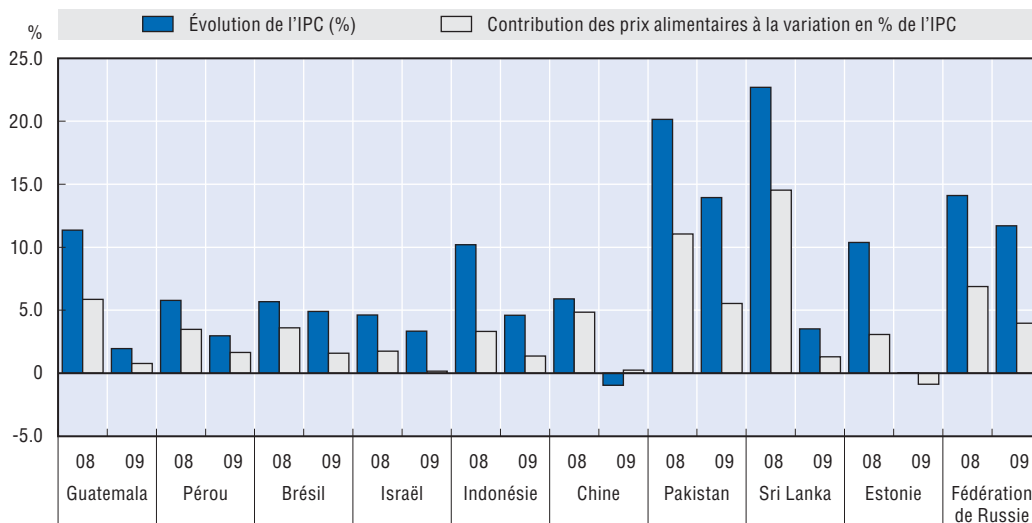
Dans de nombreux pays à faible et à moyen revenu, où l'alimentation représente une part substantielle des dépenses des ménages, son incidence sur l'inflation demeure significative même lorsque la hausse des prix alimentaires est modérée. Même si le rythme de cette dernière a ralenti en 2009, sa contribution à l'inflation a tout de même atteint 4 points de pourcentage en Fédération de Russie et 5,5 points au Pakistan. Cependant, elle a été inférieure à 2 points de pourcentage au Brésil, au Pérou, au Guatemala, en Indonésie, en Chine, au Sri Lanka et en Israël. La part de l'augmentation des prix alimentaires dans l'inflation chute de manière significative depuis 2008, comme l'illustre le graphique 1.18.

Graphique 1.17. Contribution de l'évolution des prix alimentaires à l'inflation : échantillon de pays membres de l'OCDE



Source : PIE et Secrétariat de l'OCDE.

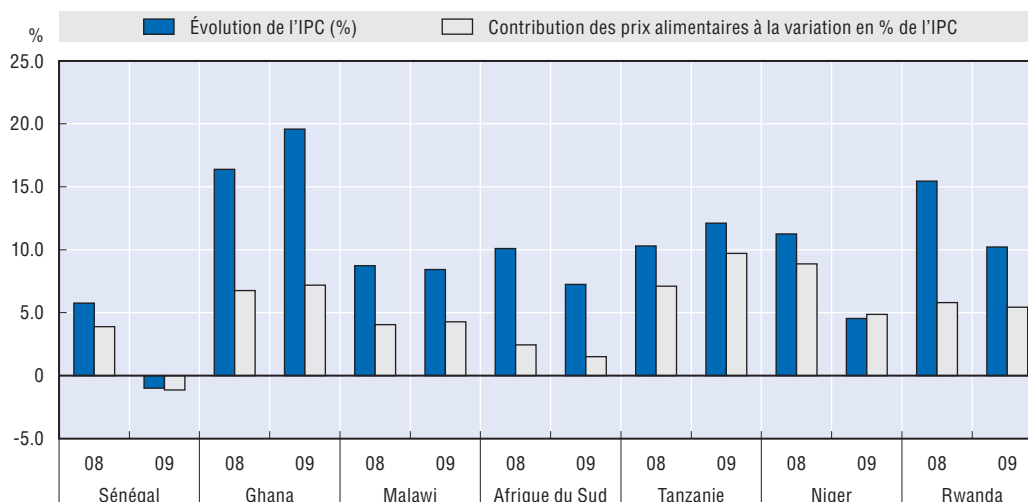
Graphique 1.18. Contribution de l'évolution des prix alimentaires à l'inflation : échantillon de pays non membres de l'OCDE



Source : Secrétariat de l'OCDE.

Pour ce qui est de l'échantillon de pays d'Afrique subsaharienne étudié, la contribution de la hausse des prix alimentaires à l'inflation globale reste importante, comme le montre le graphique 1.19, même si elle a reculé par rapport aux niveaux enregistrés en 2008. Ainsi, en 2009, elle atteint 9 points de pourcentage en Tanzanie, 7 points au Ghana et 4 points au Rwanda, au Malawi et au Niger. Elle est, en revanche, négative au Sénégal.

Graphique 1.19. Contribution de l'évolution des prix alimentaires à l'inflation : échantillon de pays africains



Source : Secrétariat de l'OCDE, d'après les statistiques nationales.

Dans les pays où une large part du budget des ménages est consacrée à l'alimentation, la hausse des prix alimentaires signifie qu'il reste moins d'argent disponible pour les autres postes de dépenses, comme le logement, le transport, la santé ou l'éducation, en particulier dans les pays en développement. En raison de son importance et de sa forte visibilité, l'augmentation des prix des produits alimentaires est un indicateur économique dont l'évolution fait toujours l'objet d'un examen attentif, et notamment dans les États à faible revenu.

Cette brève vue d'ensemble de l'évolution des prix alimentaires dans la zone de l'OCDE et dans un échantillon de pays non membres de l'OCDE révèle que la hausse des prix de l'alimentation a poursuivi son ralentissement en 2009 et que ces derniers ont même reculé en termes absolus dans plusieurs États. Il convient toutefois de ne pas mal interpréter ces résultats en affirmant que les prix alimentaires auraient baissé de manière significative en termes absolus.

Pêche : un autre aspect des Perspectives

Bien qu'elle ne soit généralement pas prise en compte dans le rapport sur les perspectives, la pêche représente un sujet important car elle est à l'origine d'une part significative de l'apport en protéines animales du régime alimentaire humain, mais aussi d'un pan substantiel de l'alimentation animale, avec les farines de poissons. La montée en puissance de l'aquaculture crée également une demande croissante et concurrentielle en céréales et en farines protéiques, à destination de l'affouragement piscicole. En 2008, les protéines de poissons représentaient environ 16 % de l'offre totale de protéines animales au niveau mondial. Le volume de la production mondiale de poisson a été multiplié par huit depuis 1950, pour atteindre environ 142 Mt en 2008. La production des pêches de capture s'est stabilisée entre 88 Mt et 94 Mt au cours des dix dernières années. En revanche, celle de l'aquaculture a progressé de manière significative et représente désormais 37 % de la production totale de poisson et 46 % de la quantité totale de poisson destinée à la consommation humaine. La FAO et d'autres organisations ont établi des

projections selon lesquelles la production totale de poisson devrait augmenter de 10 % à 15 % au cours des dix prochaines (encadré 1.2).

L'avenir de ce secteur dépendra de la capacité des décideurs à mettre en place une action publique favorable à des activités durables et rentables. Reconnaissant que les principaux stocks de poissons sont soumis à une exploitation intensive, voire une surexploitation, les débats nationaux et internationaux de ces dernières années ont porté principalement sur la gestion durable et responsable de la pêche, ainsi que sur la reconstitution des stocks.

Encadré 1.2. Importance du secteur de la pêche et de l'aquaculture et les liens qui l'unissent à l'agriculture*

Le secteur de la pêche et de l'aquaculture joue un rôle important dans la sécurité alimentaire au niveau planétaire, en tant que source appréciable de nutriments tels que des protéines, des sels minéraux, des oligo-éléments et des acides gras essentiels. Qui plus est, ce secteur contribue à l'activité économique, fournit des emplois et génère des devises. Selon les estimations, la consommation mondiale de poisson se situerait autour de 17,1 kg par habitant, et pour environ 3 milliards d'êtres humains, le poisson représenterait 15 % des apports en protéines animales en moyenne par personne.

Le poisson est largement commercialisé, 38 % environ de la production arrivant sur les marchés internationaux, sous forme d'aliments divers destinés aux humains et aux animaux. Le commerce du poisson et des produits de la pêche s'est fortement développé au cours des dernières décennies, jusqu'à atteindre le montant record de 102 milliards USD en 2008. Toutefois en 2009, suite à la récession économique mondiale, la demande a subi une contraction, qui s'est accompagnée d'une légère baisse du commerce des produits de la pêche, tant en valeur qu'en volume. Malgré tout, ce marché a repris son expansion et ses perspectives de croissance pour 2010 sont globalement positives, comme l'est également la tendance à long terme. Les pays développés absorbent environ 80 % des importations mondiales de poisson, en termes de valeur. Quant à eux, les pays en voie de développement jouent un rôle crucial en qualité d'exportateurs de produits de la pêche, car ils représentent 50 % de la valeur totale et 60 % des quantités totales exportées (en équivalent poids vivant). Au cours des décennies précédentes, les exportations nettes de poisson des pays en développement (à savoir la valeur totale de leurs exportations moins la valeur totale de leurs importations) ont suivi une courbe ascendante, en passant de 9 milliards USD en 1986 à 27 milliards USD en 2008. Ces chiffres sont considérablement plus élevés que ceux d'autres denrées agricoles telles que le riz, le sucre, le café et le thé.

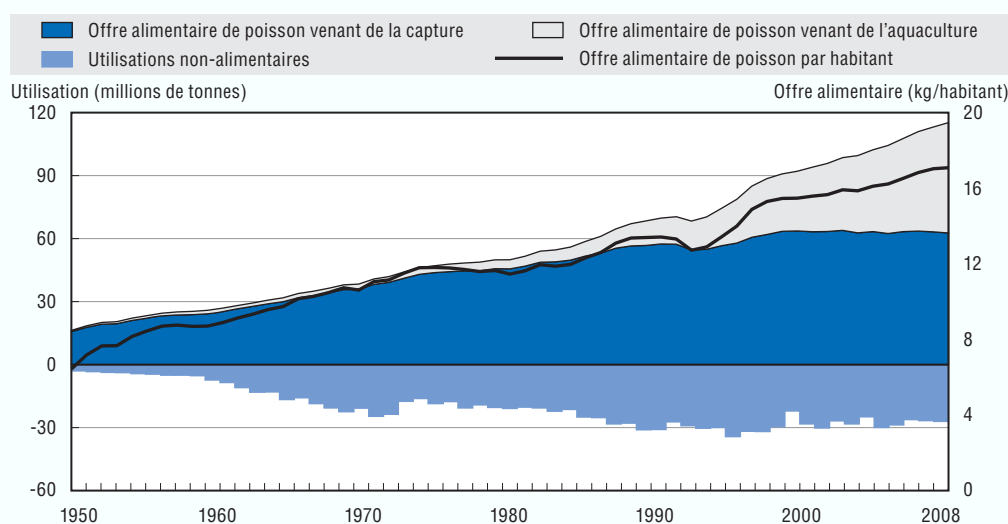
À l'heure actuelle, environ 80 % de la production totale de poisson sont consommés directement par les êtres humains. Le restant, issu en totalité de la pêche de capture, sert à la fabrication de produits non alimentaires, essentiellement des farines et des huiles de poisson, ainsi qu'à alimenter directement les poissons d'élevage et le bétail. En 2008, la production mondiale de poisson (pêche de capture et aquaculture) a atteint 142 millions de tonnes, plantes aquatiques non comprises. Il faut souligner que la production réelle pourrait être sous-estimée en raison de l'enregistrement incomplet des pêcheries de subsistance et de la pêche illégale, non déclarée et non réglementée. Pour 2009, les estimations font état d'une légère progression par rapport à 2008. Comparée à ce qu'elle était il y a dix ans, la production actuelle représente une augmentation de plus de 28 millions de tonnes. Cette offre supplémentaire est due en grande partie à l'accroissement de la production aquacole. La production issue des pêches de capture, qui a atteint un pic en 1996 avec 93,8 millions de tonnes, s'est depuis stabilisée autour de 85-94 millions de tonnes, un chiffre qui varie principalement en fonction des effets du phénomène climatique El Niño. Au cours des trois dernières années, la production des pêches de capture est restée proche de 90 millions de tonnes. Les prévisions indiquent qu'à l'avenir toute augmentation majeure de la production proviendra de l'élevage des poissons. La production aquacole joue déjà un rôle très important dans l'alimentation humaine. A la fin des années 80, 17 % du poisson consommé par habitant était du poisson d'élevage, or, on estime qu'il représente 46% actuellement. D'ici dix ans, il devrait représenter la moitié du poisson consommé.

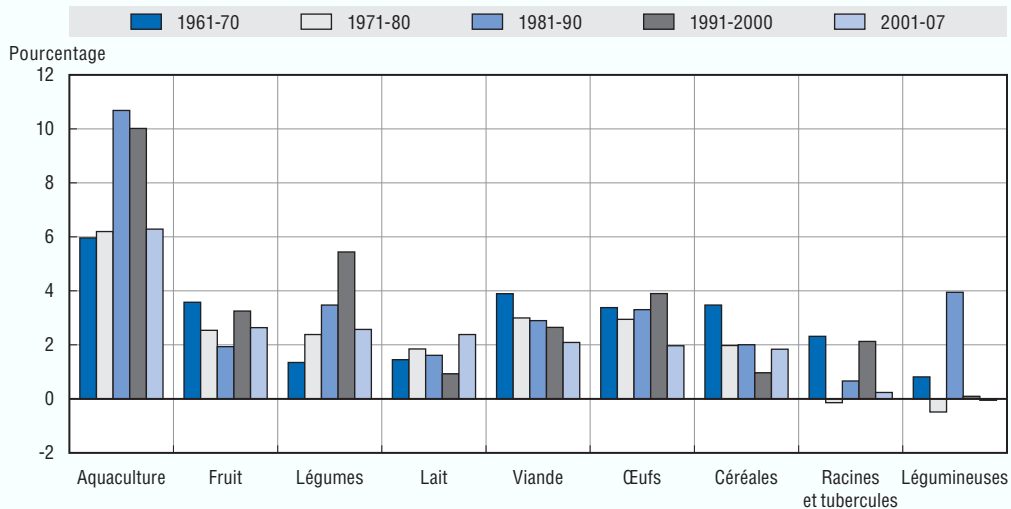
À raison d'un taux de croissance annuel moyen avoisinant 9 % depuis les vingt dernières années, l'aquaculture progresse actuellement plus vite que tous les autres secteurs de production alimentaire. L'expansion de la filière aquacole se poursuit sur tous les continents. De nouvelles zones sont exploitées, de nouvelles espèces élevées et on assiste à une intensification et à une diversification de la gamme des produits. Bien que le taux d'augmentation de la production aquacole ait ralenti pour se stabiliser autour de 6 % dans les années 2000, les perspectives de croissance n'en restent pas moins bonnes pour cette filière. De nouvelles espèces et de nouveaux types de produits seront commercialisés dans un proche avenir et les progrès technologiques qui seront réalisés contribueront à

améliorer considérablement la productivité, les rendements, la qualité et l'acceptation des innovations par les consommateurs. Il est clair toutefois que pour de nombreux pays, il reste encore beaucoup à faire pour que le secteur aquacole réalise son plein potentiel et qu'il devienne durable d'un point de vue économique, environnemental et social. Certains facteurs importants auront des répercussions sur l'industrie aquacole à l'avenir : changements climatiques, problèmes environnementaux, accès aux terres et à l'eau, approvisionnements en matières premières pour l'alimentation des poissons d'élevage, pandémies et gestion de la santé des poissons, intégration et structures de la propriété, gouvernance, sécurité sanitaire des aliments et traçabilité. Le colloque de l'OCDE visant à promouvoir les potentialités de l'aquaculture (*Advancing the Aquaculture Agenda*), qui s'est tenu en avril 2010, a mis en lumière l'importance d'instaurer un système de gouvernance rigoureux pour cette filière, afin d'en assurer la croissance future.

Les pêcheries, et notamment les exploitations aquacoles, interagissent avec l'agriculture de plusieurs façons. L'agriculture intégrée¹ en est un exemple évident, mais autrement plus important toutefois est l'impact des pêcheries sur les écosystèmes, les marchés, les produits et les prix, ainsi que sur les innovations et la technologie. Il est possible que les filières aquacoles et agricoles entrent en concurrence, non seulement sur le plan des ressources en eau et en terre, un problème qui concerne surtout l'agriculture irriguée, mais aussi sur le plan des disponibilités et de l'efficacité relative des aliments destinés à la fois à l'élevage des animaux aquatiques et à celui des animaux terrestres. Les farines et huiles de poisson issues des pêcheries de capture et des sous-produits de l'aquaculture sont non seulement utilisées dans l'alimentation des poissons d'élevage, mais entrent également dans les rations alimentaires destinées aux porcs, volailles, ruminants et animaux de compagnie. Depuis que l'expansion de l'aquaculture se poursuit, la production des farines de poisson, composant majeur des aliments pour espèces aquatiques carnivores et omnivores, lui est principalement destinée, un détournement qui s'est fait au détriment des aliments pour bétail, pour qui, à présent, elles ne sont globalement plus utilisées que dans les rations de démarrage et les régimes pour reproducteurs dans l'élevage des volailles et des porcs. On estime qu'en 2007 l'aquaculture a absorbé environ 68 % de la production mondiale de farines de poisson et 81 % des huiles de poisson. La croissance de la filière aquacole et la concurrence croissante qui l'oppose à la filière du bétail ont exercé une pression à la hausse sur les prix des farines et huiles de poisson et ont également accru la demande de sources supplémentaires voire substitutives d'aliments pour animaux. Les produits dérivés de l'agriculture et du bétail, servant traditionnellement à nourrir les animaux terrestres, sont de plus en plus utilisés par le secteur aquacole, en particulier dans l'élevage des espèces aquatiques non carnivores. La demande soutenue de produits du bétail et du poisson, ainsi que de biocarburants obtenus à partir de sous-produits agricoles, suscitent des inquiétudes non seulement en ce qui concerne la concurrence à l'égard des aliments pour animaux, particulièrement les ressources limitées en farines et huiles de poisson, mais aussi en ce qui concerne l'impact de cet accroissement de la demande sur l'environnement et sur le développement de l'élevage des animaux aquatiques et terrestres.

Graphique 1.20. Utilisation et offre mondiale de poisson



Graphique 1.21. Production mondiale (quantité)

* Les statistiques citées dans le présent encadré sont issues de la FAO, Département des Pêches et de l'Aquaculture.

1. L'expression « agriculture intégrée » fait référence à une gestion intégrée des ressources au sein de différentes activités, telles que des sous-systèmes de production végétale, de bétail et de poisson. Lorsqu'elle concerne l'aquaculture, il s'agit de la liaison concurrente ou séquentielle entre deux activités ou plus, dont une au moins est aquacole.

Questions clés et incertitudes

Les projections portant sur les marchés agricoles jusqu'en 2019 et qui sont détaillées dans le présent chapitre sont établies sur la base d'un scénario représentatif d'un consensus quant aux changements susceptibles d'être observés à l'avenir. Ces estimations s'appuient sur plusieurs hypothèses clés prenant en compte l'évolution de l'environnement macroéconomique et des taux de change, les cours de l'énergie et du pétrole, la poursuite des politiques agricoles actuelles, les conditions météorologiques moyennes, les tendances à long terme en matière de productivité et l'absence de chocs de marché. Si l'un de ces postulats devait être modifié, le tableau général des projections portant sur les produits agricoles de base serait également différent. La sensibilité des projections aux hypothèses portant sur les prix du pétrole brut a été démontrée dans un scénario figurant dans le *Rapport de l'OCDE et de la FAO sur les Perspectives agricoles* publié l'année dernière. Les résultats indiquaient qu'en cas de hausse des cours du pétrole brut, les prix des produits agricoles de base seraient tirés vers le haut. Les prix des productions végétales ont affiché une sensibilité à l'évolution des cours du pétrole significativement plus élevée que ceux du bétail. Ce phénomène s'explique par la part importante que représente l'énergie dans les coûts totaux de production végétale, à cause de l'utilisation de fertilisants, de produits chimiques et de carburant. En outre, l'émergence du secteur des biocarburants établit désormais un lien plus étroit avec les marchés du pétrole brut, en particulier pour les céréales secondaires, les oléagineux et le sucre. L'incidence des cours du pétrole brut sur le secteur du bétail est plus modeste, la hausse du coût de l'énergie et du fourrage étant atténuée, dans une certaine mesure, par la meilleure disponibilité des drêches de distilleries séchées (DDS), qui sont dérivées de la production de bioéthanol et qui peuvent être utilisées pour l'alimentation animale.

Plusieurs zones d'incertitudes majeures demeurent. Au début de la période visée par les *Perspectives*, la persistance des effets imputables aux perturbations mondiales sur les

marchés et la profonde récession économique coïncident avec un vif rétablissement dans les grands pays en développement et un retournement plus fragile dans la majeure partie de la zone de l'OCDE. Au sein de cette dernière, la crise grecque a accentué cette fragilité avec les craintes de contagion à d'autres pays d'Europe ayant d'importants déficits budgétaires, ce qui, à l'heure actuelle menace de ralentir la reprise mondiale. De nombreux pays membres de l'OCDE commencent à redresser leur solde budgétaire et à écouler l'excès de liquidités circulant dans leurs économies respectives afin de contenir l'inflation et de prévenir l'apparition de bulles sur les actifs. L'enjeu auquel devront faire face les pouvoirs publics à l'horizon 2010 et au-delà consistera à trouver une stratégie de sortie et à déterminer quand et comment réduire les liquidités et les plans de relance budgétaire sans étouffer l'activité encore convalescente. Dans le cadre de la mondialisation et de l'intensification de l'intégration économique et financière entre les États-nations, de nombreux facteurs extérieurs, tels que l'instabilité des cours de l'énergie et du pétrole, le taux du fret, l'inflation, les taux d'intérêts, la disponibilité du crédit et l'évolution des taux de change, peuvent avoir des répercussions considérables sur le positionnement de chaque secteur agricole par rapport à la concurrence, ainsi que sur leurs performances commerciales respectives. Autre évolution importante : la poursuite de la relocalisation de la production dans des zones du monde qui sont à la fois plus sévèrement atteintes par l'instabilité des rendements et plus souvent touchées par des perturbations météorologiques liées au changement climatique, ce qui pourrait rendre la rentabilité beaucoup plus variable au niveau mondial, induisant une plus forte instabilité dans la production et les flux d'échanges. Enfin, les changements qui seront apportés aux politiques agricoles et commerciales et la perspective de la conclusion des négociations commerciales internationales actuellement menées dans le cadre du cycle de Doha et d'éventuels accords bilatéraux, encore au stade des discussions, influenceront vraisemblablement de manière significative sur les marchés agricoles. Tous ces facteurs réunis jouent un rôle de plus en plus déterminant sur la formation des prix des produits de base, ce qui laisse entrevoir la poursuite des phénomènes de volatilité et d'incertitude sur les marchés des produits agricoles de base.

Les dix dernières années ont été le théâtre de changements permanents, qui ont modifié l'environnement dans lequel évolue le secteur agricole. Les toutes dernières années ont été marquées par une importante volatilité des prix et par une forte progression de la malnutrition. La période à venir se caractérisera également par le maintien des pressions économiques, démographiques, financières et environnementales, synonymes à la fois de difficultés et de perspectives intéressantes pour les agriculteurs, les entreprises alimentaires, les consommateurs et les pouvoirs publics. Certains des thèmes qui ont été identifiés représentent des défis considérables.

Sécurité alimentaire : des centaines de millions de personnes se trouvent toujours dans une situation d'insécurité alimentaire. Bien que la production mondiale soit désormais suffisante pour nourrir l'ensemble de la population, la malnutrition progresse depuis le milieu des années 1990 et a touché plus d'un milliard de personnes en 2009, en raison à la fois des récentes flambées des prix et de la récession économique mondiale. Paradoxalement, nombreux sont les individus souffrant de l'insécurité alimentaire qui sont eux-mêmes agriculteurs. Les tendances observées en matière de démographie et de revenus dans les économies émergentes vont continuer de tirer la demande en produits alimentaires au cours des décennies à venir, tandis que la montée en puissance du marché des biocarburants crée une nouvelle demande, dont les conséquences se font sentir sur le marché des produits alimentaires, à cause des changements dans l'affectation des terres qui en résultent. À l'avenir, il sera nécessaire d'accroître la production et la productivité,

tout comme il sera essentiel de disposer d'un système d'échange multilatéral, efficace et fondé sur des règles, afin de garantir la circulation de la nourriture depuis les zones où elle peut être produite en abondance vers celles où ce n'est, au contraire, pas possible. Ces questions sont abordées plus en détail dans l'encadré 1.3.

Encadré 1.3. La sécurité alimentaire est toujours une des priorités dans les programmes d'actions internationaux

Le Sommet mondial sur la sécurité alimentaire qui s'est tenu à Rome du 16 au 18 novembre 2009 a réclamé des mesures pour réduire la faim et la malnutrition dans le monde. Au nombre des objectifs cités dans la Déclaration du Sommet de Rome figurent une meilleure coordination au niveau mondial, national et régional, une inversion du déclin que connaît le financement de l'agriculture sur le plan national et international et une approche proactive des défis que présente le changement climatique. En vue de ce sommet, la FAO a rendu publiques plusieurs études contextuelles et a organisé un forum d'experts de haut niveau en octobre 2009 ayant pour thème Comment nourrir le monde en 2050.

Le défi à relever consiste à nourrir une population croissante, plus urbanisée et, en moyenne, plus riche, tout en adoptant des méthodes de production plus efficaces et durables et en s'adaptant au changement climatique. La population mondiale devrait augmenter de 2,3 milliards d'habitants entre 2009 et 2050, cette croissance devant se produire presque entièrement dans les pays en développement. C'est la population de l'Afrique subsaharienne qui devrait progresser le plus rapidement, à raison de 114%. On estime que nourrir une population de quelque 9 milliards d'habitants nécessiterait une augmentation totale de la production alimentaire mondiale de 70% entre 2005-07 et 2050. Pour ce faire, il faudrait que la production dans les pays en développement soit pratiquement multipliée par deux. Il va sans dire que cette nécessité d'accroître la production diminuerait sensiblement s'il était possible de réduire davantage les pertes de production (liées, par exemple, à des maladies, des nuisibles ou au stockage) et le gaspillage des produits alimentaires (notamment au cours de la transformation, du transport et de la consommation). Les projections incluses dans ces *Perspectives* indiquent une croissance mondiale de la production en adéquation avec l'estimation à long terme des besoins alimentaires.

La demande de céréales alimentaires et fourragères devrait augmenter d'un tiers jusqu'à atteindre 3 milliards de tonnes d'ici 2050, voire peut-être davantage étant donné l'essor du marché des biocarburants liquides. Les importations nettes de céréales des pays en développement seraient multipliées par trois pour atteindre près de 300 millions de tonnes à l'horizon 2050, soit environ 14% de leur consommation totale de céréales. La demande de denrées plus sensibles aux variations de revenus, telles que les huiles végétales, la viande et les produits laitiers, devrait augmenter encore plus rapidement. Parmi les filières agricoles, c'est celle du bétail qui connaît la plus rapide expansion. Plus de 80 % de l'augmentation attendue dans ce secteur au cours de la prochaine décennie devrait se produire dans les pays en développement, notamment en Asie et dans le Pacifique (surtout en Chine et en Amérique Latine), en dépassant par un facteur de 2 pour 1 l'augmentation prévue dans la zone de l'OCDE au cours de la décennie à venir.

Pour soutenir l'augmentation de la production nécessaire dans les pays en développement, la FAO estime à 209 milliards USD, aux cours de 2009 (soit 83 milliards USD nets d'amortissement), la somme qu'il faudrait investir en moyenne chaque année dans l'agriculture primaire et dans les services en aval, tels que le stockage et la transformation, les fonds provenant majoritairement de sources privées. Ce montant représente une augmentation de 50 % par rapport aux niveaux actuels et ne comprend pas les investissements publics qu'il serait nécessaire de réaliser dans des domaines tels que les routes, l'irrigation, l'électricité et l'éducation. En règle générale, depuis les années 70, ce sont les pays où les investissements nets par travailleur agricole ont été les plus élevés qui ont le mieux réussi à faire reculer la faim.

Comme le suggéraient les *Perspectives agricoles* de 2009 et semblent le confirmer les études contextuelles réalisées en vue du Sommet mondial de l'alimentation de la FAO, il est possible de devenir techniquement apte à produire suffisamment de nourriture, à condition de réaliser les investissements nécessaires et de gérer les ressources de façon pérenne. Pour autant, cela ne suffira pas à réduire la faim dans le monde, car elle est essentiellement due à la pauvreté. Ce n'est pas tant la disponibilité de la nourriture que son accessibilité qui pose problème. Une approche compréhensive en matière de sécurité alimentaire doit inclure des investissements visant à promouvoir des activités génératrices de revenus chez les pauvres et, partant, à améliorer leurs capacités à acheter des aliments. Il ne faut pas perdre de vue, qu'au final, réduire la faim peut entraîner des bienfaits substantiels en termes de croissance économique. Durant les années 1990, dans les pays où 2,5 % des habitants étaient sous-alimentés, la valeur ajoutée par travailleur était 20 fois supérieure à celle des pays où ce taux atteignait plus de 35 %.

Sources: <http://www.fao.org/wsfs>; <http://www.fao.org/wsfs/forum2050/wsfs-forum> and www.oecd.org/agriculture.

Changement climatique : un large consensus s'est établi dans la communauté scientifique sur le fait que ce sont les zones de production agricole les moins résistantes qui souffriront le plus de l'augmentation des températures, par exemple les zones tropicales et semi-tropicales ou les régions sèches, qui vont le devenir encore davantage à l'avenir. Le changement climatique est également susceptible d'accroître les risques portant sur la sécurité alimentaire, la hausse des températures et la multiplication des inondations faisant progresser les pathologies liées à la chaleur ou véhiculées par l'eau. La variabilité de la production et les incertitudes sur les approvisionnements devraient s'aggraver face à l'occurrence plus fréquente d'événements extrêmes, comme les sécheresses ou les inondations. Dans les cas les plus graves, les zones de production pourraient être modifiées. Il est également acquis que l'agriculture doit apporter une contribution importante à la réduction des émissions de gaz à effet de serre (encadré 1.4).

Encadré 1.4. Dans quelle mesure le changement climatique figure-t-il dans les perspectives agricoles ?

On parle de changement climatique lorsque des caractères climatiques habituels sont modifiés sur des périodes relativement longues, en général sur une décennie au moins. Bien que récemment les inquiétudes aient essentiellement porté sur l'augmentation des températures moyennes mondiales (réchauffement planétaire), de façon générale le changement climatique englobe des modifications et une variabilité des températures, des précipitations, de la pression atmosphérique, de l'humidité et du vent. En outre, le changement climatique a une incidence sur la fréquence des tempêtes, inondations, sécheresses et autres phénomènes climatiques extrêmes.

L'hypothèse d'un réchauffement planétaire est confortée par l'augmentation statistiquement importante des températures moyennes dans le monde, enregistrées sur plusieurs décennies par divers types de capteurs sur terre et sur mer et à bord de satellites.¹ Selon le quatrième rapport d'évaluation du Panel intergouvernemental sur le changement climatique (IPCC), « le réchauffement du système climatique est sans équivoque ».² Le changement climatique devrait avoir des répercussions considérables sur l'agriculture, au fur et à mesure que les conditions météorologiques évoluent. Bien qu'à l'heure actuelle la science ne puisse formuler de prédictions précises, une grande partie de la communauté scientifique s'entend pour reconnaître certaines tendances du changement climatique.

Les températures moyennes n'augmenteront pas de façon homogène sur toute la planète. D'après les projections de l'IPCC, le réchauffement sera plus prononcé à l'équateur et aux pôles qu'aux latitudes moyennes. Grosso modo, ceci pourrait se traduire par de meilleures conditions agricoles dans les régions tempérées (par exemple une saison de croissance plus chaude et plus longue), mais aussi par une dégradation des conditions de culture (liée par exemple au phénomène du stress thermique) dans les zones déjà très chaudes des tropiques.

L'augmentation des températures accélérera le cycle hydrologique et changera la distribution spatio-temporelle de l'eau douce³. Les disponibilités mondiales en eau douce devraient rester constantes. Même si, à court terme, la fonte accélérée des glaciers pourrait aggraver les risques d'inondation, à long terme elle implique une baisse de débit pour les régions tributaires de ces sources d'approvisionnement. On peut aussi concevoir que même si les précipitations annuelles restent constantes, les pluies pourraient tomber plus fréquemment à des moments où elles sont moins utiles (par exemple, en été, au moment des récoltes, plutôt qu'en hiver et au printemps).

En revanche, la hausse des concentrations de CO₂ pourrait avoir un « effet fertilisant » positif sur les rendements végétaux, particulièrement ceux du riz, du blé et du soja. Toutefois, cette hypothèse étant en grande partie fondée sur des expériences en laboratoire, cet effet pourrait ne pas être aussi conséquent en réalité. Il est à noter également qu'un nombre important de végétaux, dont le maïs et la canne à sucre, appartiennent à une famille de plantes pour lesquelles l'effet fertilisant est en fait plus limité, même en laboratoire.

Tous ces facteurs auront des conséquences à la fois positives et négatives sur les productions végétales et animales, en fonction de nombreux facteurs environnementaux prédominants dans une situation géographique donnée, des systèmes de gestion de la production, de l'impact des politiques d'atténuation et d'adaptation et des pratiques. Toutefois, compte tenu du fait que l'analyse du changement climatique porte essentiellement sur des horizons temporels à 25-50 ans, il est par conséquent difficile de l'inclure dans des perspectives agricoles de moyen terme. Le modèle Aglink-Cosimo servant à formuler les projections du rapport de l'OCDE-FAO sur les perspectives agricoles à moyen terme ne comporte aucune variable ou équation relative au changement climatique. Pour l'heure, il n'existe pas de liens explicites entre les modèles physiques utilisés dans l'étude du changement climatique et les

modèles économiques utilisés dans l'analyse des marchés, bien qu'il soit fort probable que l'on remédie à cette situation prochainement.

Bien que les projections à moyen terme de l'OCDE-FAO puissent intégrer implicitement certains éléments des effets du changement climatique sur certaines régions, il n'est pas possible d'extraire ou de quantifier ces répercussions. Une des hypothèses sous-tendant les projections est l'existence de conditions météorologiques ou de croissance « moyennes » dans les différents pays et régions. Or, on peut s'attendre à ce que les effets du changement climatique, particulièrement l'altération des conditions climatiques moyennes, se traduisent par des variations au niveau des rendements et des conditions moyennes des pâturages. Dans la phase préliminaire de préparation des *Perspectives agricoles*, les experts en denrées de base ajustent les projections de rendements et de productions agricoles en tenant compte d'un certain nombre de facteurs, tels que l'utilisation d'intrants, l'innovation et la technologie. Les experts nationaux de toutes les grandes régions agricoles renseignent un questionnaire détaillé, spécifique à chaque denrée de base, de sorte que les projections mondiales sont élaborées à partir d'une analyse faite au niveau des pays.

Même s'il n'est pas possible, à l'heure actuelle, d'estimer quantitativement les répercussions du changement climatique sur l'agriculture à moyen terme, celles-ci feront l'objet d'analyses plus poussées au cours des prochaines années. Les Ministres de l'agriculture, réunis à Paris en février 2010, ont observé que le changement climatique présente à la fois des défis et des opportunités pour le secteur agricole, notamment en ce qui concerne la réduction des émissions de gaz à effet de serre, la séquestration du carbone et la nécessité d'une adaptation. Ils ont demandé que soient analysés plus encore l'impact probable du changement climatique sur le secteur agricole et agro forestier, le rôle que ce secteur peut jouer en termes d'atténuation des effets et d'adaptation à ceux-ci, ainsi que les possibilités d'action des pouvoirs publics.⁴

1. NASA Goddard Institute for Space Studies (Institut d'Études Spatiales) <http://data.giss.nasa.gov/gistemp/>

2. IPCC Fourth Assessment Report: Working Group I: The Physical Science Basis (4e rapport d'évaluation de l'IPCC: Groupe de Travail I : Bases scientifiques physiques)

3. World Meteorological Organization (Organisation météorologique mondiale), <http://www.wmo.int>

4. Le Communiqué ministériel est disponible sur : www.oecd.org/agriculture/ministerial

Pressions sur les ressources : l'agriculture entre en concurrence croissante avec d'autres secteurs de l'économie pour ce qui est des terres exploitables, de l'eau, des minéraux et de l'énergie. La rareté de l'eau est un sujet de préoccupation important dans la mesure où l'agriculture est actuellement à l'origine de 70 % des prélèvements en eau douce au niveau mondial (45 % dans les pays de l'OCDE). D'après certaines estimations, d'ici 2025, 36 pays représentant une population de 1,4 milliard d'individus pourraient être confrontés à des problèmes de rareté des sols cultivables ou de l'eau. L'épuisement des ressources non renouvelables (y compris le pétrole et les minéraux) et la dégradation des terres arables aggravent encore les pressions sur les ressources. Il est urgent et nécessaire de renforcer les efforts déployés en faveur d'une meilleure gestion des réserves hydriques, y compris au moyen d'une tarification de l'eau qui reflète sa rareté. Certains États investissent désormais à l'étranger dans le but de sécuriser leur approvisionnement alimentaire auprès d'autres pays, où les contraintes pesant sur les ressources sont plus faibles. Il est essentiel d'établir des lignes directrices relatives à ce type d'investissement afin de garantir le respect des économies locales.

Circuits alimentaires mondiaux : le secteur de l'alimentation subit une concentration, une mondialisation et une intégration verticale croissantes. Ces mutations lui permettent de répondre efficacement à la diversité et à l'évolution des goûts des consommateurs tout en maintenant des prix relativement bas. Des inquiétudes demeurent toutefois quant au pouvoir de marché de plus en plus important de certains acteurs, à la transmission des prix, à la transparence et à ce qui constitue une répartition « équitable » des bénéfices tout au long du circuit alimentaire. À la fois les normes publiques de sécurité des aliments et les normes privées de qualité sont devenues plus exigeantes pour répondre à la demande

des consommateurs, mais ceci induit toutefois une hausse des coûts de mise en conformité, et certains agriculteurs, en particulier dans les pays en développement, ont parfois du mal à respecter des critères plus stricts.

Innovation : la capacité du système agricole et alimentaire mondial à continuer de fournir un approvisionnement adéquat à destination de l'alimentation, du fourrage et d'autres secteurs sera largement conditionnée par la technologie et l'innovation. Dans certains domaines, il existe une marge de manœuvre considérable pour améliorer la productivité, grâce à la diffusion plus étendue de technologies déjà disponibles. Des progrès peuvent également être accomplis en rationalisant la consommation, dans la mesure où, d'après certaines estimations, un tiers de la nourriture qui « disparaît » serait en réalité « gaspillée ». Ces gaspillages se produisent dans les exploitations agricoles, au niveau du système de stockage et de distribution, dans le cadre des services alimentaires et chez le consommateur final. Les pouvoirs publics doivent agir en partenariat avec le secteur privé pour accroître l'investissement dans la recherche et le développement, tout en maintenant les marchés ouverts pour lever les contraintes pesant sur l'innovation et la technologie. Enfin, l'un des grands défis qui demeurent est celui de l'évolution et de l'acceptation des cultures génétiquement modifiées. À cet égard, il reste à déterminer la mesure dans laquelle le manque de simultanéité dans l'action publique menée par les différents États se traduira par des détournements des échanges entre pays et régions.

La réunion du Comité de l'Agriculture de l'OCDE au niveau ministériel qui s'est tenue les 25 et 26 février 2010 a permis d'aborder plusieurs de ces thèmes. Les avis émis par les ministres figurent dans le communiqué ministériel de la réunion, dont l'encadré 1.5 propose un extrait.

Encadré 1.5. Rencontre des ministres de l'Agriculture des pays de l'OCDE en 2010

Les débats ministériels ont porté sur des questions majeures axées sur l'avenir. Un des thèmes clé abordés a été la sécurité alimentaire. Le système agroalimentaire et agricole mondial pourra-t-il répondre à la demande croissante entraînée par l'essor démographique, dans un monde où les terres, l'eau et autres ressources naturelles subissent déjà des pressions manifestes et où le changement climatique posera encore plus de défis ? La tâche des pouvoirs publics est de veiller à ce que soient mises en place les politiques et les institutions appropriées.

Les ministres ont convenu d'étoffer et de compléter les principes énoncés en 1998 en matière de politiques agricoles, en reconnaissant que la grande priorité est la nécessité de fournir en quantité adéquate une alimentation saine et nutritive à une population mondiale grandissante, et ce de façon durable. Plus précisément, les ministres ont convenu :

a) qu'il est nécessaire d'adopter **une approche intégrée de la sécurité alimentaire** englobant la production intérieure, les échanges internationaux, les stocks, les filets de sécurité en faveur des pauvres, ainsi que d'autres mesures reflétant le niveau de développement et les richesses naturelles, tandis que la lutte contre la pauvreté et le développement économique sont essentiels pour apporter une solution durable à l'insécurité alimentaire et à la faim dans le monde à long terme ;

b) que la **«croissance verte»** offre des **possibilités** de contribuer à un développement économique, social et environnemental durable, que l'agriculture a un rôle important à jouer à cet égard, de même que l'ouverture des marchés, qui facilite le partage des technologies et des innovations propices à cette forme de croissance, et qu'il importe, dans ce contexte, de se garder de toute forme de protectionnisme ;

c) que le **changement climatique présente des défis et opportunités** pour le secteur agricole en ce qui concerne la réduction des émissions de gaz à effet de serre, la séquestration du carbone et la nécessité de s'adapter ;

*suite***et que les pouvoirs publics doivent veiller à ce que :**

d) les agriculteurs et les fournisseurs de produits alimentaires des pays développés comme des pays en développement soient à même de s'adapter efficacement à l'évolution de la demande des consommateurs et de la société en général, et à ce que la transmission des signaux-prix dans la filière alimentaire s'améliore, tant à l'échelle locale qu'à l'échelle régionale ou internationale ;

e) les institutions et les cadres d'action publique et réglementaires soient en place pour permettre aux marchés des produits agricoles et alimentaires de fonctionner de façon rationnelle, efficace, transparente et équitable ;

f) des politiques appropriées soient mises en œuvre pour faciliter la gestion des risques au niveau des exploitations et des ménages agricoles et dans l'ensemble du secteur agroalimentaire, y compris, le cas échéant, en réaction aux incidences d'une instabilité extrême des prix sur les agriculteurs, tout en maintenant une répartition efficiente des responsabilités entre acteurs privés et acteurs publics ;

g) les politiques applicables au secteur agricole et alimentaire soient cohérentes avec les mesures à caractère général prises sur les plans macroéconomique, commercial et industriel ainsi que dans les domaines de l'environnement, de l'énergie, de la consommation et de la politique sociale (y compris la santé et la nutrition), et à ce que les politiques menées par les pays développés soient cohérentes avec les efforts déployés pour aider les pays en développement ;

h) les échanges jouent un rôle dans l'équilibrage de l'offre et de la demande mondiales, et à ce qu'ils constituent une source fiable d'approvisionnement pour les pays dépendant des importations et un débouché fiable pour les fournisseurs compétitifs, moyennant l'instauration d'un système commercial multilatéral efficace, fonctionnant correctement et basé sur des règles, laquelle serait sensiblement facilitée si le Programme de Doha pour le développement aboutissait à une conclusion ambitieuse, équilibrée et globale ;

i) les politiques soutiennent les efforts déployés par les agriculteurs et les autres agents de la filière alimentaire en vue de gérer efficacement les ressources naturelles et à fournir des produits de base obtenus par des pratiques durables ;

j) les mesures d'incitation et de dissuasion puissent être conçues de façon efficace et transparente afin de refléter l'ensemble des coûts et avantages pour la société, en vue d'améliorer les performances environnementales, en cohérence avec les règles et les engagements multilatéraux pour le commerce ; de faciliter l'adaptation au changement climatique et l'atténuation de ce phénomène ; de favoriser l'adaptation du système agricole et alimentaire aux pressions exercées sur les ressources, notamment les sols et l'eau ; de réduire les pertes et les déchets tout au long de la filière alimentaire ; d'assurer la fourniture de biens et services publics tels que les aménités rurales, la biodiversité, la préservation du paysage et des fonctions d'écosystème des terres ; et de contribuer au développement des zones rurales ;

k) le climat de l'investissement soit favorable, notamment en ce qui concerne l'investissement direct étranger dans les pays émergents ou en développement, en accord avec les principes internationalement admis ;

l) l'innovation, y compris le transfert des technologies, soit encouragée, afin d'accroître la productivité, d'améliorer l'efficacité, d'exploiter les ressources de façon plus durable, de lutter contre le changement climatique et de réduire les déchets, moyennant entre autres une protection équilibrée des droits de propriété intellectuelle et un cadre réglementaire propice à l'innovation et aux nouvelles technologies, ainsi qu'aux partenariats public-privé ;

m) la protection des consommateurs soit renforcée par l'élaboration et l'application de normes de sécurité des produits destinés à l'alimentation humaine et animale, qui soient efficaces, étayées par des données scientifiques et conformes aux accords internationaux ;

n) les politiques soient explicitement liées à des objectifs spécifiques ou à des bénéficiaires déterminés, tout en limitant la charge administrative pesant sur le secteur pour minimiser les coûts publics totaux et à ce que les mesures fassent régulièrement l'objet d'un suivi et d'une évaluation pour en garantir en toutes circonstances la pertinence, la rationalité économique et l'efficacité.

Ce texte, extrait du communiqué des ministres de l'Agriculture, peut être consulté dans son intégralité sur le site www.oecd.org/agriculture/ministerielle.

Notes

1. Une mesure agrégée est l'indice de production nette qui est une mesure synthétique de la croissance brute de la production de tous les produits de base inclus dans les Perspectives, nette des frais de semences et d'aliments qui sont internes au secteur, mesurée sur la base des prix internationaux constants de référence de 2004-06.
2. Brésil, Sao Paolo (ancienne distillerie).
3. Prix à la production en Allemagne, net de droit de douane sur le biodiesel.
4. Toutes les valeurs pour les biocarburants sont exprimées en fonction de l'apport énergétique, sauf mention contraire.
5. Toutes les valeurs pour les parts d'utilisation des biocarburants sont exprimées en fonction de l'apport énergétique, sauf mention contraire.
6. Avec la chute des cours du pétrole et des produits de base, la hausse des prix alimentaires dans le monde s'est tassée en 2009 par rapport à 2008.

Chapitre 2

Volatilité et transmission des prix

La volatilité des prix suscite de plus en plus d'intérêt depuis l'augmentation rapide des prix des denrées alimentaires en 2007/08 et leur chute par la suite. Comme cela a été le cas durant les autres périodes où les prix ont fluctué rapidement, les répercussions ne sont pas les mêmes pour tous les acteurs de la chaîne agroalimentaire. Il est clair que les producteurs (vendeurs) sont gagnants et les consommateurs (acheteurs — alimentation humaine ou animale) perdants lorsque les prix augmentent ; la situation est inversée lorsque les prix baissent. Ces fluctuations de prix ont une incidence différente sur les producteurs et les consommateurs selon qu'ils se trouvent dans des pays développés ou non.

Quand les prix flambent, les consommateurs dans les pays en développement, qui consacrent une grande partie de leurs revenus à l'achat de nourriture, sont durement touchés. Bien souvent leurs options sont plus limitées quant aux produits alimentaires qu'ils peuvent choisir. Lorsque les prix chutent, les producteurs dans les pays développés ont souvent la possibilité de recourir à différents dispositifs de soutien ainsi qu'aux marchés du crédit. En revanche, dans les pays en développement, les revenus des producteurs peuvent accuser de très fortes variations, surtout s'il s'agit de denrées dont leurs revenus sont excessivement tributaires comme c'est souvent le cas. Quoi qu'il en soit, une forte volatilité (c'est-à-dire, une augmentation suivie d'une chute des prix, toutes deux élevées et imprévues) impose des coûts importants tout au long de la chaîne agroalimentaire, car l'incertitude entrave l'investissement et le développement sectoriel. Les pouvoirs publics, qui s'inquiètent de la possibilité d'une volatilité accrue des prix à l'avenir, ou tout au moins d'une volatilité qui reste à des niveaux intolérablement élevés, cherchent des solutions pour l'éviter ou la limiter afin de protéger leurs populations de ses effets dommageables.

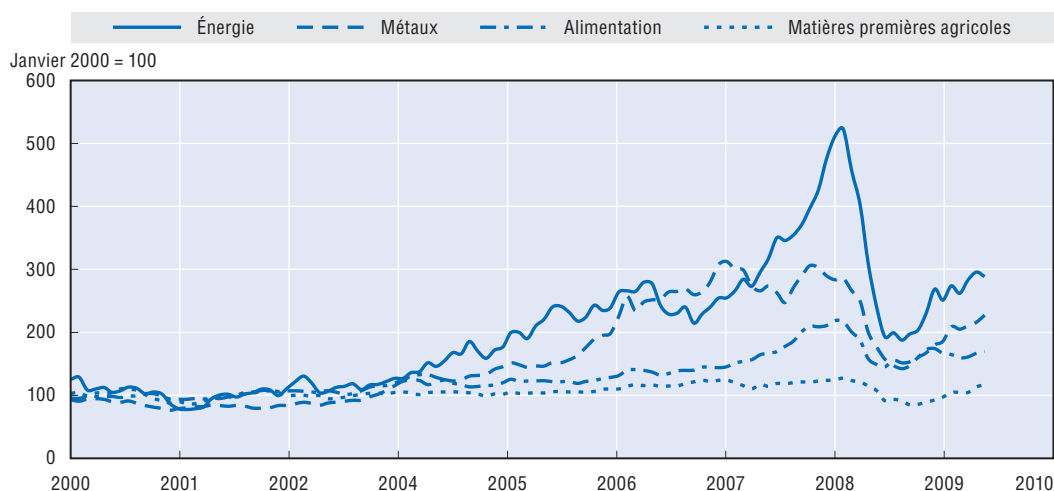
Ce chapitre s'intéresse à deux dimensions de la question qui est de déterminer si les prix des denrées agricoles sont en train de devenir plus instables. La première dimension est la volatilité des prix au niveau mondial. Les fluctuations des prix internationaux des denrées sont-elles plus prononcées que par le passé? La deuxième dimension est l'intégration des marchés et la transmission des prix internationaux jusqu'aux marchés intérieurs. Comment les chocs qui se produisent sur les marchés internationaux sont-ils absorbés et par qui ? Ces phénomènes complexes n'apparaissent pas clairement dans des projections de la nature de celles des perspectives agricoles, qui supposent une trajectoire intrinsèquement stable en ce qui concerne les forces motrices clé, telles que les rendements des récoltes, les prix des intrants et des énergies et le cadre d'action. La présente étude revisite la flambée des prix de 2007/08 et examine des statistiques relatives à la volatilité des prix. Ensuite, la discussion s'oriente sur l'intégration des marchés et la

transmission des prix jusqu'aux marchés intérieurs, avec ce que cela implique pour la volatilité des prix. En conclusion, plusieurs possibilités d'action et un programme de recherche sont commentés.

La flambée des prix mondiaux de 2007/08

La hausse brutale des prix des denrées agricoles en 2007/08 a été largement étudiée.¹ Durant cette période, les prix mondiaux des denrées alimentaires ont atteint des niveaux sans précédent, en termes nominaux, ainsi qu'en témoigne l'indice des prix des denrées alimentaires de la FAO qui a atteint un pic en juin 2008 avant de redescendre, début 2009, jusqu'aux niveaux de 2006. Comme l'indique le Graphique 1, cette montée subite des prix des denrées alimentaires de base a suivi ce que certains ont décrit comme la plus longue et la plus forte flambée des prix mondiaux des denrées en plus d'un siècle.² Les facteurs sous-jacents qui ont conduit à cette envolée généralisée des prix semblent essentiellement de nature internationale et macroéconomique, comme par exemple la croissance économique rapide des pays en développement durant cette période, particulièrement en Asie, mais d'autres facteurs, d'ordre monétaire, y ont également contribué, comme l'augmentation de la masse monétaire, le laxisme financier et les fluctuations des taux de change (en particulier la dévaluation du dollar des États-Unis). Eu égard aux co-mouvements importants observés parmi les prix des denrées de base au cours de cette période, les augmentations des prix des denrées alimentaires, malgré leurs énormes implications pour la sécurité alimentaire, ont été relativement plus restreintes que celles de nombreuses autres denrées de base.

Graphique 2.1. Co-mouvements des prix des denrées de base 2000-10

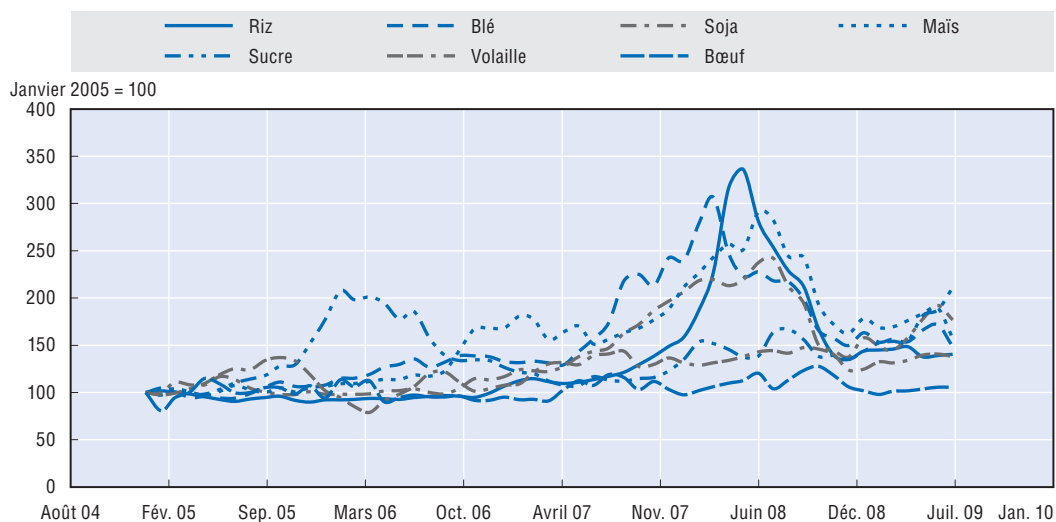


Source : FMI Statistiques financières internationales (2010).

Dans le contexte d'une plus large flambée des prix des produits de base, la hausse des prix alimentaires a été affectée par une succession de déficits de récoltes dus à la sécheresse, à un moment où les niveaux des stocks étaient bas. Elle a aussi été influencée par l'intégration croissante des marchés agricoles avec les marchés énergétiques et l'impact considérable, tant voulu qu'involontaire, des mesures instaurées par les pouvoirs publics. Il est important de noter que les prix des énergies, qui se sont le plus envolés

parmi toutes les denrées de base, sous-tendent les coûts de production des produits agricoles nécessitant des intrants énergétiques et des engrais. Hormis les répercussions de ces augmentations de prix, la demande émergente de matières premières agricoles destinées à la production de biocarburants a eu un impact certain. Cet impact s'est essentiellement cantonné à quelques produits végétaux, notamment le maïs aux États-Unis, les huiles végétales en UE et, dans une moindre mesure, le sucre au Brésil. Les objectifs imposés d'utilisation de biocarburants et les autres politiques de subvention n'ont fait que renforcer les liens entre les prix des énergies et des denrées agricoles destinées aux biocarburants. Par ailleurs, l'augmentation de la production de matières premières destinées aux biocarburants s'est faite au détriment d'autres végétaux qui ont vu leurs surfaces de culture diminuer (par exemple le blé et le soja). Les inquiétudes suscitées par l'inflation des prix alimentaires ont poussé certains pays, aussi bien exportateurs qu'importateurs de denrées alimentaires (riz y compris), soucieux de garantir leurs approvisionnements alimentaires, à prendre d'autres mesures, qui ont eu pour effet combiné de forcer les prix vers le haut (graphique 2.2).

Graphique 2.2. Co-mouvements des prix des productions végétales alimentaires



Source : <http://www.fao.org/worldfoodsituation/wfs>

Bien que le facteur énergie ait été une cause importante et controversée de la hausse des prix des denrées agricoles, d'autres facteurs sont intervenus. Initialement, l'offre agricole s'est montrée peu réceptive à l'accroissement de la demande, non seulement en raison des déficits de production liés aux conditions météorologiques et des retards de production qui en découlent, mais aussi à l'issue d'une longue période où l'investissement était resté faible en raison de la modicité des prix réels sur les dix années précédentes. Les stocks des denrées de base sont tombés à des niveaux dangereusement bas en 2006 et 2007. Des facteurs macroéconomiques comme la dévaluation du dollar des États-Unis et l'expansion de la masse monétaire ont également influé sur la crise, y compris dans la filière agricole. La dévaluation du dollar des États-Unis a amélioré le pouvoir d'achat de nombreux pays importateurs, ce qui a entraîné un accroissement des prix des denrées libellées en dollars.

Le rôle joué par la spéculation sur les marchés financiers fait l'objet de vifs débats. Certains analystes mettent en avant que les taux d'intérêts bas et les faibles rapports générés par d'autres marchés ont attiré des investisseurs non commerciaux sur les marchés agricoles et autres marchés de denrées, ce qui a contribué à la hausse des prix. Bien entendu, le lien de causalité est discutable : il est plus probable que des prix en hausse aient attiré des spéculateurs que l'inverse. Des données anecdotiques suggèrent que le nombre de traders spécialisés dans les marchés des contrats à terme a augmenté à mesure que les prix ont grimpé. Par exemple, il est possible que les fonds d'investissement institutionnels qui gèrent leur portefeuille à long-terme en se basant sur des indices de prix alimentaires plutôt que sur des marchés particuliers, aient pu contribuer à l'augmentation des prix à terme. Différentes études, comme celle menée par Irwin et Saunders (2010) et celle de Gilbert (2009) fournissent des conclusions divergentes quant à savoir si les fonds indiciels ont causé la bulle 2006-2008 des prix des matières premières.

Volatilité et incertitude sur les marchés agricoles

La nature et les causes de la volatilité des prix des denrées sont complexes et de nombreux contributifs peuvent être recensés. La volatilité des prix fait référence à un mouvement non prévisible des prix. La nature de la volatilité, en termes de périodicité des mouvements de prix, qu'ils se produisent sur un jour, un mois, une année ou une saison de l'année, peut avoir des conséquences différentes pour les producteurs ou les consommateurs, selon la denrée dont il s'agit.³ La tendance à long terme des prix agricoles a été à la stagnation, ponctuée de quelques hausses importantes. Une étude au moins a permis d'en recenser trois sur la période de 1970 à 2008.⁴ Quant à ses causes, fondamentalement, la volatilité découle de la dépendance de la production agricole vis-à-vis des conditions météorologiques qui peuvent influencer directement sur les rendements des récoltes. Par ailleurs, elle est aggravée par la faible réactivité de l'offre par rapport aux fluctuations de prix, à brève échéance (ce qu'on appelle une offre peu élastique), une fois que les décisions de produire ont été prises. En général, la réactivité de la demande alimentaire est elle aussi nécessairement faible étant donné la nature intrinsèquement essentielle de la nourriture. Compte tenu de ceci, les prix réagissent parfois fortement, même en présence de chocs apparemment insignifiants touchant l'offre et la demande. La faible élasticité de l'offre peut être compensée en partie par la constitution de stocks, qui permettent de continuer à satisfaire la demande. Dans cette optique, le niveau des stocks est crucial, car s'ils sont trop bas, leur effet d'amortisseur de chocs sera limité. On associe des stocks insuffisants à des périodes de plus grande volatilité des prix (voir Deaton et Laroque (1992), Balcombe (2008), et Chavas et Kim (2006).

Les chocs peuvent être transmis par d'autres marchés. Ils peuvent être causés par l'évolution de la demande, par exemple en réponse à une croissance ou à une récession économique, ou bien provenir du côté de l'offre, notamment suite à une réduction des approvisionnements d'intrants, à la mise à disposition de produits substituables/complémentaires ou, comme c'est normalement le cas, sous l'effet des marchés de l'énergie. Pour finir, les chocs peuvent se transmettre par le biais de variables macroéconomiques telles que les taux de change et les termes de l'échange. Balcombe (2008) constate que la volatilité de la plupart des denrées alimentaires individuelles est indéniablement liée à la volatilité générale d'autres denrées agricoles.

La volatilité des prix est généralement mesurée pour une série de prix données au moyen d'un coefficient de variation (CoV) qui exprime la volatilité estimée d'une série

donnée à sa valeur moyenne. Ceci permet d'établir des comparaisons entre des denrées dont les prix moyens sont différents. La mesure de volatilité utilisée traditionnellement dans ces calculs est l'écart-type pour les prix observés. Cette mesure s'applique à des observations *ex post* de prix réels. Cependant cette mesure considère implicitement que toute volatilité de prix est imprévue. Or, il est clair qu'un certain degré de volatilité est prévisible (notamment les variations saisonnières, les cycles commerciaux ou autres comportements tendancielles), de telle sorte que les résultats obtenus à partir de l'écart-type simple peuvent surestimer le degré d'incertitude et de volatilité (pour une plus ample discussion voir Moledina *et al.* 2004). Par conséquent, pour essayer de mieux mesurer l'incertitude et l'imprévisibilité à laquelle le marché est confronté, il est courant de ne tenir compte, dans une série, que des mouvements qui ne peuvent pas être prévus par rapport aux valeurs antérieures de la série. Les CoV des prix ainsi obtenues pour plusieurs denrées et pays sélectionnés sont présentées au tableau 2.1 une fois enlevé l'élément prévisible des valeurs observées.⁵ Les valeurs proches de 0 indiquent une faible volatilité, tandis que les valeurs plus élevées témoignent d'une plus grande volatilité des prix.

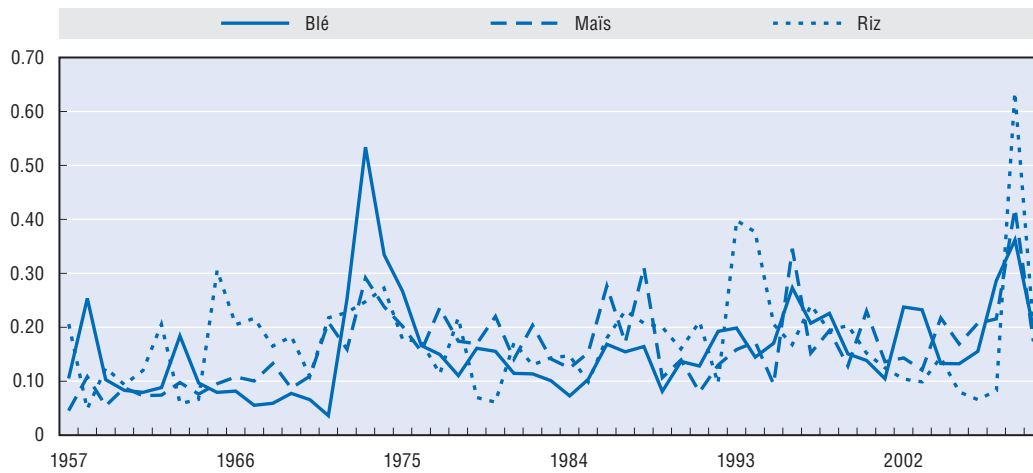
Tableau 2.1. Coefficients de variation des prix de quelques denrées dans plusieurs pays sélectionnés : 2006-10

	Maïs	Riz	Blé
International	0,110	0,117	0,080
Argentine	0,084		
Australie			0,080
Bengladesh		0,055	0,056
Brésil	0,103	0,085	0,118
Burkina Faso		0,102	
Cambodge		0,107	
Chine		0,012	
Equateur	0,046		
Egypte			0,081
UE	0,061		0,096
Indie		0,034	0,043
Israël			0,061
Japon		0,027	
Kenya	0,093		
Mexique	0,042		
Pérou			0,026
Philippines		0,046	
Afrique du Sud	0,078		
Soudan			0,128
Thaïlande		0,117	
Ouganda	0,157		
États-Unis	0,110	0,110	0,080

Source : FAO (2010). Prix de gros mensuels par tonne, convertis en USD, période de janvier 2006 à janvier 2010. Les prix de référence internationaux utilisés sont ceux des États-Unis pour le maïs et le blé, et de la Thaïlande pour le riz.

Ces résultats indiquent une grande diversité de cas en matière d'instabilité des prix. Les prix internationaux sont effectivement très instables. Pour les pays et denrées sélectionnés figurant au tableau ci-dessous, on observe que la volatilité des prix est généralement moins élevée sur les marchés nationaux que sur les marchés internationaux. On relève quelques exceptions importantes, notamment certains pays en développement, comme le maïs en Ouganda ou le blé au Soudan dont les prix ont été plus volatils. Dans les marchés plus ouverts aux échanges, la volatilité des prix tend à se rapprocher de celles des prix des marchés internationaux. En revanche, dans les pays ayant largement recours à des politiques de stabilisation des prix, comme l'Inde, la Chine et le Japon, la volatilité des prix sur les marchés nationaux est beaucoup moins importante que sur les marchés internationaux. Il faut noter néanmoins que les comparaisons entre pays sont rendues compliquées par de multiples facteurs, notamment les différences de qualité ou d'attribut des produits, qui peuvent avoir une incidence sur la diversité des mouvements des prix du marché.

Suite aux récentes fluctuations des prix, la question de savoir si la volatilité des prix s'est accrue fait l'objet de débats. La volatilité nominale historique, calculée sur une année, pour trois denrées végétales de 1957 à 2009 est représentée sur le graphique 2.3. Bien que l'on observe de fortes hausses correspondant aux crises de 1971-73 et 2007/08, aucune tendance générale n'apparaît dans cette série, ce qui soutiendrait la thèse que la volatilité peut augmenter à certaines périodes, mais qu'elle revient ensuite à des niveaux plus normaux. Le tableau 2.2 indique les coefficients de variation estimés de ces denrées végétales pour la période 1967-2009 à partir de données mensuelles. Là aussi, aucun schéma évident ne se dégage lorsque l'on fait des comparaisons sur plusieurs décennies. Certes, au cours des vingt dernières années, la volatilité des prix historiques du blé et du maïs s'est accrue, mais, observée sur un laps de temps plus long, peu d'éléments apparaissent qui traduisent l'existence d'une telle tendance. En fait, les prix semblent avoir été moins instables au cours de la dernière décennie que dans les années 70 et 80. Il est à noter également qu'en ce qui concerne les moyennes décennales des prix du riz, le tableau 2.2 fait état d'une volatilité des prix déclinante sur les trente dernières années. Au moyen de méthodes d'analyse de séries temporelles plus formelles, Balcombe (2008) s'est également penché sur la dynamique des prix internationaux des denrées sur une longue période. En se basant sur des observations mensuelles et annuelles, cet auteur ne décèle aucun comportement indicatif d'une tendance à la volatilité en ce qui concerne les prix. Une étude récente réalisée par Gilbert et Morgan (2010) confirme cette constatation générale. Toutefois, cette étude relève une exception majeure : le riz dont les prix sembleraient de plus en plus volatils. D'autres constatations, basées sur l'analyse de la volatilité déduite à travers celle des marchés à terme du maïs et du blé, suggèrent que l'incertitude du marché de ces denrées est en augmentation depuis une vingtaine d'années⁶. Au vu de tous ces résultats contrastés, obtenus à partir de méthodes différentes et sur des durées différentes, il n'y a pas assez d'éléments permettant de déterminer si et comment la volatilité des prix a changé par rapport au passé, ni de quelle manière. Des recherches supplémentaires s'avèrent nécessaires.

Graphique 2.3. Volatilité nominale annualisée historique : denrées céréalières**Tableau 2.2. Volatilité annualisée historique des prix internationaux de céréales**

	Maïs	Riz	Blé
Moyenne 1967-69	0,088	0,154	0,104
Moyenne 1970-79	0,194	0,183	0,208
Moyenne 1980-89	0,185	0,157	0,123
Moyenne 1990-99	0,089	0,121	0,096
Moyenne 2000-09	0,135	0,116	0,112

Source : FAO (2009).

Même si les évaluations sont contrastées, il n'en reste pas moins que les marchés agricoles continuent d'être caractérisés par une forte volatilité des prix. Les discussions se focalisent actuellement sur la question de savoir s'il existe désormais de nouveaux facteurs qui pourraient induire une plus grande volatilité des prix à l'avenir. Le premier est le lien de dépendance qui s'est renforcé entre les marchés des énergies et ceux des denrées. Compte tenu du fait que la production agricole dépend de plus en plus de l'utilisation d'intrants énergétiques, du côté de l'offre, et qu'elle fournit de plus en plus de matières premières destinées à la production de biocarburants, les prix des denrées alimentaires tendront à être plus étroitement liés à ceux du pétrole et la volatilité des prix énergétiques à se transmettre à leurs prix. L'incertitude liée aux marchés de l'énergie à terme, dans le contexte de reprise économique, de mondialisation croissante de l'économie et de sources de carburants classiques apparemment limitées, suscite des inquiétudes liées à la problématique « nourriture contre carburant » en période de pénurie. On s'attend à ce que si les prix de l'énergie augmentent davantage, le lien avec les prix alimentaires sera plus important.

Un autre élément qui apparaît est la présence de puissants investisseurs institutionnels sur les marchés à terme et le potentiel de spéculation préoccupant qui pourrait influencer les prix des denrées alimentaires à court terme. Quant à l'action des pouvoirs publics, d'après Chavas et Kim (2006), le retrait des mesures de stabilisation des prix et la réduction des stocks nationaux de céréales alimentaires ont créé des conditions propices à une plus grande volatilité des prix. Ce dernier point est particulièrement important en ce

qui concerne la Chine, qui a réduit considérablement ses stocks au cours des 10 dernières années. Il est généralement admis que des ratios stocks/utilisation bas à l'échelle planétaire signifient que les marchés internationaux ne peuvent pas contribuer à stabiliser les prix lorsque les approvisionnements à court terme subissent des chocs préjudiciables. Outre ces facteurs, il y a les inquiétudes que provoquent les événements climatiques extrêmes associés au changement climatique, dont la fréquence et l'impact sont en augmentation. De fortes variations des approvisionnements, surtout au niveau des principaux fournisseurs/exportateurs, induiraient une plus forte volatilité des prix à l'avenir.

La transmission des prix internationaux jusqu'aux marchés intérieurs

Les fluctuations des prix sur les marchés internationaux sont sans doute moins déterminantes que ce qui se passe à l'intérieur des marchés nationaux, car les échanges représentent un faible pourcentage des transactions internationales.⁷ La question est de savoir de quelle manière les fluctuations des prix internationaux se répercutent aux prix et aux marchés des produits agricoles à l'intérieur des pays (et, potentiellement, *vice versa*). Ceci relève du concept de la « transmission spatiale des prix », un processus économique selon lequel les prix dans des marchés spatialement séparés peuvent être influencés par des activités d'arbitrage/d'échanges entre ces marchés. En termes de transmission des prix des marchés internationaux vers les marchés intérieurs, cela revient à mesurer le degré d'intégration des marchés intérieurs aux marchés mondiaux : un degré élevé de transmission correspond à des co-mouvements des prix tandis qu'un faible degré correspond à des prix qui évoluent indépendamment les uns des autres. La transmission des prix peut être également évaluée à l'intérieur des marchés domestiques, elle mesure alors les impacts des mouvements de prix verticalement dans la chaîne alimentaire, et influe également sur la transmission des prix internationaux qui peut être différente pour les producteurs et pour les consommateurs. L'évaluation de la transmission verticale des prix implique une multitude de questions intérieures importantes qui sont au-delà du champ de la discussion en cours et sont exclues de l'analyse présentée.

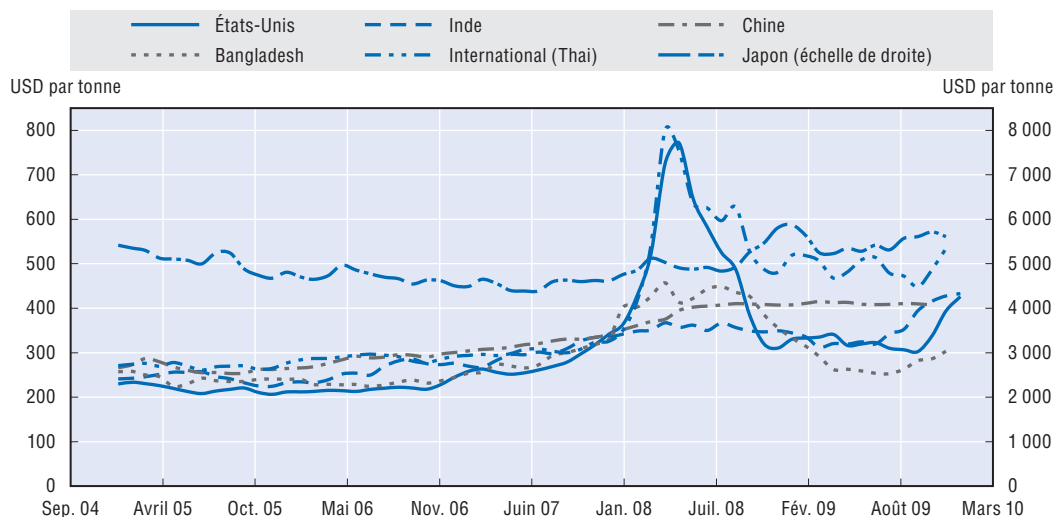
Le mouvement effectif ou potentiel des importations ou des exportations, visant à exploiter des différentiels de prix dans des marchés séparés spatialement, a une incidence sur la transmission des prix. Il en découle qu'en matière de transmission des prix il faut tenir compte des coûts de transaction, de transport et d'information entre les marchés, ainsi que des différences d'attributs des produits. Il est important de noter que ce sont souvent les instruments des politiques nationales qui ont l'impact le plus critique sur la transmission des prix, car les restrictions sur les importations ou les exportations, les tarifs douaniers ou taxes à l'exportation variables, ainsi que les risques inhérents aux inspections sanitaires ou phytosanitaires des produits importés, sont autant d'entraves au mouvement des marchandises. Les régimes tarifaires internationaux, tels que les prix de soutien plancher ou les mesures d'intervention sur les prix perturbent la transmission des prix entre les marchés. La façon dont les marchés sont structurés peut également avoir son importance, si les agences importatrices ou exportatrices font pression sur les marchés dans le cadre de leurs activités.

Les graphiques 2.4, 2.5 et 2.6 mettent en évidence les mouvements de prix de plusieurs céréales majeures commercialisées dans quelques pays en développement et développés par rapport aux prix de référence internationaux durant la crise des prix de 2007/2008 et la récession qui a suivi en 2009.⁸ Ces chiffres confirment les résultats de

nombreuses études qui ont révélé que les hausses des prix internationaux ont eu des répercussions considérablement différentes d'un pays à l'autre.

Concernant le riz, les marchés des exportateurs clé, comme la Thaïlande (la référence internationale pour le riz) et les États-Unis, ont été le plus touchés par les fluctuations des prix internationaux du simple fait de leur forte exposition à l'exportation. Le volume des échanges peut influencer sur la transmission des prix. Les prix sur les marchés nationaux de certains pays importateurs, tels que le Bangladesh, ont moins réagi que les prix internationaux. Même si leurs mouvements ont été similaires chronologiquement, leur amplitude a été beaucoup moins importante. C'est à peine si les prix dans les grands marchés que sont le Japon, l'Inde et la Chine ont réagi sous l'effet des fluctuations des prix internationaux. En vérité, les prix sur ces grands marchés semblent être essentiellement indépendants des marchés internationaux et ils ont même parfois évolué dans la direction opposée au cours de la période étudiée. Les régimes de soutien aux prix et les environnements commerciaux régulés, imposant différents droits de douane à l'importation, des contingents tarifaires, des interdictions d'exportation ou encore des taxes à l'exportation, ont joué un rôle décisif en réduisant la transmission des prix internationaux élevés du riz jusqu'aux marchés intérieurs.⁹ En même temps, les analyses suggèrent que l'imposition d'interdictions d'exporter ou de droits de douane par les pays exportateurs clé ont également eu pour effet majeur de faire monter les prix internationaux en raison de la diminution des approvisionnements qu'ils entraînent. En fait, la majorité des grands pays producteurs et consommateurs de riz ont mis en place diverses formes de systèmes d'intervention sur les prix.

Graphique 2.4. Prix de gros et internationaux du riz

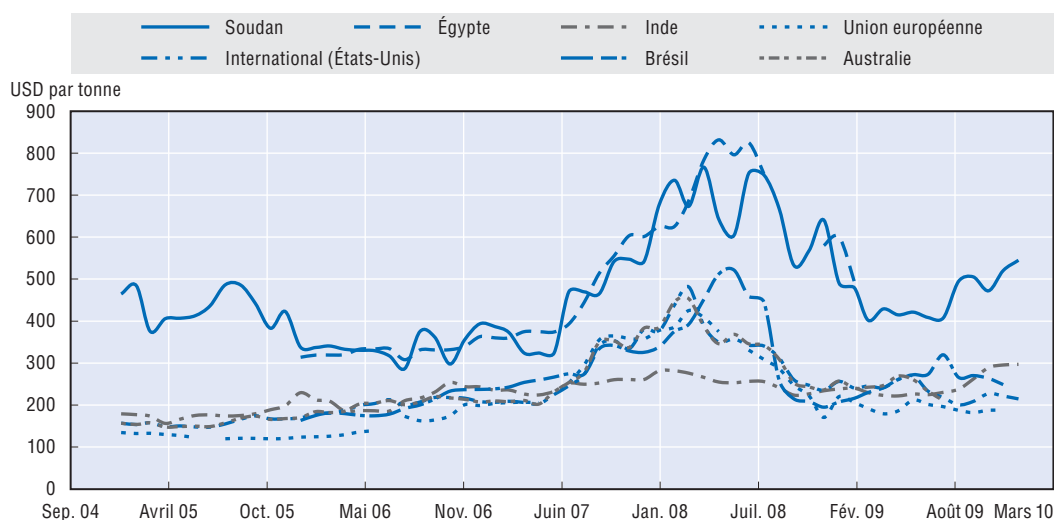


Source : FAO : voir <http://www.fao.org/giews/pricetool/> ; et Ministère de l'Agriculture, des pêches et des forêts du Japon : voir http://www.maff.go.jp/e/tokei/kikaku/monthly_e/index.html

Concernant les marchés du blé, plus importants et moins bien protégés, les données relatives aux pays sélectionnés suggèrent des co-mouvements entre les prix intérieurs et les prix internationaux plus prononcés que pour le riz. On observe cependant, comme dans le cas du riz, des pays dont les prix semblent en grande partie indépendants du prix international, à l'exemple de l'Inde. Bien que les prix semblent évoluer avec plus de cohérence, il faut plus de temps à certains marchés pour réagir, à tel point que leurs

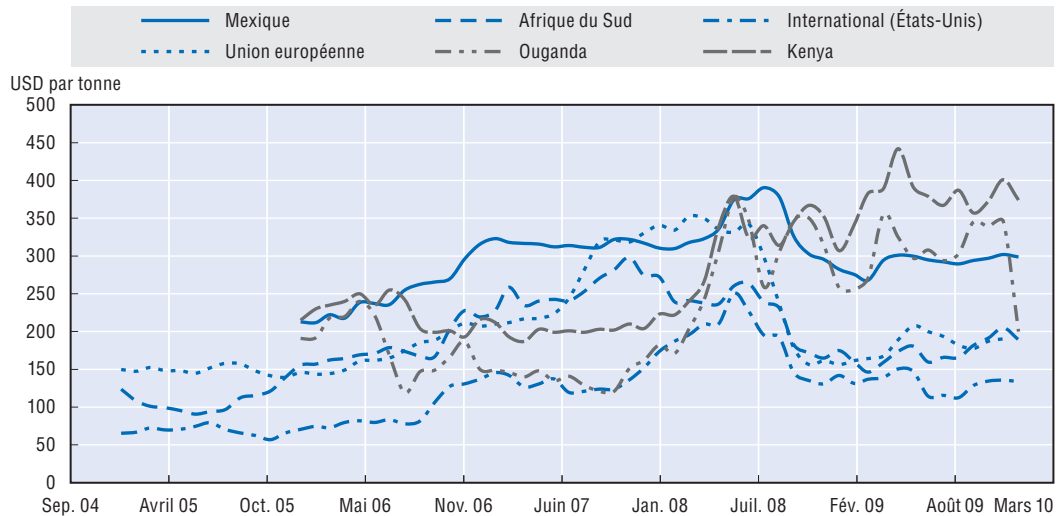
grands tournants se produisent avec plusieurs mois de retard par rapport aux prix de référence internationaux.

Graphique 2.5. Prix de gros et internationaux du blé



Source : <http://www.fao.org/qIEWS/pricetool/> .

Dans le cas du maïs, on constate des schémas similaires d'un pays à l'autre, à l'exception des pays d'Afrique, où il constitue une denrée alimentaire de base. Dans ces derniers pays, les prix du maïs semblent s'être élevés en tandem avec la flambée des prix internationaux et avoir poursuivi leur ascension après les baisses à la fin de 2008. Ce modèle se retrouve au Kenya et s'explique en partie par le fait qu'un taux de change réel en hausse se traduit par des prix exprimés en dollars américains plus élevés. Par ailleurs, les différents mouvements de prix observés pour le maïs dans ces pays sont liés en partie aux variations dans la nature des produits (maïs blanc au lieu de maïs jaune par exemple), mais la résistance globale des prix du maïs à la diminution des prix des denrées à la fin des années 2008 et en 2009 est saisissante. Quoi qu'il en soit, en novembre 2009, plus de 60 % des 860 prix de denrées surveillés par la FAO sur les marchés intérieurs étaient de 25 % supérieurs à ce qu'ils étaient deux ans auparavant.¹⁰ Certaines études (voir Morisset, 1998) révèlent que les prix internationaux tendent à se transmettre correctement quand ils s'accroissent, mais moins bien lorsqu'ils chutent. En revanche, on constate souvent qu'en cas de chute importante des prix mondiaux, les marchés des pays en développement peuvent être rapidement inondés d'importations meilleur marché.¹¹

Graphique 2.6. Prix de gros et internationaux du maïs

Source : <http://www.fao.org/giews/pricetool/>

Il est difficile de tirer des conclusions solides à partir de l'observation visuelle de données présentées sous forme de chiffres se rapportant à quelques pays et denrées sélectionnés. Des tests préliminaires (non rapportés) effectués sur ces séries suggèrent de faibles niveaux de co-mouvements entre les prix intérieurs et les prix de référence internationaux.¹² Des recherches plus rigoureuses sur la transmission des prix, utilisant des méthodes sophistiquées d'analyse des séries temporelles, sont réalisées. Par exemple, des travaux récents de la FAO se sont intéressés à la transmission des prix de plusieurs denrées dans quelques pays d'Afrique.¹³ Ces analyses statistiques ont mis en évidence de façon probante des co-mouvements entre les prix du maïs blanc en Afrique du Sud et les prix internationaux du maïs jaune (États-Unis), et, pareillement, pour d'autres pays d'Afrique australe comme le Malawi. Toutefois, les résultats pour d'autres pays, notamment les marchés d'Afrique de l'Est comme le Kenya, révèlent une intégration plus faible avec les marchés extérieurs, tandis que de nombreux autres pays manifestent très peu de co-mouvements, voire aucuns. Dans les cas où des co-mouvements de prix sont observés, on estime que la transmission s'est opérée complètement au bout de 4 à 9 mois.

D'autres travaux de la FAO ont porté sur la transmission des prix du riz dans les marchés asiatiques.¹⁴ Cette étude a conclu que la transmission des prix a été faible au Bangladesh, en Inde, aux Philippines et au Vietnam au cours des flambées de prix de 2006-08, essentiellement en raison des mouvements des taux de change et des actions gouvernementales instaurées expressément pour stabiliser les marchés intérieurs. Ces travaux ont révélé qu'en définitive les prix du riz en Indonésie ont été déstabilisés par les mesures de protection prises par le gouvernement. La Chine, qui en principe n'autorise pas les échanges privés, a permis aux signaux des prix internationaux de se refléter dans ses prix à la consommation. L'étude a montré pareillement que lorsque les prix internationaux sont montés en flèche en 2008, les prix à l'intérieur de la plupart des pays asiatiques ont également grimpé, en dépit des programmes de stabilisation mis en œuvre.

La transmission des prix dans les marchés agricoles est très documentée, la plupart des études à ce sujet ayant été entreprises avant l'envolée des prix de 2007/2008. Par exemple, Rapsomanikis (2009), Rapsomanikis, Hallam et Conforti (2003, 2004), et

Conforti (2004) mettent en lumière le degré d'intégration des marchés agricoles dans les pays en développement. Dans le cadre de ces études, ils ont évalué les différents facteurs conditionnant la transmission des prix et en particulier les entraves à la transmission des fluctuations des prix internationaux que constituent les barrières commerciales non tarifaires, les mesures gouvernementales et le manque d'infrastructures à l'intérieur des pays.

D'autres études visant à tester de manière plus formelle la présence d'un lien entre les interventions gouvernementales et la transmission des prix ont identifié des changements d'orientation majeurs instaurés dans le cadre de réformes d'ajustement structurel (Conforti, Baffes et Gardner). En testant la présence de ruptures structurelles dans les données, il est possible de déterminer si la transmission des prix s'est améliorée suite aux réformes instaurées dans les pays. Un exemple souvent cité est celui du maïs en Égypte, pays où d'importantes politiques visant à libéraliser le secteur agricole ont été introduites à la fin des années 80¹⁵. Dans ce pays, d'inexistante, la transmission des prix internationaux jusqu'aux prix nationaux est passée à pratiquement 100% dans les années qui ont suivi les réformes d'ajustement structurel (Baffes et Gardner). Il est vrai que les exemples aussi probants sont exceptionnels. Dans cette même étude, seuls 11 cas de ruptures structurelles dues à des réformes ont été recensées. Parmi ceux-ci, la transmission des prix internationaux aux prix intérieurs n'a augmenté considérablement que dans six cas (le riz au Ghana, le blé et le riz à Madagascar, le maïs en Égypte, le maïs en Colombie et le blé en Argentine). La majorité des groupes pays-dénrées n'ont pas manifesté de réaction importante sous l'effet des réformes entreprises, que ce soit en termes de transmission à brève échéance ou d'ajustement des prix intérieurs par rapport aux prix internationaux à plus long terme.

La relation entre l'intégration des marchés et la volatilité des prix est complexe et dépend principalement des causes et des sources d'un choc donné. Il est un fait que l'aptitude des marchés à dissiper un choc est d'autant meilleure que les flux commerciaux sont plus fluides. Ainsi, si un pays est victime d'une sécheresse, l'importation de denrées pourra limiter les augmentations des prix à l'intérieur du pays. Inversement, en cas de récolte exceptionnelle, des exportations pourront freiner la chute des prix à l'intérieur du pays. Si ces événements se produisent dans un très grand pays, une forte intégration peut entraîner la transmission des chocs intérieurs jusqu'aux marchés internationaux, ce qui peut avoir une incidence sur la volatilité des prix dans tous les pays. En même temps, les politiques de stabilisation des prix instaurées à l'intérieur des pays peuvent déstabiliser les marchés mondiaux, comme on l'a vu en 2007/2008 lorsque des interdictions d'exporter ont été instaurées dans les principaux pays exportateurs de riz.

Si l'étude de la transmission des prix met en évidence l'impact des politiques nationales sur l'intégration des marchés internationaux aux marchés nationaux, il n'en reste pas moins que beaucoup de mesures de protection ont été instaurées parce que les prix mondiaux sont considérés comme trop instables. La volatilité des prix est aussi préoccupante pour les gouvernements, au niveau macroéconomique, que pour les consommateurs et les producteurs, au niveau microéconomique. En effet, le laps de temps qui s'écoule entre le moment où la décision de produire est prise et la récolte est un facteur de risque pour les producteurs qui souvent ne peuvent baser leurs décisions de production que sur des prévisions des prix futurs du marché. Du côté de la demande, des prix élevés ont un impact sur les consommateurs, surtout ceux qui doivent consacrer une grande partie de leurs revenus (parfois jusqu'à 70 % dans certains pays) à des achats de nourriture. Compte tenu de ces préoccupations, les pouvoirs publics tentent de stabiliser les fluctuations des prix internationaux en adoptant des mesures de protection douanière,

des politiques de constitutions de stocks et des régimes d'intervention sur les prix. Dans certains cas, les prix à la consommation sont régulés pour tenter d'endiguer la volatilité des prix.

Dans la plupart des pays développés, des structures privées existent, comme les marchés à terme, qui offrent la possibilité de mitiger les risques, mais des structures institutionnelles de ce type peuvent difficilement être mises en place dans les pays en développement. Pour les producteurs, une stratégie traditionnelle de mitigation des risques consiste à diversifier leur production en cultivant des denrées dont les prix ne sont pas corrélés. Bien entendu, même si la diversification aide à se prémunir contre certains risques, en revanche, elle réduit les avantages inhérents aux gains de rendement et peut détourner les investissements au profit de cultures certes moins risquées, mais aussi moins rentables. Quoi qu'il en soit, les producteurs, réfractaires à la prise de risques, ont tendance à produire moins que lorsque la conjoncture est moins aléatoire (Holt et Aradhyula, 1990). C'est surtout le cas lorsqu'une production nécessite des coûts d'investissement élevés. L'utilisation de contrats de production, comme un moyen de répartir les risques dans la chaîne alimentaire a nettement augmenté au fil du temps dans certains marchés, notamment mais pas exclusivement, dans les pays développés. Les consommateurs, eux, peuvent difficilement adopter des stratégies pour éviter les flambées des prix alimentaires. Une alimentation diversifiée peut en amortir les effets, mais lorsque les revenus sont bas et qu'il n'y a donc pas de possibilité pour les consommateurs de mettre de l'argent de côté, ceux-ci rencontrent des difficultés en cas de hausse brutale des prix qui les obligent souvent à réduire leur consommation.

À l'échelle macroéconomique, la volatilité des prix joue un rôle important surtout dans les pays en développement dont la production est moins diversifiée et dont la balance commerciale peut être largement tributaire de l'exportation ou de l'importation d'une seule denrée. En effet, si tel est le cas, des fluctuations importantes peuvent induire des déséquilibres considérables de leur balance commerciale, que ce soit en termes de baisse de leurs recettes d'exportation, ou, ce qui est plus grave, de hausse de leur facture d'importation de denrées alimentaires, qui peuvent, aussi bien les unes que les autres, compromettre leur sécurité alimentaire.

Volatilité des prix : quelles sont les options politiques ?

Les gouvernements et les décideurs continuent de se préoccuper des fluctuations futures de prix et notamment des répercussions que ces chocs peuvent avoir sur leurs économies nationales. Les fluctuations de prix sont lourdes de conséquences en ce qui concerne la répartition des ressources dans l'agriculture et la sécurité alimentaire des populations pauvres, qui consacrent généralement une plus grande partie de leurs revenus à l'achat de nourriture. Le degré d'intégration des marchés a de sérieuses implications non seulement en termes de la transmission de ces chocs jusqu'aux marchés nationaux, mais aussi en termes de l'ampleur des variations de prix elles-mêmes. L'impact sur les termes de l'échange de l'augmentation des prix des denrées alimentaires a lui aussi de lourdes conséquences particulièrement pour les pays disposant de peu de ressources. Par ailleurs, même lorsque les fluctuations de prix n'ont pas d'impact sur la balance des paiements d'un pays, elles sont néanmoins préjudiciables pour les populations pauvres et en situation d'insécurité alimentaire, comme on l'a vu lors des flambées de prix de 2007/08. Certes, il est clair que des prix alimentaires élevés accablent les pays pauvres importateurs nets de denrées alimentaires, mais ils peuvent aussi être synonymes d'opportunités, en incitant les

filières agricoles à produire davantage de nourriture et en permettant à l'agriculture de contribuer davantage au recul de la pauvreté et à la croissance économique.

Mesures mises en œuvre récemment en réponse aux augmentations des prix alimentaires

Dans un grand nombre de pays émergents et en développement, y compris ceux inclus par l'OCDE dans son rapport de surveillance des politiques instaurées dans des pays émergents, les pouvoirs publics sont intervenus suite à l'augmentation des prix alimentaires en 2007/08.¹⁶ Les mesures le plus communément adoptées ont été une réduction ou une suspension des droits de douanes et tarifs douaniers sur les importations de produits alimentaires (même si cela a impliqué parfois des coûts fiscaux), et dans un deuxième temps l'imposition de barrières à l'exportation. Un large éventail de mesures ont été mises en œuvre par les gouvernements, au nombre desquelles la cession d'actions détenues par l'état, des mesures visant à stimuler la production nationale, la réglementation des prix de détail, le subventionnement des produits de consommation de première nécessité en direction des pauvres, l'amendement des politiques bioénergétiques et des transferts de revenus directs.

La plupart des mesures de court terme introduites dans les économies émergentes pour répondre à la flambée des prix agricoles internationaux en 2007/08, ont été levées au cours du deuxième semestre de 2008 et en 2009. Cependant, les préoccupations de sécurité alimentaire, que l'on associe souvent à des objectifs de taux d'autosuffisance élevés en ce qui concerne la production de quelques denrées de base précises, et qui ont été amplifiées par l'envolée des prix, ont continué d'être un moteur important des mesures adoptées par les économies émergentes en 2009. À titre d'exemple, bien qu'à la mi-2009 la Chine ait levé les taxes prélevées sur les exportations de céréales, elle n'avait pas réintroduit les dégrèvements de TVA applicables aux exportations de céréales et de soja à la fin de 2009. Par ailleurs, son objectif d'un taux d'autosuffisance en céréales de 95 % l'a conduite en 2009 à augmenter les prix plancher des céréales et à accroître ses subventions aux intrants de production, d'ores et déjà élevées.

Un grand nombre des mesures instaurées par l'Inde sont restées en place. Bien que certaines de ses restrictions limitant l'exportation de plusieurs céréales et légumes secs aient été levées en 2009, l'interdiction d'exporter du riz, la réduction des tarifs douaniers sur les importations de plusieurs céréales, légumes secs et huiles, la limitation des détentions de stocks privés, le retrait de la cote des transactions à terme sur le riz sont restés en vigueur en 2009. Par ailleurs, les prix de soutien plancher de plus de 20 denrées de base cotées ont été augmentés considérablement durant la campagne 2008/09 afin de stimuler la production, mais ces prix n'ont pratiquement pas été révisés pour la campagne 2009/10. Bien que les subventions dont bénéficient les engrais aient atteint des niveaux record en 2008/09, les aides aux engrais budgétisées pour 2009/10 sont en baisse d'un tiers en raison du déclin des prix des engrais importés.

Certains autres pays d'Asie, comme l'Indonésie et le Vietnam, ont levé toutes les restrictions de court terme qu'ils avaient mis en œuvre pour limiter les exportations, mais ont continué d'appliquer des tarifs douaniers réduits aux importations d'une large gamme de produits alimentaires (Vietnam) et d'accorder des subventions, notamment aux producteurs de riz (Indonésie), pour l'achat d'intrants agricoles permettant d'améliorer les rendements. La Russie et l'Ukraine ont levé leurs mesures de court terme visant à limiter les exportations de céréales, mais la volonté de la Russie d'accroître son autosuffisance en matière de production animale a conduit le gouvernement russe à imposer des restrictions

supplémentaires sur les importations de viande et à renforcer son soutien à ses éleveurs en 2009 et au début de 2010. L'Argentine a retiré certaines de ses restrictions à l'exportation, telles que des prix à l'exportation plafonnés pour les produits laitiers, et a diminué les taxes prélevées sur les exportations de céréales et le soja. Le Chili et l'Afrique du Sud sont deux des rares économies émergentes à s'être concentrées sur des mesures exceptionnelles de soutien direct à la consommation, sans appliquer de dispositions visant à contrôler directement les prix ou à accroître les approvisionnements de denrées agricoles sur leurs marchés nationaux. Au Brésil, toutes les mesures liées aux transactions commerciales ont été levées en 2008, tandis que les transferts de liquidité directs en direction des pauvres et les crédits concessionnels consentis aux agriculteurs ont augmenté en 2009. Des analyses ont été entreprises à l'OCDE et à la FAO pour mesurer l'efficacité et les effets des actions menées ainsi par les gouvernements.

Dans la plupart des pays de l'OCDE, les taux de pauvreté sont inférieurs à ceux des économies émergentes et c'est l'impact des fluctuations de prix sur les producteurs plutôt que sur les consommateurs, qui est au cœur des préoccupations des gouvernements. Dans de nombreux pays de l'OCDE, des mécanismes existent pour protéger les agriculteurs lorsque les prix sont bas : les programmes de prêts d'aide à la commercialisation et les programmes de paiements contra-cycliques aux États-Unis, les mécanismes d'intervention sur les prix dans l'UE, le programme de diversion du riz au Japon et les programmes de gestion des approvisionnements et d'agri-stabilité au Canada. Ces mécanismes font également partie des moyens d'action utilisés contre les fluctuations de prix et participent à la transmission des prix depuis les marchés internationaux jusqu'aux marchés intérieurs.

Options politiques s'inscrivant dans une gestion globale du risque

Les gouvernements s'inquiètent des répercussions des fluctuations des prix sur les consommateurs et sur la sécurité alimentaire (les plus démunis étant le plus durement touchés lorsque les prix grimpent), et sur les producteurs (mis en difficulté lorsque les prix baissent). Les fluctuations des prix et des productions sont monnaie courante dans l'agriculture et sont traditionnellement intégrées à la stratégie de gestion des risques adoptée par les exploitants agricoles. La question plus générale qui se pose en matière de politique agricole est de savoir comment les mesures instaurées par les gouvernements peuvent soutenir les stratégies de gestion des risques des agriculteurs et des consommateurs.

Les gouvernements ont un rôle important à jouer, non seulement en facilitant l'accès aux stratégies, de marché notamment, mais en donnant aux exploitants agricoles les moyens d'assumer la gestion des risques liés à leurs activités (tout en soutenant la capacité d'achat d'aliments des consommateurs à faible revenu)¹⁷. Les bonnes pratiques en matière de gestion des risques impliquent une stratégie gouvernementale diversifiée qui facilite la gestion des répercussions que peuvent avoir divers risques, liés à l'agriculture, sur des populations ciblées. Il convient de faire une distinction entre les risques normaux, fréquents mais n'engendrant que des dommages limités, et les risques catastrophiques, rares mais susceptibles d'avoir de lourdes conséquences pour les individus ou les régions. C'est principalement sur ces derniers que les actions des pouvoirs publics devraient se focaliser, en tenant compte de l'environnement des politiques déjà mises en œuvre ainsi que de l'ensemble des risques touchant la population ciblée.

Concernant la gestion des risques auxquels sont exposés les exploitations agricoles, la plupart des pays de l'OCDE proposent des mesures de soutien aux prix du marché ainsi

qu'une assistance technique et des aides à l'investissement, sous forme par exemple de services de gestion de l'eau et d'inspection. Des mesures *ex ante* d'atténuation des risques sont également utilisées, notamment des régimes fiscaux visant à assurer le lissage du revenu des agriculteurs. Certains pays vont plus loin en versant des paiements contra-cycliques fondés sur les prix ou les recettes, et offrent des aides à l'assurance ou en faveur des contrats à terme. Le soutien aux stratégies de diversification des revenus reste rare, mais dans certains pays le développement rural et les politiques sociales pourraient apporter des sources de revenus alternatives. Des mesures *ex post* d'atténuation des risques sont aussi prévues dans la plupart des pays, notamment des aides en cas de catastrophe, des mesures sociales et autres dispositions *ad hoc* telles que l'allègement de dette et le remplacement de main-d'œuvre. En général, le montant des paiements versés au titre du risque est plus important dans les pays où les niveaux de soutien aux prix sont moins élevés.

La gestion des risques en agriculture dépend de tout un ensemble de mesures sectorielles et non sectorielles dont certaines peuvent prendre en charge une partie du risque. Cette situation peut avoir des effets imprévus sachant que les sources de risque, moyens d'action et stratégies de gestion des risques sont étroitement corrélés. Les paiements contra-cycliques peuvent non seulement dissuader les agriculteurs de recourir à des moyens de couverture naturels du fait des corrélations négatives production/prix, mais aussi rendre les instruments du marché moins attractifs et contribuer à l'incomplétude des marchés. Les aides à l'assurance peuvent dissuader les agriculteurs de mettre en place des stratégies de diversification. Les aides en cas de catastrophes, si elles sont généreuses, peuvent évincer d'autres stratégies de gestion des risques. Pour donner de bons résultats, les mesures de gestion des risques dans le secteur agricole impliquent une bonne gouvernance des risques, passant par : la création de marchés en remédiant aux défaillances du marché telles que l'insuffisance/l'asymétrie de l'information ; des dispositifs de soutien et d'aide en cas de catastrophe qui n'incitent pas à la recherche de rente ; des arbitrages entre les différents objectifs gouvernementaux car les politiques qui réduisent le plus les risques ne seront pas forcément les plus positives en termes de bien-être des agriculteurs.

Les instruments permettant une meilleure transmission des informations sur les marchés devraient être renforcés. Au niveau national, les gouvernements devraient promouvoir les mécanismes favorisant le processus de détermination des prix et les outils de couverture des risques du marché par les agents locaux. Les bourses de denrées organisées sont des institutions utiles qui ont fait leurs preuves dans le temps, en termes de détermination des prix et de couverture des risques, à condition qu'elles soient régulées correctement et qu'elles attirent des contrats en volumes suffisants afin d'éviter les pratiques monopolistiques. Elles ont facilité la commercialisation des denrées dans de nombreux pays développés et leur expansion dans les pays en développement est une évolution institutionnelle bienvenue et un signe du renforcement de la capacité d'absorption des marchés.

La question du soutien aux prix

Les événements récents ont ramené la question de l'utilité d'un soutien aux prix des denrées agricoles au premier rang des discussions des décideurs. Par le passé, l'action publique dans les pays de l'OCDE a été largement dominée par des mécanismes de soutien aux prix du marché, un moyen d'action qui continue de représenter une part importante des aides dans la filière agricole. Il y a quantité d'informations et d'analyses

concernant leurs effets.¹⁸ Un des plus notables est bien sûr le fait qu'ils masquent les signaux-prix que pourraient percevoir les producteurs. Généralement, les pouvoirs publics établissent les prix au-dessus du niveau d'équilibre du marché, ce qui entraîne des désordres du type de ceux qui ont perturbé les marchés et les échanges pendant les années 70 et 80, période à laquelle les surplus de production ont été écoulés grâce à des subventions à l'exportation et à des pratiques de dumping. Le soutien aux prix a également eu pour effet de faire monter les prix à la consommation. Ceci équivaut à une taxe régressive pour les consommateurs les plus pauvres, en ce sens qu'ils tendent à consacrer une plus large part de leurs revenus à l'achat de nourriture.

Par ailleurs, il est communément établi que les mesures de soutien aux prix peuvent produire des effets pervers en matière de distribution des revenus, du côté des producteurs, en ce sens que les prix et les revenus augmentent en proportion directe avec la production, de sorte que la distribution des aides est asymétrique et profite le plus aux plus grands producteurs. Évidemment, ce problème est exacerbé dans les pays où la production (ou les terres) sont elles aussi distribuées de façon très asymétrique. Les mécanismes de soutien aux prix du marché ont également encouragé l'intensification de l'agriculture, avec des résultats parfois néfastes pour l'environnement. En effet, par exemple, l'utilisation accrue d'engrais et de pesticides par les agriculteurs dans le but d'obtenir de meilleurs rendements et la mise en exploitation de terres fragiles ont parfois eu des répercussions dommageables sur l'environnement, la qualité des sols et la biodiversité. Pour finir, l'efficacité de transfert du soutien aux prix du marché est extrêmement médiocre, en ce sens que seule une faible proportion de l'augmentation des prix qu'il génère est en fait récupérée par les agriculteurs. Au lieu de cela, ce sont les fournisseurs d'engrais, les transformateurs et les distributeurs qui profitent des transferts monétaires, ou bien ceux-ci sont capitalisés dans des valeurs foncières et profitent à des propriétaires terriens qui souvent ne sont pas les exploitants.

Considérations de politiques internationales

Même si les prix ne deviennent pas plus volatils, il est certain que des hausses brutales se produiront périodiquement, et compte tenu du fait que leurs causes et conséquences tendent à être liées à la mondialisation, une action internationale coordonnée serait appropriée. Un des aspects majeurs de toute flambée des prix des denrées de base est l'érosion rapide et soudaine de la confiance vis-à-vis du fonctionnement du marché, tant national qu'international, qu'elle provoque, qui induit des transactions non coordonnées, aussi bien par les acteurs privés que publics, car l'autoprotection ne fait qu'aggraver la situation pour tous. Compte tenu de cela, il convient d'améliorer les règles et les mesures disciplinaires, particulièrement celles portant sur des interdictions d'exporter et des taxes à l'exportation, le plus à même de renforcer la confiance en l'accessibilité aux marchés en temps de crise¹⁹. Le moyen le plus efficace de réduire la probabilité que des augmentations brutales de prix se produisent sur les marchés mondiaux des denrées alimentaires est de promouvoir l'information commerciale, la transparence et la concurrence tout en créant ou en renforçant les institutions de manière à instaurer la confiance vis-à-vis des marchés.

Au niveau international, les choix politiques visant à stabiliser les prix sont limités. Les mécanismes complexes qui font se produire des flambées de prix sur les marchés internationaux, ainsi que les mesures unilatérales prises en réaction par les pays, font que toute intervention internationale s'avère difficile. Les plans de gestion des stocks mondiaux, tels que ceux qui caractérisent les Accords internationaux sur les denrées de

base, exigent un engagement continu et sont exposés aux contrecoups de l'évolution des marchés. En vérité, le bilan en matière de constitutions de réserves internationales de nourriture n'est pas très prometteur. A titre d'exemple, la Réserve alimentaire d'urgence de l'ASEAN créée en 1980 et constituée initialement de 50 000 tonnes de riz n'a été utilisée que rarement, si tant est qu'elle ait été utilisée. Qui plus est, les quantités stockées dans cette Réserve sont très minimes et ne permettraient d'amortir que des chocs localisés. La mise en place d'un projet plus vaste, qui engloberait davantage de pays ou impliquerait la constitution de stocks plus importants, se heurterait probablement à encore plus de problèmes en raison de l'action commune que cela nécessiterait²⁰.

Le bilan en matière de stocks tampons publics suggère que, souvent, les interventions de cet ordre ont entraîné des perturbations plutôt qu'une stabilisation. Compte tenu de l'état actuel des connaissances relatives aux marchés et des problèmes rencontrés par le passé en matière d'action collective, il est difficile de concevoir clairement comment ces initiatives pourraient constituer des solutions pratiques sur une base multilatérale. Les mêmes préoccupations sont suscitées par ce que l'on a appelé les « stocks virtuels », destinés à modifier les principes fondamentaux des marchés à terme plutôt que ceux des marchés au comptant²¹. Toute tentative par les pouvoirs publics d'influer sur les prix des marchés à terme pourrait devenir extrêmement coûteuse et pourrait provoquer le retrait des agents utilisant les marchés à terme à des fins de couverture, ce qui rendrait ces derniers purement spéculatifs.

Les programmes de stockage régulant les niveaux des stocks publics et leur écoulement, en cas de situation d'urgence, peuvent renforcer la confiance qui permet d'éviter les réactions de panique et le stockage. Toutefois, l'expérience suggère qu'une étude sur les meilleures pratiques de stockage dans des situations d'urgence pourrait fournir des informations utiles sur le renforcement des capacités des pays les plus concernés par la sécurité alimentaire. Dans le passé, une des mesures internationales majeures introduites en réponse à la volatilité des prix des denrées a été le financement compensatoire, tel qu'il était prévu par le biais du Système de stabilisation des recettes d'exportation de l'Union-Européenne (STABEX) destiné aux pays ACP, et tel que le Mécanisme de financement compensatoire du Fonds Monétaire International (FMI). Ces deux programmes avaient pour objectif d'accorder un financement compensatoire qui puisse aider les pays à éviter les conséquences néfastes pour leur croissance des fluctuations brutales des prix des denrées de base.²² Au cours de la récente flambée des prix, certains pays, dont la facture des importations de produits alimentaires et d'engrais avaient connu de fortes augmentations, ont eu recours à la Facilité de protection contre les chocs exogènes (ESF) du FMI. Ce mécanisme ESF fournit des liquidités visant à réduire les effets négatifs des chocs exogènes sur la balance des paiements, la position de réserves internationales et l'inflation des pays en développement.²³

Bien que les mécanismes de financement compensatoire puissent servir également à stabiliser les économies des pays en développement en période de flambées des prix, il est possible qu'ils ne soient pas appropriés pour résoudre des difficultés de financement alimentaire à brève échéance. La nécessité de fournir ce type de facilités de financement alimentaire pour aider les pays en développement à bas revenu, importateurs nets de produits alimentaires, a été anticipée par la Décision ministérielle de Marrakech et la Conférence des Ministres de l'Organisation Mondiale du Commerce (WTO) à Doha²⁴. Sur la base des analyses réalisées par la FAO, il a été suggéré de créer une Facilité de financement des importations de produits alimentaires (FIFF) qui permette aux pays de financer leurs importations de produits alimentaires si nécessaire plutôt que de compenser les pertes de leur balance des paiements après coup²⁵. Très peu de suites ont été données

que ce soit à l'égard de la FIFF ou d'alternatives similaires, peut-être en raison de la période de prix alimentaires bas qui a suivi. Toutefois, un programme international de financement des importations de denrées alimentaires aurait pu aider les pays touchés par la période récente d'envolée des prix alimentaires, dans une certaine mesure. Le raisonnement sur lequel cette suggestion est fondée est tout aussi valable à l'heure actuelle.²⁶ Le projet de texte des modalités du Programme de Doha pour le développement (OMC, 2008) a affiné les règles sur la façon dont l'aide alimentaire devrait être régie, comme entre les situations urgentes et les situations non urgentes, afin de faciliter une assistance plus efficace et respectant les règles de fonctionnement des marchés.

Un programme de recherche internationale

Certaines institutions ou dispositifs pourraient renforcer la confiance à l'égard des marchés internationaux et améliorer les flux des approvisionnements de produits. La FAO a identifié plusieurs domaines qu'il conviendrait d'analyser et d'étudier davantage²⁷.

- L'amélioration du système de renseignements sur les marchés mondiaux, en particulier des informations plus exactes et plus à propos sur l'état des stocks de denrées nationales ;
- Un système de préavis communiquant en temps opportun les mesures prises dans le cadre de politiques commerciales agricoles qui sont susceptibles de modifier l'offre des produits exportés et la demande des produits importés et les mesures disciplinaires qu'elles peuvent éventuellement entraîner²⁸ ;
- Des accords multilatéraux ou régionaux parmi les exportateurs et importateurs majeurs, pour veiller à des flux normaux pendant les crises ;
- Un système fiable d'assurance garantissant des approvisionnements aux pays les plus vulnérables, qui pourra être renforcé par des garanties de financement des transactions commerciales ;
- Un système d'assurance axé sur les marchés garantissant les importations des pays les plus vulnérables, qui pourrait verser rapidement les fonds affectés à cet effet dans de telles situations ;
- L'interconnexion des bourses de denrées organisées à travers différents pays, pour veiller à ce que toutes les transactions soient menées à bien et éviter les problèmes associés au risque de contrepartie rencontrés par certains pays importateurs de denrées alimentaires durant la dernière crise.

Les Ministres de l'agriculture des pays de l'OCDE ainsi que de pays non membres de l'OCDE, acteurs majeurs des marchés alimentaires et agricoles, se sont réunis à Paris les 25-26 février 2010. Dans leur communiqué, les Ministres ont également fait part de leurs préoccupations concernant la forte volatilité des prix observée depuis quelques années, en reconnaissant qu'à cet égard « *une approche intégrée de la sécurité alimentaire est nécessaire* » tandis que « *les gouvernements devraient veiller à mettre en place des politiques appropriées qui facilitent la gestion des risques* »²⁹. Eu égard à d'autres questions qu'il conviendrait d'analyser plus encore, « *ils ont demandé à l'OCDE :*

- *(i) de différencier les domaines dans lesquels les exploitants agricoles et les entreprises agroalimentaires peuvent eux-mêmes relever les défis et exploiter les opportunités qui se présentent, de ceux pour lesquels des interventions publiques pourraient être nécessaires ;*
- *(ii) de mobiliser ses vastes connaissances et sa capacité à mener des travaux horizontaux pour étudier les solutions susceptibles de contribuer à la croissance et au développement, à la lutte contre la pauvreté et à l'instauration de la sécurité alimentaire sur le long terme et sur une base durable, en s'appuyant également sur l'expérience et le savoir-faire des pays en développement eux-mêmes.*
- *(vi) d'analyser le fonctionnement des marchés et d'étudier dans quelle mesure l'évolution de l'environnement physique et commercial génère ou aggrave les risques et la volatilité qui perturbent le système agricole et alimentaire, et de définir les solutions les plus appropriées que les acteurs individuels, le marché ou les pouvoirs publics ont à offrir dans l'optique de gérer les risques ; et d'assurer la transparence et le fonctionnement efficace des marchés.*
- *(viii) d'étudier selon quelles modalités les politiques commerciales, tant à l'importation qu'à l'exportation, peuvent contribuer à instaurer la sécurité alimentaire et une utilisation pérenne des ressources dans le monde, en accordant une attention particulière aux mesures qu'il pourrait être nécessaire de mettre en place pour faciliter les ajustements requis et garantir des résultats à la fois équitables et efficaces.*

Les questions d'action publique évoquées ci-dessus à propos de la volatilité des prix sont des thèmes d'études s'inscrivant dans un programme de recherche utile pour les organisations internationales, les gouvernements et les institutions académiques.

Notes

1. Voir FAO (2009); OECD (2008, 2009); Abbott et Borot de Battisti (2009), Sarris (2009c).
2. Banque Mondiale (2008).
3. A des fins d'illustration, le présent chapitre analyse la volatilité à partir de données mensuelles moyennes.
4. Voir FAO (2009a).
5. C'est ce type de mesure que nous avons utilisée dans les tableaux 2.1 et 2.2, la décomposition entre la partie prévisible et la partie imprévisible ayant été faite au moyen du processus AR(p) qui cadre le mieux avec les données dans chaque cas. La volatilité fait donc uniquement référence à l'écart-type de la partie imprévisible (les résidus du processus AR), et peut éliminer une partie importante de la variation dans les données brutes. Par exemple, en utilisant cette méthode, l'écart-type de variation tombe respectivement de 0,32 à 0,11, de 0,39 à 0,08 et de 0,41 à 0,12 pour les prix internationaux du maïs, du blé et du riz. Il en résulte que la façon dont la volatilité est mesurée a une incidence sur les résultats obtenus et qu'il convient donc de les interpréter avec circonspection.
6. Voir FAO, (2009), « Implied Volatilities », *Food Outlook*, décembre, (« Volatilités déduites », *Perspectives alimentaires*, décembre 2009, p.98)
7. Par exemple, le ratio échanges internationaux (exportations)/production était d'environ 7 %, 10 % et 19 % respectivement pour le riz, les céréales secondaires et le blé en 2007/08.
8. Faire des comparaisons quand on est en présence de plusieurs devises est difficile. Les chiffres sont exprimés en dollars américains, mais il serait plus juste de les corriger de l'inflation relative des prix dans les filières non-alimentaires de chaque pays afin qu'ils soient normalisés par rapport aux autres facteurs influant sur les prix des denrées de base. Les données relatives au Japon et à l'UE sont tirées de leurs sites internet respectifs. Les prix en devises locales ont été convertis en dollars américains sur la base des taux de change moyens mensuels indiqués par la base de données financières internationale du FMI (2010).
9. Voir Gilbert et Morgan (2010).
10. Voir FAO (2009b).
11. Voir *Dossiers de la FAO sur les Poussées d'importations*, www.fao.org/economic/est/publications/import-surges/en/
12. Seuls les prix du blé en Australie et en UE ont témoigné d'une cointégration avec les prix de référence mondiaux, sur la période de 2005-2010.
13. Voir Rapsomanikis (2009).
14. Voir Dawe (2008).
15. En 1986, le gouvernement égyptien a mis en place des réformes d'ajustement structurel, aux nombres desquelles la libéralisation des prix intérieurs, des taux de change et d'intérêt et l'abolition des restrictions à l'importation et à l'exportation. Pour toute information complémentaire voir Rapsomounikis *et al.* (2006).

16. Pour une description détaillée des moyens d'action adoptés au Brésil, au Chili, en Chine, en Inde, en Russie, en Afrique du Sud et en Ukraine, voir le *Rapport des politiques agricoles des économies émergentes : Suivi et évaluation* (OCDE, 2009). Les mesures instaurées dans les pays en développement sont étudiées dans le rapport de la FAO sur l'état des marchés des denrées (2009), *The State of Commodity Markets*, partie 3.
17. Pour une discussion détaillée voir OECD (2009) *Managing Risk in Agriculture: A Holistic Approach*, (*Gestion du risque dans l'agriculture : une approche globale*).
18. Pour une discussion sur l'élaboration et la mise en œuvre des politiques voir : OCDE (2002), *Politiques Agricoles des pays de l'OCDE : un programme de réforme constructif* et OCDE (2008a), *Élaboration et mise en œuvre des politiques agricoles : une synthèse*.
19. Des propositions variées ont été émises dans le cadre des négociations actuelles de l'OMC, en vue de corriger le déséquilibre actuel entre les régimes d'importation et les régimes d'exportation, y compris la fixation et l'élimination des taxes à l'exportation et l'abolition des interdictions d'exporter.
20. L'objectif annoncé à la création de la Réserve alimentaire d'urgence de l'ASEAN est d'assurer la continuité des approvisionnements en riz des pays signataires si leurs stocks nationaux ou le commerce international normal ne leur permettent pas de faire face à une situation d'urgence résultant d'une catastrophe naturelle ou causée par l'homme. Voir également Dawe, (2005).
21. Pour plus de détails sur les propositions d'intervention sur les marchés à terme voir von Braun et Torero (2009).
22. Le Mécanisme de Financement Compensatoire du FMI n'a pas été utilisé depuis 2000 en raison des règles de conditionnalité très strictes. Voir FMI (2004).
23. Au nombre des pays qui ont utilisé la Facilité de protection contre les chocs exogènes afin de réduire l'impact de la flambée des prix alimentaires et des carburants, on compte l'Éthiopie, le Malawi, la République du Kirghizistan, le Sénégal, la Mozambique et le Kenya. D'autres pays ont eu recours à cette facilité suite aux répercussions de la récession économique mondiale.
24. *Report of the Inter-Agency Panel on Short-Term Difficulties in Financing Normal Levels of Commercial Imports of Basic Foodstuffs*, (Rapport du Panel inter-institutions sur les Difficultés de court terme à financer des niveaux normaux d'importation de produits alimentaires de première nécessité à des conditions commerciales), Document G/AG/13, Comité de l'OMC sur l'Agriculture, 28 juin 2002.
25. Pour une analyse récente sur le sujet voir Sarris (2009b).
26. Pour plus d'information sur la réglementation des échanges à envisager à moyen terme voir Sarris (2009a).
27. L'Accord sur l'Agriculture de l'OMC en vigueur actuellement n'empêche pas les gouvernements de réduire ou d'interdire leurs exportations.
28. FAO (2010), *Management of Wide International Commodity Price Movements – National and International Experiences and Policy Responses*, présenté à la 68^{ème} session du *FAO Committee on Commodity Problems*.
29. Le texte complet du communiqué est disponible sur www.oecd.org/agriculture/ministerielle

Références

- Abbott, P. C., et A. Borot de Battisti (2009). *Recent Global Food Price Shocks: Causes, Consequences and Lessons for African Governments and Donor. Confronting Food Price Inflation: Implications for Agricultural Trade and Policies*.
- Ahmed, S. (2008), *Global Food Price Inflation: Implications for South Asia, Policy Reactions, and Future Challenges* (4796), Technical report, Banque mondiale.
- Baffes, J. et Gardner, B. (2003), “The transmission of world commodity prices to domestic markets under policy reforms in developing countries”, *Journal of Policy Reform* 6(3), 159-180.
- Balcombe, K. (2009), *The nature and determinants of Volatility in Agricultural Prices*, Technical report, Report to the FAO.
- Chavas, J.-P. et Holt, M. T. (1996), “Economic Behavior under Uncertainty: A Joint Analysis of Risk Preferences and Technology”, *The Review of Economics and Statistics* 78(2), 329-35.
- Chavas, J.-P. et Kim, K. (2006), “An econometric analysis of the effects of market liberalization on price dynamics and price volatility”, *Empirical Economics* 31(1), 65-82.
- Conforti (2004), *Price Transmission in selected Agricultural Markets, FAO Commodity and Trade Policy*, Research Working Paper 7, FAO, Rome.
- Dawe, D. (2005), *The Role of Food Reserves in Achieving Food Security, presented at the East Asia Emergency Rice Reserve (EAERR) Pilot Project Workshop on Rice Reserve System*, mars.
- Dawe, D. (2008), “Lost in Transmission”, *Rice Today*, juillet-septembre 2008.
- Deaton, A. et Laroque, G. (1992), “On the Behaviour of Commodity Prices”, *Review of Economic Studies* 59(1), 1-23.
- FAO (2009a), *La situation des marchés de produits agricoles*, Rome.
- FAO (2009b), *Cultures et pénuries alimentaires*, Rome.
- FAO (2009c), *Perspectives de récoltes et situation alimentaire*, Rome.
- FAO (2009d) *Technical Brief No. 2*, Trade and Markets Division, mars.
- Gulatti Dutta (2010), Rice Policies in India in the context of the global rice price spike, in David Dawe, ed., *The rice crisis: markets, policies and food security*, FAO and Earthscan.
- Gilbert, C. L. (2008), *How to Understand High Food Prices* (0823), Technical Report, Department of Economics, University of Trento, Italie.
- Gilbert, C.L. *Speculative Influences on Commodity Futures Prices, 2006-2008*, Working Paper, Department of Economics, University of Trento, 2009.
- Gilbert, C.L. et Morgan, C.W. (2010), *Has food price volatility risen?* UK Foresight working paper, avril 2010.
- Holt, M. T. et Aradhyula, S. V. (1990), “Price Risk in Supply Equations: An Application of GARCH Time-Series Models to the U. S. Broiler Market”, *Southern Economic Journal* 57(1), 230-242.
- IMF (2004). *Review of the Compensatory Financing Facility*, IMF Policy Development and Review Department, février.

- Irwin, S.H., et D.R. Saunders (2010), *Commodity price volatility : the role of index traders and swap dealers*, Working paper series, Trade and Agriculture, avril.
- Moledina, A.M.; Roe T L et Shane, M. (2004), *Measuring Commodity Price Volatility and the Welfare Consequences of Eliminating Volatility* présenté à la réunion annuelle de l'AAEA 1-4 août 2004 Denver, Colorado.
- Morisset (1998), "Unfair Trade? The Increasing Gap between World and Domestic Prices in Commodity Markets during the Past 25 Years", *World Bank Economic Review* 12(3), 503-526.
- OCDE (2002), *Politiques Agricoles des pays de l'OCDE : un programme de réforme constructif*, Paris.
- OCDE (2008), *Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO, 2008-2017*, Paris
- OCDE (2008a), *Élaboration et mise en œuvre des politiques agricoles : une synthèse*, Paris.
- OCDE (2009), *Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO, 2009-2018*, Paris.
- OCDE (2009a), *Gestion des risques dans l'agriculture : Une approche holistique*, Paris.
- PPRC (2009), *Food price inflation: Impact and response, Lessons from recent Experiences*, Technical report, PPRC Policy Paper.
- Rapsomanikis, G. (2009), *The 2007-2998 food price swing*, Technical report (12), FAO Commodities and Trade Technical Paper.
- Rapsomanikis, G. et Sarris, A. (2008), "Market Integration and Uncertainty: The Impact of Domestic and International Commodity Price Variability on Rural Household Income and Welfare in Ghana and Peru", *The Journal of Development Studies* 44(9), 1354-1381.
- Rapsomanikis, Hallam et Conforti (2006), "Market integration and price transmission in selected food and cash crop markets of developing countries: review and applications", in Sarris and Hallam, *Agricultural Commodity Markets and Trade*, 2006, Edwar Elgar Publishing, Royaume-Uni.
- Saifullah, (2010), "Indonesia's Rice Policy and Price Stabilization Program: Managing Domestic Prices During The 2008 Crisis", in David Dawe, ed., *The rice crisis: markets, policies and food security*, FAO and Earthscan.
- Sarris (2009a), "Evolving Structure of World Agricultural Market Instability and Requirements for New World Trade Rules", in A. Sarris and J. Morrison (editors). *The Evolving Structure of World Agricultural Trade*, FAO, Rome.
- Sarris (2009b), "Hedging Cereal Import Risks and Institutions to Assure Import Supplies", *FAO Policy Research Working Paper No. 30*, décembre, Rome.
- Sarris (2009c), "Factors Affecting Recent and Future Price Volatility of Food Commodities" in Risiken in der Agrar und Ernährungswirtschaft und ihre Bewaltingung, Schriften der Gessellschaft fur Wirtschafts und Sozialwissenschaften des Landbaues e.V. Band 44.
- von Braun, J. et Torero, M. (2009). Implementing Physical and Virtual Food Reserves to Protect the Poor and Prevent Market Failure. *IFPRI Policy Brief 10*, février).
- WTO (2008), Revised Draft Modalities for Agriculture, TN/AG/W/4/Rev.3, 10 juillet 2008, WTO, Genève.

Annexe A.

Tableaux

Tableau A.1. Hypothèses économiques

<i>Année civile (a)</i>		<i>Moyenne 2007-09est</i>	<i>2010</i>	<i>2011</i>	<i>2012</i>	<i>2013</i>	<i>2014</i>	<i>2015</i>	<i>2016</i>	<i>2017</i>	<i>2018</i>	<i>2019</i>
PIB réel (b)												
Australie	%	2.4	2.4	3.5	4.0	4.1	4.0	4.0	3.9	3.2	3.2	3.2
Canada	%	0.1	2.0	3.0	2.8	2.3	2.2	2.1	2.1	1.6	1.6	1.6
UE 15	%	-0.3	1.0	1.8	2.3	2.2	2.2	2.2	2.2	1.7	1.7	1.7
Japon	%	-1.4	1.5	2.0	1.6	1.1	1.1	1.1	1.2	1.2	1.2	1.2
Corée	%	2.5	4.4	4.2	4.8	4.7	4.6	4.5	4.3	3.8	3.8	3.8
Mexique	%	-0.6	2.7	3.9	4.0	4.0	4.0	4.1	3.9	3.0	3.0	3.0
Nouvelle Zélande	%	0.4	1.5	2.7	2.7	2.3	2.3	2.2	2.3	2.0	2.0	2.0
Norvège	%	1.3	1.3	3.2	3.8	3.6	3.5	3.3	3.2	3.3	3.3	3.3
Suisse	%	1.2	0.9	1.9	2.6	2.9	3.0	3.0	2.9	2.5	2.5	2.5
Turquie	%	-0.1	3.3	4.2	4.6	4.6	4.6	4.6	4.6	4.6	4.6	4.6
États-Unis	%	0.0	2.5	2.8	2.8	2.6	2.7	2.7	2.7	2.3	2.3	2.3
Argentine	%	4.4	2.3	2.4	4.7	4.7	4.6	4.6	4.6	4.6	4.6	4.6
Brésil	%	3.6	3.6	3.9	3.2	3.2	3.1	3.1	3.1	3.1	3.1	3.1
Chine	%	10.1	8.7	9.0	8.5	8.4	8.2	8.1	8.2	8.2	8.2	8.2
Inde	%	7.1	7.5	8.0	6.9	6.9	6.8	6.8	6.8	6.8	6.8	6.8
Russie	%	1.7	3.2	3.4	5.6	5.5	5.3	5.3	5.4	5.4	5.4	5.4
Afrique du Sud	%	2.1	2.1	3.5	4.2	4.3	4.3	4.3	4.3	4.3	4.3	4.3
OCDE (c) (d)	%	-0.2	1.9	2.5	2.7	2.5	2.5	2.5	2.5	2.1	2.1	2.1
PCE Deflator (b)												
Australie	%	3.3	2.4	1.8	2.2	2.5	2.5	2.5	2.5	2.5	2.5	2.5
Canada	%	1.3	1.1	0.9	1.6	2.1	2.1	2.1	2.1	2.1	2.1	2.1
UE 15	%	1.9	0.5	0.6	1.5	2.0	2.0	2.0	2.0	2.0	2.0	2.0
Japon	%	-0.5	-1.1	-0.8	0.5	1.1	1.1	1.1	1.1	1.1	1.1	1.1
Corée	%	2.9	2.8	3.0	3.0	3.0	3.0	3.0	3.0	3.0	3.0	3.0
Mexique	%	6.3	4.4	4.8	3.9	3.2	3.2	3.2	3.2	3.2	3.2	3.2
Nouvelle Zélande	%	2.7	1.4	1.4	1.9	2.1	2.1	2.1	2.1	2.1	2.1	2.1
Norvège	%	2.5	1.7	2.2	2.2	2.1	2.1	2.1	2.1	2.1	2.1	2.1
Suisse	%	1.2	0.7	0.4	0.8	1.1	1.1	1.1	1.1	1.1	1.1	1.1
Turquie	%	8.4	6.8	5.5	6.0	6.0	6.0	6.0	6.0	6.0	6.0	6.0
États-Unis	%	2.1	1.4	1.2	1.7	2.0	2.0	2.0	2.0	2.0	2.0	2.0
Argentine	%	8.6	11.6	14.6	5.0	5.0	5.0	5.6	5.6	5.6	5.6	5.6
Brésil	%	0.2	4.7	2.8	4.5	4.5	4.5	4.7	4.7	4.7	4.7	4.7
Chine	%	3.2	2.4	3.2	1.9	1.9	1.9	2.0	2.0	2.0	2.0	2.0
Inde	%	7.9	8.0	6.0	6.0	6.0	6.0	6.0	6.0	6.0	6.0	6.0
Russie	%	11.0	8.8	7.5	7.7	7.2	7.5	7.7	7.7	7.7	7.7	7.7
Afrique du Sud	%	7.9	6.6	7.2	6.0	6.0	6.0	6.0	6.0	6.0	6.0	6.0
OCDE (c) (d)	%	2.1	1.1	1.1	1.8	2.1	2.1	2.1	2.1	2.2	2.2	2.2

Tableau A.1. Hypothèses économiques (suite)

Année civile (a)		2009est	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
POPULATION												
Australie	%	1.0	1.0	1.0	1.0	1.0	1.0	1.0	1.0	0.9	0.9	0.9
Canada	%	0.9	0.9	0.9	0.9	0.9	0.9	0.9	0.9	0.9	0.9	0.9
UE 27	%	0.3	0.3	0.2	0.2	0.2	0.2	0.2	0.1	0.1	0.1	0.1
Japon	%	-0.1	-0.1	-0.1	-0.2	-0.2	-0.2	-0.2	-0.3	-0.3	-0.3	-0.4
Corée	%	0.4	0.3	0.3	0.3	0.3	0.2	0.2	0.2	0.2	0.1	0.1
Mexique	%	1.0	0.9	0.9	0.9	0.9	0.8	0.8	0.8	0.7	0.7	0.7
Nouvelle Zélande	%	0.9	0.9	0.9	0.9	0.9	0.9	0.8	0.8	0.8	0.8	0.8
Norvège	%	0.9	0.9	0.8	0.8	0.7	0.7	0.7	0.7	0.7	0.6	0.6
Suisse	%	0.4	0.4	0.4	0.4	0.4	0.4	0.4	0.4	0.4	0.4	0.4
Turquie	%	1.2	1.2	1.2	1.1	1.1	1.1	1.0	1.0	1.0	1.0	0.9
États Unis	%	1.0	0.9	0.9	0.9	0.9	0.9	0.9	0.9	0.8	0.8	0.8
Argentine	%	1.0	1.0	0.9	0.9	0.9	0.9	0.9	0.9	0.8	0.8	0.8
Brésil	%	0.9	0.9	0.8	0.8	0.7	0.7	0.7	0.7	0.6	0.6	0.6
Chine	%	0.6	0.6	0.6	0.6	0.6	0.6	0.6	0.6	0.5	0.5	0.5
Inde	%	1.4	1.4	1.3	1.3	1.3	1.2	1.2	1.2	1.1	1.1	1.1
Russie	%	-0.4	-0.4	-0.4	-0.3	-0.3	-0.3	-0.3	-0.4	-0.4	-0.4	-0.4
Afrique du Sud	%	0.9	0.8	0.6	0.5	0.4	0.4	0.4	0.4	0.4	0.4	0.4
OCDE (c)	%	0.5	0.5	0.5	0.5	0.5	0.4	0.4	0.4	0.4	0.4	0.4
Monde	%	1.2	1.2	1.1	1.1	1.1	1.1	1.1	1.0	1.0	1.0	1.0
Moyenne												
Année civile (a)		2007-09est.	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Déflateur PIB												
Australie	%	3.5	1.8	2.3	2.6	2.6	2.6	2.6	2.6	2.6	2.6	2.6
Canada	%	1.7	2.3	1.4	2.0	2.4	2.4	2.5	2.6	2.7	2.7	2.7
UE 15	%	1.6	0.5	0.6	1.5	2.0	2.0	2.0	2.0	2.0	2.0	2.0
Japon	%	-0.4	-1.6	-0.7	0.1	0.9	0.8	0.8	0.8	0.8	0.8	0.8
Corée	%	2.6	0.4	2.0	2.2	1.6	1.5	1.4	1.2	0.9	0.9	0.9
Mexique	%	5.9	4.1	4.7	3.8	3.1	3.1	3.1	3.2	3.2	3.2	3.2
Nouvelle-Zélande	%	3.5	2.5	2.2	2.4	2.0	2.1	2.2	2.2	2.2	2.2	2.2
Norvège	%	2.8	3.7	2.9	2.7	2.3	2.2	2.2	2.2	2.2	2.2	2.2
Suisse	%	1.7	0.5	0.3	0.8	1.2	1.2	1.3	1.3	1.3	1.3	1.3
Turquie	%	8.4	6.8	5.5	6.0	6.0	6.0	6.0	6.0	6.0	6.0	6.0
États Unis	%	2.1	0.9	1.0	1.6	1.9	1.9	1.9	1.9	1.9	1.9	1.9
Argentine	%	1.3	1.5	4.8	4.0	4.0	4.0	4.0	4.0	4.0	4.0	4.0
Brésil	%	9.4	5.5	6.2	4.7	4.7	4.7	4.7	4.7	4.7	4.7	4.7
Chine	%	8.6	3.0	4.9	1.7	1.7	1.7	1.7	1.7	1.7	1.7	1.7
Inde	%	7.9	8.0	6.0	6.0	6.0	6.0	6.0	6.0	6.0	6.0	6.0
Russie	%	6.5	10.7	6.3	6.1	6.1	6.1	6.1	6.1	6.1	6.1	6.1
Afrique du Sud	%	7.9	6.6	7.2	6.0	6.0	6.0	6.0	6.0	6.0	6.0	6.0
OCDE (c)	%	2.0	0.8	1.0	1.7	2.0	2.1	2.1	2.1	2.1	2.1	2.1
PRIX MONDIAL DU PÉTROLE												
Prix du pétrole brut (Bren USD/baril		77.0	77.0	77.0	78.5	80.8	83.3	85.8	88.4	91.1	93.9	96.7

a) Pour les pays de l'OCDE, les données historiques du PIB réel, de la consommation privée, des déflateurs proviennent des *Perspectives Économiques* de l'OCDE No. 86, décembre 2009. Pour les économies non membres, les données macroéconomiques historiques proviennent de la Banque Mondiale, novembre 2009. Les hypothèses correspondant à la période de projection se basent sur les dernières projections macroéconomiques du Département Économique de l'OCDE, les projections de la Banque Mondiale, les réponses au questionnaire envoyé aux experts agricoles des pays membres et pour les données de population sur les *World Population Prospects: the 2008 Revision* (medium variant), des Nations Unies. Les données de l'Union Européenne sont un agrégat de la zone euro.

b) Variation annuelle en pourcentage. L'indice des prix utilisé est le déflateur des dépenses de la consommation privée.

c) L'Islande n'est pas comprise.

d) Moyenne pondérée des taux de croissance annuels du PIB réel et du déflateur DCP dans les pays membres basée sur des poids utilisant le PIB et les parités de pouvoir d'achat (PPA).

est : estimation

Source : Secrétariats de l'OCDE et de la FAO.

Tableau A.2. Prix mondiaux(a)

		Moyenne 07/08-09/10est.	10/11	11/12	12/13	13/14	14/15	15/16	16/17	17/18	18/19	19/20
BLÉ												
Prix (b)	USD/t	275.9	218.5	200.9	206.2	210.5	214.4	227.4	229.0	226.6	227.7	225.4
CÉRÉALES SECONDAIRES												
Prix (c)	USD/t	193.6	185.5	182.0	185.8	187.0	191.8	200.7	197.8	193.3	190.0	187.2
RIZ												
Prix (d)	USD/t	539.0	452.9	436.0	425.9	426.6	429.7	426.2	425.1	425.8	422.5	422.5
OLÉAGINEUX												
Prix (e)	USD/t	468.7	409.9	412.0	405.3	401.4	409.0	416.6	416.0	416.5	415.5	418.8
TOURTEAUX PROTEIQUES												
Prix (f)	USD/t	374.1	308.0	298.2	283.7	280.0	283.3	287.2	284.6	283.2	283.6	287.9
HUILES VÉGÉTALES												
Prix (g)	USD/t	946.7	875.2	897.8	930.2	932.4	954.0	992.1	1 006.4	1 021.7	1 030.1	1 042.7
SUCRE												
Prix, sucre brut (h)	USD/t	401.4	397.8	331.1	290.7	275.8	310.6	296.3	281.0	306.8	326.8	371.7
Prix, sucre raffiné (i)	USD/t	462.2	448.4	402.6	368.5	338.3	371.9	360.0	355.0	377.2	395.0	439.2
VIANDE BOVINE												
Prix, UE (j)	EUR/t pcp	2 882.5	2 600.3	2 441.1	2 454.1	2 520.8	2 542.0	2 583.1	2 574.2	2 561.5	2 524.7	2 508.4
Prix, US (k)	USD/t pcp	3 165.0	3 143.1	3 298.8	3 403.5	3 576.8	3 645.7	3 674.6	3 659.0	3 649.5	3 624.4	3 561.9
Prix, Brésil (l)	USD/t pp	3 279.3	3 350.9	3 137.9	3 159.8	3 245.3	3 266.2	3 312.7	3 294.3	3 273.0	3 217.4	3 196.2
VIANDE PORCINE												
Prix, UE (m)	EUR/t pcp	1 467.4	1 355.1	1 227.2	1 417.9	1 493.4	1 485.2	1 464.5	1 483.5	1 497.3	1 503.3	1 521.1
Prix, US (n)	USD/t pcp	1 384.5	1 364.0	1 506.4	1 554.0	1 677.7	1 708.6	1 694.9	1 679.4	1 714.0	1 717.7	1 681.0
Prix, Brésil (o)	USD/t pp	2 269.9	2 233.5	2 399.4	2 396.8	2 493.3	2 397.3	2 401.3	2 401.8	2 318.2	2 311.0	2 259.3
VIANDE DE VOLAILLE												
Prix, UE (p)	EUR/t rtc	1 192.7	1 132.6	1 125.6	1 118.9	1 130.5	1 127.0	1 121.9	1 109.4	1 098.0	1 086.0	1 090.1
Prix, US (q)	USD/t rtc	1 066.0	1 118.6	1 137.6	1 160.5	1 172.0	1 200.4	1 226.9	1 245.3	1 265.5	1 284.5	1 320.3
Prix, Brésil (r)	USD/t pw	1 606.6	1 548.7	1 579.9	1 601.9	1 613.4	1 646.7	1 682.4	1 665.4	1 659.3	1 638.2	1 638.4
VIANDE OVINE												
Prix, Nouvelle-Zélande (s)	NZD/t pcp	2 575.8	3 467.5	3 268.0	3 076.0	3 070.4	3 236.4	3 460.7	3 251.8	3 555.2	3 400.0	3 673.7
BEURRE												
Prix (t)	USD/t	2 978.5	3 042.6	2 820.7	2 716.4	2 709.1	2 693.5	2 741.6	2 765.5	2 921.6	2 919.2	2 958.3
FROMAGE												
Prix (u)	USD/t	3 886.9	3 716.4	3 272.0	3 126.0	3 139.7	3 250.7	3 337.8	3 427.9	3 541.7	3 589.7	3 640.7
LAIT ÉCRÉMÉ EN POUDRE												
Prix (v)	USD/t	3 308.8	2 530.4	2 434.3	2 417.2	2 493.1	2 590.1	2 653.2	2 759.1	2 917.6	2 942.9	3 000.1
LAIT ENTIER EN POUDRE												
Prix (w)	USD/t	3 499.7	2 808.0	2 549.8	2 475.5	2 588.4	2 725.3	2 763.1	2 832.2	2 937.8	2 989.3	3 042.4
POUDRE DE LACTOSÉRUM												
Prix de gros, US (x)	USD/t	853.0	788.1	709.5	705.4	727.2	751.0	767.9	791.2	827.0	835.4	852.0

Pour les notes, voir en fin de tableau.

Table A.2.Prix mondiaux(a) (suite)

		<i>Moyenne</i>										
		<i>07/08-09/10est.</i>	<i>10/11</i>	<i>11/12</i>	<i>12/13</i>	<i>13/14</i>	<i>14/15</i>	<i>15/16</i>	<i>16/17</i>	<i>17/18</i>	<i>18/19</i>	<i>19/20</i>
CASÉINE												
Prix (y)	USD/t	6 299.8	5 774.5	5 529.4	5 450.6	5 474.2	5 688.8	5 861.8	6 060.6	6 267.8	6 342.7	6 439.8
ETHANOL												
Prix (z)	USD/hl	43.8	47.4	51.4	50.0	50.2	50.7	51.1	52.0	53.3	53.9	54.4
BIODIESEL												
Prix (aa)	USD/hl	118.0	117.7	118.5	124.4	126.4	131.8	140.2	142.6	145.0	143.2	144.3

a) Ce tableau est une compilation de l'information sur les prix présentés dans les tableaux détaillés par produits.

de cette annexe. Les prix pour les produits végétaux sont en année campagne et ceux pour les viandes et les produits laitiers sont en année calendaire (par exemple, 08/09 représente l'année calendaire 2008).

b) Prix f.a.b. du blé rouge d'hiver de catégorie No.2, protéine ordinaire, ports des États-Unis (juin/mai), moins les paiements EEP, le cas échéant.

c) Prix à l'exportation f.a.b. du maïs jaune de catégorie No.2, aux ports des États-Unis (septembre/août).

d) Prix du riz usiné, 100%, grade b, quote du prix nominal f.a.b. Bangkok (janvier/décembre).

e) Prix moyen pondéré des oléagineux, port européen.

f) Prix moyen pondéré des tourteaux, port européen.

g) Prix moyen pondéré des huiles oléagineuses et de l'huile de palme, port européen.

h) Prix mondial du sucre brut, ICE Inc. No 11, f.a.b. arrimé au port des Caraïbes (Brésil inclus), prix vrac au comptant, oct/sept.

i) Prix du sucre raffiné, Euronext, Liffe, Contrat No. 407, Londres, Europe, oct/sept.

j) Prix à la production.

k) Bouvillons, 1100-1300 livres pv, Nebraska - le facteur de conversion pv vers pcg est 0.63.

l) Prix à l'exportation pour la viande de bœuf, Brésil (HS 0201 et HS0202).

m) Prix à la production des porcs.

n) Gorets châtrés et cochettes, Iowa, So. Minn. No 1-3, 230-251 livres pv - le facteur de conversion pv vers pcg est 0.74.

o) Prix à la production

p) Moyenne pondérée des prix de référence de la volaille vivante, à la ferme, haute qualité, (conversion de pv à pac de 0.75).

q) Moyenne pondérée des prix de gros des poulets de chair, 12 villes.

r) Moyenne pondérée des prix de gros de différentes pièces de poulet.

s) Prix du barème pour l'agneau, moyenne toutes catégories.

t) Prix à l'exportation f.a.b., beurre à 82% m.g., Océanie.

u) Prix à l'exportation, f.a.b., fromage cheddar, 39% d'humidité, Océanie.

v) Prix à l'exportation f.a.b., lait écrémé en poudre, 1.25% de matière grasse, Océanie.

w) Prix à l'exportation f.a.b., lait entier en poudre 26% de matière grasse, Océanie.

x) Poudre de lactosérum comestible, Wisconsin, usine.

y) Prix à l'exportation, Nouvelle Zélande.

z) Brésil, Sao Paolo (en sortie de raffinerie).

aa) Prix à la production en Allemagne net de droits de douanes sur le biodiesel.

est : estimation

Source : Secrétariats de l'OCDE et de la FAO.

Table A.3. Projections des échanges mondiaux

		Average											
IMPORTATIONS		2007-09est.	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	
Blé	Échanges mondiaux	kt	121 483	120 014	122 727	126 917	128 222	130 878	132 135	135 012	137 284	140 050	142 271
	OCDE	kt	25 874	24 159	24 184	25 073	24 656	24 841	24 883	24 760	24 832	25 011	25 022
	Pays en développement	kt	97 233	97 685	100 453	104 851	106 366	109 135	110 638	113 527	115 886	118 693	121 042
	Pays les moins avancés	kt	12 224	13 006	13 412	13 605	14 186	14 692	15 052	15 622	16 122	16 424	16 872
Céréales secondaires	Échanges mondiaux	kt	118 329	112 435	112 957	114 089	116 422	116 845	119 460	123 626	125 983	128 881	132 301
	OCDE	kt	56 908	50 815	49 976	50 104	51 146	49 878	51 428	53 660	52 623	52 874	53 134
	Pays en développement	kt	81 184	82 634	84 214	85 374	86 687	88 647	89 723	91 803	95 807	98 753	102 454
	Pays les moins avancés	kt	2 430	2 196	2 075	2 183	2 108	2 161	2 127	2 109	2 322	2 407	2 540
Riz	Échanges mondiaux	kt	31 325	32 057	32 622	33 184	33 823	34 635	35 411	36 333	37 153	37 861	38 446
	OCDE	kt	5 150	5 169	5 238	5 325	5 429	5 570	5 695	5 821	5 921	6 034	6 148
	Pays en développement	kt	26 130	26 826	27 329	27 822	28 369	29 021	29 657	30 435	31 132	31 695	32 142
	Pays les moins avancés	kt	6 557	6 247	6 582	6 669	6 812	6 945	7 185	7 312	7 394	7 479	7 596
Oléagineux	Échanges mondiaux	kt	92 647	93 131	94 479	96 430	98 733	99 900	102 336	104 098	105 592	107 352	108 686
	OCDE	kt	34 625	33 749	33 843	33 845	34 001	33 785	33 852	33 876	33 910	33 863	33 896
	Pays en développement	kt	65 840	67 019	68 463	70 714	72 790	74 249	76 703	78 475	80 023	81 994	83 405
	Pays les moins avancés	kt	290	313	335	344	366	377	387	399	414	428	442
Tourteaux d'oléagineux	Échanges mondiaux	kt	66 297	69 617	71 994	73 687	75 399	77 435	78 870	80 522	82 211	83 910	85 871
	OCDE	kt	41 252	42 563	43 531	43 575	43 867	44 346	44 600	44 971	45 140	45 376	45 730
	Pays en développement	kt	27 517	29 907	31 492	33 124	34 528	36 136	37 390	38 713	40 302	41 860	43 590
	Pays les moins avancés	kt	409	462	485	509	534	556	576	593	607	620	629
Huiles végétales	Échanges mondiaux	kt	56 447	58 868	61 510	62 854	64 888	67 070	68 906	71 353	73 867	76 288	78 859
	OCDE	kt	16 787	17 699	18 526	19 158	19 796	20 640	21 504	22 346	23 163	23 664	24 231
	Pays en développement	kt	39 583	41 468	43 297	44 097	45 504	46 849	47 835	49 457	51 170	53 112	55 108
	Pays les moins avancés	kt	3 928	4 145	4 342	4 512	4 709	4 902	5 088	5 289	5 502	5 720	5 942
Sucre	Échanges mondiaux	kt	48 712	52 966	54 815	55 066	55 589	56 954	59 022	59 778	61 306	63 171	63 234
	OCDE	kt	12 431	12 894	13 620	13 560	13 671	14 070	14 335	14 642	15 028	15 278	15 578
	Pays en développement	kt	33 053	35 906	37 766	37 892	38 372	39 653	41 686	42 234	43 668	45 630	45 872
	Pays les moins avancés	kt	4 834	5 293	5 608	6 001	6 248	6 096	6 197	6 287	6 292	6 280	6 144
Viande bovine (a)	Échanges mondiaux	kt	6 623	6 739	6 727	6 850	7 308	7 412	7 619	7 828	7 951	8 076	8 168
	OCDE	kt	3 342	3 422	3 435	3 481	3 641	3 728	3 848	3 922	3 950	3 991	4 015
	Pays en développement	kt	3 073	3 246	3 289	3 370	3 674	3 733	3 840	3 970	4 084	4 172	4 243
	Pays les moins avancés	kt	142	174	174	139	197	173	165	169	123	153	81
Viande porcine (a)	Échanges mondiaux	kt	5 505	5 437	5 588	5 667	5 788	5 891	5 971	6 023	6 097	6 213	6 319
	OCDE	kt	2 961	3 018	3 171	3 223	3 258	3 333	3 377	3 395	3 421	3 455	3 485
	Pays en développement	kt	2 405	2 563	2 796	2 747	2 833	2 873	2 941	2 968	2 996	3 080	3 121
	Pays les moins avancés	kt	108	117	129	110	117	113	111	116	113	125	122

a) Exclut le commerce d'animaux vivants.

b) Somme de toutes les positions positives des échanges commerciaux nets.

est.: estimation.

Source : Secrétariats de l'OCDE et de la FAO.

Table A.3. Projections des échanges mondiaux (*suite*)

		Average										
IMPORTATIONS		2007-09est.	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Viande de volaille	Échanges mondiaux	kt	9 635	9 331	9 541	9 798	9 941	10 207	10 361	10 513	10 833	11 375
	OCDE	kt	2 357	2 518	2 565	2 649	2 733	2 784	2 848	2 910	2 949	3 078
	Pays en développement	kt	6 139	6 190	6 408	6 615	6 720	6 933	7 028	7 097	7 349	7 723
	Pays les moins avancés	kt	566	537	569	577	544	599	602	609	640	685
Beurre	Échanges mondiaux	kt	822	755	760	765	749	762	772	779	770	781
	OCDE	kt	140	111	112	112	92	93	93	93	91	91
	Pays en développement	kt	445	463	470	476	481	497	510	520	516	532
	Pays les moins avancés	kt	12	9	12	13	13	14	15	15	15	16
Fromage	Échanges mondiaux	kt	1 707	1 730	1 736	1 744	1 762	1 788	1 838	1 865	1 885	1 937
	OCDE	kt	737	769	758	770	782	788	798	805	808	813
	Pays en développement	kt	706	741	772	783	798	812	837	855	867	883
	Pays les moins avancés	kt	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14
Lait entier en poudre	Échanges mondiaux	kt	1 777	1 874	1 867	1 886	1 895	1 912	1 964	1 990	1 999	2 055
	OCDE	kt	101	99	101	102	100	99	101	101	98	94
	Pays en développement	kt	1 659	1 775	1 772	1 794	1 807	1 823	1 871	1 896	1 906	1 960
	Pays les moins avancés	kt	173	200	207	214	218	224	231	237	243	258
Lait écrémé en poudre	Échanges mondiaux	kt	1 167	1 207	1 199	1 209	1 226	1 243	1 266	1 281	1 284	1 307
	OCDE	kt	196	206	202	206	208	207	215	216	209	212
	Pays en développement	kt	1 038	1 128	1 130	1 140	1 156	1 173	1 194	1 208	1 212	1 233
	Pays les moins avancés	kt	54	61	62	64	66	68	70	71	73	77

a) Exclut le commerce d'animaux vivants.

b) Somme de toutes les positions positives des échanges commerciaux nets.

est.: estimation.

Source : Secrétariats de l'OCDE et de la FAO.

Table A.3. Projections des échanges mondiaux (suite)

		Moyenne											
EXPORTATIONS			2007-09est.	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Blé	OCDE	kt	78 881	80 927	76 856	77 057	74 531	74 223	73 800	75 148	76 309	77 801	79 127
	Pays en développement	kt	15 778	16 677	17 851	17 807	18 958	19 355	19 771	20 339	20 308	20 681	21 031
	Pays les moins avancés	kt	117	160	158	153	144	137	133	127	122	119	114
Céréales secondaires	OCDE	kt	77 994	71 830	76 199	76 845	77 063	75 272	75 585	77 577	79 368	80 954	83 118
	Pays en développement	kt	28 652	31 904	28 553	29 578	31 008	32 964	34 663	36 255	36 998	38 222	39 037
	Pays les moins avancés	kt	2 750	3 109	3 017	2 807	2 936	2 878	2 908	2 913	2 677	2 592	2 496
Riz	OCDE	kt	3 589	3 788	3 842	3 920	3 981	4 033	4 068	4 050	4 073	4 139	4 157
	Pays en développement	kt	26 603	28 203	28 716	29 201	29 779	30 540	31 282	32 223	33 020	33 664	34 232
	Pays les moins avancés	kt	2 419	2 739	3 037	3 336	3 800	4 243	4 604	5 007	5 488	5 970	6 470
Oléagineux	OCDE	kt	45 909	48 085	47 772	48 459	49 429	49 031	49 142	48 812	48 509	48 684	48 842
	Pays en développement	kt	36 828	45 743	47 082	47 764	48 899	50 068	52 038	53 817	55 253	56 413	57 275
	Pays les moins avancés	kt	179	186	166	151	143	138	138	137	132	129	124
Tourteaux d'oléagineux	OCDE	kt	11 526	13 203	13 122	13 532	14 061	14 963	15 350	15 693	16 154	16 605	17 138
	Pays en développement	kt	57 382	59 065	61 224	62 346	63 424	64 426	65 465	66 699	67 865	69 094	70 446
	Pays les moins avancés	kt	200	223	206	215	222	225	257	274	294	308	334
Huiles végétales	OCDE	kt	4 635	4 959	4 598	4 552	4 653	4 821	5 141	5 411	5 738	6 056	6 378
	Pays en développement	kt	48 238	49 272	52 104	53 213	54 948	56 777	58 108	60 105	62 097	64 020	66 101
	Pays les moins avancés	kt	191	187	181	178	175	171	169	166	164	162	160
Sucre	OCDE	kt	6 933	5 754	6 388	6 387	6 536	6 664	6 616	6 332	6 463	6 776	6 846
	Pays en développement	kt	45 423	47 648	49 532	49 740	50 208	51 509	53 621	54 621	56 031	57 578	57 541
	Pays les moins avancés	kt	1 844	2 172	2 333	2 566	2 772	2 734	2 789	2 842	2 826	2 824	2 776
Viande bovine (a)	OCDE	kt	3 409	3 409	3 468	3 466	3 566	3 593	3 635	3 659	3 669	3 676	3 691
	Pays en développement	kt	4 069	4 212	4 138	4 256	4 541	4 615	4 702	4 884	4 963	5 096	5 133
	Pays les moins avancés	kt	3	2	3	3	2	2	2	2	3	2	3
Viande porcine (a)	OCDE	kt	4 673	4 730	4 832	4 850	4 895	4 968	5 028	5 060	5 116	5 210	5 292
	Pays en développement	kt	1 207	1 174	1 243	1 292	1 374	1 392	1 401	1 419	1 415	1 442	1 443
	Pays les moins avancés	kt	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

a) Exclut le commerce d'animaux vivants.

b) Somme de toutes les positions positives des échanges commerciaux nets.

est.: estimation.

Source : Secrétariats de l'OCDE et de la FAO.

Table A.3. Projections des échanges mondiaux (suite)

		Moyenne										
EXPORTATIONS		2007-09est.	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Viande de volaille	OCDE	kt	4 501	4 277	4 122	4 162	4 190	4 220	4 239	4 280	4 330	4 491
	Pays en développement	kt	5 744	6 147	6 618	6 951	7 165	7 512	7 749	7 962	8 346	8 921
	Pays les moins avancés	kt	7	9	9	9	7	6	5	5	4	3
Beurre	OCDE	kt	675	602	611	619	604	618	628	634	621	629
	Pays en développement	kt	92	89	93	95	97	96	97	98	102	105
	Pays les moins avancés	kt	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Fromage	OCDE	kt	1 293	1 313	1 310	1 286	1 286	1 293	1 336	1 348	1 334	1 346
	Pays en développement	kt	337	358	351	364	368	374	373	378	393	407
	Pays les moins avancés	kt	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1
Lait entier en poudre	OCDE	kt	1 236	1 341	1 317	1 330	1 322	1 317	1 364	1 375	1 359	1 381
	Pays en développement	kt	579	552	566	570	587	607	612	626	650	684
	Pays les moins avancés	kt	7	8	8	8	8	8	8	8	8	8
Lait écrémé en poudre	OCDE	kt	995	928	918	924	935	942	958	962	945	960
	Pays en développement	kt	132	122	126	127	127	129	129	132	138	140
	Pays les moins avancés	kt	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Biocarburants (b)	Échanges mondiaux (Ethanol) Mil l		4 465	5 697	7 176	7 426	7 744	8 756	10 095	10 627	12 365	14 591
	Échanges mondiaux (Biodiesel) Mil l		2 250	1 888	2 000	2 226	2 452	2 735	3 016	2 980	2 931	2 944

a) Exclut le commerce d'animaux vivants.

b) Somme de toutes les positions positives des échanges commerciaux nets.

est.: estimation.

Source : Secrétariats de l'OCDE et de la FAO.

Tableau A.4. Projections mondiales de céréales

		Moyenne										
Campagne (a)		07/08-09/10est.	10/11	11/12	12/13	13/14	14/15	15/16	16/17	17/18	18/19	19/20
BLÉ												
OCDE (b)												
Production	mt	267.9	273.7	277.5	273.5	274.1	278.1	281.1	286.0	288.3	290.7	293.6
Consommation	mt	210.3	217.7	223.6	225.0	226.7	230.2	233.2	234.8	236.2	237.8	239.2
Stocks, fin de période	mt	52.6	63.5	64.7	61.2	58.8	57.3	56.3	57.1	57.7	57.9	58.3
Non OCDE												
Production	mt	387.9	403.1	412.1	412.5	418.3	425.2	430.6	437.5	442.5	447.3	452.5
Consommation	mt	428.8	442.4	451.9	460.0	465.0	471.3	476.4	482.0	488.0	494.2	500.9
Stocks, fin de période	mt	140.3	166.8	176.0	176.7	176.2	175.7	175.0	177.2	179.5	181.7	183.7
MONDE (c)												
Production	mt	655.9	676.7	689.6	686.0	692.4	703.3	711.7	723.6	730.8	738.1	746.2
Consommation	mt	639.1	660.0	675.5	684.9	691.7	701.5	709.6	716.8	724.1	731.9	740.1
Stocks, fin de période	mt	192.9	230.3	240.7	238.0	234.9	233.0	231.3	234.3	237.2	239.6	241.9
Prix (d)	USD/t	275.9	218.5	200.9	206.2	210.5	214.4	227.4	229.0	226.6	227.7	225.4
CÉRÉALES SECONDAIRES												
OCDE (b)												
Production	mt	579.7	591.9	609.1	608.7	616.8	624.7	631.0	638.8	644.4	648.8	651.2
Consommation	mt	551.0	574.4	579.8	585.2	592.5	600.2	608.5	613.9	615.5	618.4	620.9
Stocks, fin de période	mt	99.3	100.9	104.0	100.8	99.3	98.4	96.7	97.7	99.8	102.1	102.3
Non OCDE												
Production	mt	524.0	550.8	556.6	569.0	582.2	595.8	608.5	623.4	634.8	648.0	659.9
Consommation	mt	537.2	559.7	576.1	587.4	600.8	613.2	625.3	638.2	652.5	667.1	681.6
Stocks, fin de période	mt	98.4	105.6	105.9	107.7	108.5	109.9	110.8	113.4	116.0	118.4	120.2
MONDE (c)												
Production	mt	1103.7	1142.7	1165.7	1177.7	1199.0	1220.4	1239.5	1262.2	1279.2	1296.7	1311.1
Consommation	mt	1088.1	1134.2	1155.9	1172.5	1193.3	1213.4	1233.8	1252.1	1268.0	1285.6	1302.5
Stocks, fin de période	mt	197.7	206.5	209.9	208.6	207.8	208.4	207.5	211.1	215.8	220.5	222.6
Prix (e)	USD/t	193.6	185.5	182.0	185.8	187.0	191.8	200.7	197.8	193.3	190.0	187.2
RIZ												
OCDE (b)												
Production	mt	22.6	23.0	22.6	22.8	23.1	23.2	23.4	23.3	23.3	23.4	23.5
Consommation	mt	24.4	24.2	24.3	24.5	24.6	24.7	24.9	25.0	25.1	25.3	25.4
Stocks, fin de période	mt	5.8	6.4	6.1	5.9	5.8	5.9	6.0	6.0	6.0	6.0	6.0
Non OCDE												
Production	mt	432.0	454.3	458.4	461.8	465.7	473.0	478.2	483.2	488.3	493.4	498.2
Consommation	mt	427.4	447.2	455.1	458.1	463.0	469.7	475.3	480.7	485.8	491.1	496.1
Stocks, fin de période	mt	93.6	99.6	101.5	104.0	105.3	107.2	108.5	109.5	110.3	111.0	111.2
MONDE (c)												
Production	mt	454.6	477.3	481.0	484.6	488.8	496.2	501.5	506.5	511.6	516.8	521.7
Consommation	mt	451.8	471.4	479.4	482.6	487.6	494.5	500.2	505.7	510.9	516.3	521.5
Stocks, fin de période	mt	99.4	106.0	107.6	109.8	111.1	113.0	114.5	115.5	116.3	117.0	117.3
Prix (f)	USD/t	539.0	452.9	436.0	425.9	426.6	429.7	426.2	425.1	425.8	422.5	422.5

a) Débutant avec la campagne de commercialisation, voir le glossaire terminologique pour les définitions.

b) L'Islande n'est pas comprise mais les huit membres de l'UE qui ne sont pas membres de l'OCDE le sont.

c) La source des données historiques est l'USDA.

d) Prix f.a.b. du blé rouge d'hiver de catégorie No.2, protéine ordinaire, ports des États-Unis (juin/mai), moins les paiements EEP, le cas échéant.

e) Prix à l'exportation f.a.b. du maïs jaune de catégorie No.2, aux ports des États-Unis (septembre/août).

f) Prix du riz usiné, 100%, grade b, quote du prix nominal f.a.b. Bangkok (janvier/décembre).

est.: estimation.

Source : Secrétariats de l'OCDE et de la FAO.

Tableau A.5. Projections mondiales d'oléagineux

		Moyenne	07/08-09/10	10/11	11/12	12/13	13/14	14/15	15/16	16/17	17/18	18/19	19/20
		est.											
OLÉAGINEUX (Campagne (a))													
OCDE (b)													
Production	mt	137.1	147.9	146.1	150.3	152.3	153.6	156.0	158.3	160.0	162.2	164.3	
Consommation	mt	129.0	132.8	131.6	135.1	137.3	139.2	141.2	143.2	145.3	147.4	149.4	
trituration	mt	114.4	117.8	116.5	119.7	121.7	123.6	125.7	127.6	129.7	131.6	133.6	
Stocks, fin de période	mt	16.1	17.9	18.5	19.1	18.6	17.8	17.4	17.5	17.6	17.6	17.5	
Non OCDE													
Production	mt	250.0	271.4	278.0	284.8	290.6	296.8	304.1	311.4	318.1	324.8	331.0	
Consommation	mt	267.5	281.2	288.0	295.6	302.5	308.6	315.8	322.5	329.0	335.8	342.4	
trituration	mt	211.3	223.4	229.2	235.8	241.7	246.9	253.1	258.9	264.4	270.1	275.7	
Stocks, fin de période	mt	17.1	17.9	18.2	18.4	18.4	18.1	18.1	18.3	18.4	18.6	18.5	
MONDE (c)													
Production	mt	387.1	419.3	424.1	435.1	442.9	450.3	460.2	469.7	478.2	486.9	495.3	
Consommation	mt	396.5	414.0	419.6	430.7	439.8	447.8	456.9	465.8	474.3	483.2	491.8	
trituration	mt	325.7	341.1	345.7	355.5	363.4	370.5	378.8	386.5	394.1	401.8	409.3	
Stocks, fin de période	mt	33.1	35.9	36.7	37.5	37.0	35.9	35.5	35.8	36.0	36.1	36.0	
Prix (d)	USD/t	468.7	409.9	412.0	405.3	401.4	409.0	416.6	416.0	416.5	415.5	418.8	
TOURTEAUX PROTEIQUES (Année commerciale)													
OCDE (b)													
Production	mt	79.4	81.2	80.1	82.3	83.7	85.0	86.4	87.7	89.1	90.4	91.7	
Consommation	mt	109.1	110.6	110.5	112.3	113.5	114.4	115.6	116.9	118.0	119.1	120.3	
Stocks, fin de période	mt	1.2	1.2	1.2	1.2	1.2	1.2	1.2	1.2	1.2	1.2	1.2	
Non OCDE													
Production	mt	151.9	159.8	164.3	169.3	173.8	177.9	182.6	187.0	191.2	195.6	199.9	
Consommation	mt	116.9	124.8	128.5	133.8	138.6	143.0	147.8	152.2	156.7	161.3	165.8	
Stocks, fin de période	mt	6.2	6.0	6.0	6.1	6.2	6.2	6.3	6.4	6.5	6.6	6.6	
MONDE (c)													
Production	mt	231.3	240.9	244.4	251.6	257.6	262.9	268.9	274.7	280.2	286.0	291.6	
Consommation	mt	226.1	235.4	239.0	246.1	252.1	257.4	263.4	269.1	274.7	280.5	286.1	
Stocks, fin de période	mt	7.4	7.1	7.2	7.3	7.3	7.4	7.5	7.6	7.7	7.8	7.8	
Prix (e)	USD/t	374.1	308.0	298.2	283.7	280.0	283.3	287.2	284.6	283.2	283.6	287.9	
HUILES VÉGÉTALES (Année commerciale)													
OCDE (b)													
Production	mt	30.4	31.9	31.8	32.7	33.3	33.8	34.5	35.1	35.7	36.3	36.9	
Consommation	mt	42.7	44.7	45.8	47.3	48.5	49.7	50.9	52.0	53.1	53.9	54.7	
Stocks, fin de période	mt	2.2	1.8	1.8	1.8	1.8	1.8	1.8	1.8	1.8	1.8	1.8	
Non OCDE													
Production	mt	101.5	109.2	113.2	117.6	121.7	125.6	129.8	133.9	137.9	141.9	146.0	
Consommation	mt	90.3	97.8	101.7	104.5	108.0	111.4	114.9	118.4	121.9	125.7	129.6	
Stocks, fin de période	mt	8.2	8.4	7.7	8.0	8.3	8.6	8.8	9.1	9.4	9.8	10.1	
MONDE (c)													
Production	mt	131.9	141.1	145.0	150.3	155.1	159.5	164.3	169.0	173.6	178.2	182.8	
dont huile de palme	mt	131.9	141.1	145.0	150.3	155.1	159.5	164.3	169.0	173.6	178.2	182.8	
Consommation	mt	133.0	142.5	147.5	151.8	156.4	161.0	165.8	170.4	175.0	179.6	184.3	
Stocks, fin de période	mt	10.4	10.3	9.6	9.8	10.2	10.4	10.5	10.9	11.2	11.6	11.9	
Prix (f)	USD/t	946.7	875.2	897.8	930.2	932.4	954.0	992.1	1 006.4	1 021.7	1 030.1	1 042.7	

a) Débutant avec la campagne de commercialisation, voir le glossaire terminologique pour les définitions.

b) L'Islande n'est pas comprise mais les huit membres de l'UE qui ne sont pas membres de l'OCDE le sont.

c) La source des données historiques est l'USDA.

d) Prix moyen pondéré des oléagineux, port Européen.

e) Prix moyen pondéré des tourteaux protéiques, port Européen.

f) Prix moyen pondéré des huiles oléagineuses et de l'huile de palme, port Européen.

est : estimation.

Source : Secrétariats de l'OCDE et de la FAO.

Tableau A.6. Projections mondiales du sucre

		<i>Moyenne</i>										
<i>Campagne (a)</i>		<i>07/08-09/10est.</i>	<i>10/11</i>	<i>11/12</i>	<i>12/13</i>	<i>13/14</i>	<i>14/15</i>	<i>15/16</i>	<i>16/17</i>	<i>17/18</i>	<i>18/19</i>	<i>19/20</i>
OCDE												
Production	kt esb	37 425	37 390	36 491	36 786	37 100	37 316	37 044	36 743	36 754	36 897	37 048
Consommation	kt esb	43 488	43 638	43 945	44 068	44 154	44 447	44 642	44 881	45 157	45 435	45 736
Stocks de fin de période	kt esb	20 326	20 720	20 499	20 390	20 472	20 746	20 866	21 038	21 200	21 163	21 208
NON-OCDE												
Production	kt esb	123 688	137 436	140 149	143 581	143 602	144 669	144 096	149 584	155 222	158 840	163 029
Consommation	kt esb	116 822	123 302	127 078	130 546	134 075	136 431	138 646	141 130	144 772	148 253	152 087
Stocks de fin de période	kt esb	49 250	49 036	53 363	57 713	58 593	57 914	54 133	52 765	53 138	53 712	54 409
MONDE												
Production	kt esb	161 113	174 826	176 640	180 367	180 703	181 985	181 139	186 327	191 975	195 737	200 077
Consommation	kt esb	160 310	166 940	171 023	174 614	178 228	180 878	183 288	186 011	189 928	193 689	197 823
Stocks de fin de période	kt esb	69 576	69 757	73 862	78 103	79 065	78 660	74 999	73 803	74 338	74 875	75 617
Prix, sucre brut (b)	USD/t	401.4	397.8	331.1	290.7	275.8	310.6	296.3	281.0	306.8	326.8	371.7
Prix, sucre raffiné (c)	USD/t	462.2	448.4	402.6	368.5	338.3	371.9	360.0	355.0	377.2	395.0	439.2

a) Débutant avec la campagne de commercialisation, voir glossaire terminologique pour les définitions.

b) Prix mondial du sucre brut, ICE Inc. No 11, f.a.b, prix vrac au comptant, octobre/septembre.

c) Prix du sucre raffiné Euronext, Liffe, Contrat No. 407, Londres, Europe octobre/septembre.

est.: estimation.

Source : Secrétariats de l'OCDE et de la FAO.

Tableau A.7. Projections mondiales de viandes

		Moyenne										
Année civile (a)		2007-09est.	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
OCDE (b)												
VIANDE BOVINE												
Production	kt epc	27 569	27 094	27 010	26 811	26 836	26 944	27 175	27 423	27 752	27 956	28 204
Consommation	kt epc	27 259	26 895	26 743	26 585	26 637	26 773	27 045	27 310	27 660	27 892	28 151
Stocks, fin de période	kt epc	1 062	1 050	1 084	1 093	1 131	1 179	1 237	1 306	1 374	1 439	1 493
Consommation par tête	kg pad	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15
Prix, UE	EUR/t pcg	2 882	2 600	2 441	2 454	2 521	2 542	2 583	2 574	2 562	2 525	2 508
Prix, US (c)	USD/t pcg	3 165	3 143	3 299	3 403	3 577	3 646	3 675	3 659	3 649	3 624	3 562
Prix, Brésil (d)	USD/t pcg	3 279	3 351	3 138	3 160	3 245	3 266	3 313	3 294	3 273	3 217	3 196
VIANDE PORCINE												
Production	kt epc	39 315	39 238	39 768	39 340	39 569	40 022	40 608	40 854	41 084	41 377	41 729
Consommation	kt epc	37 394	37 232	37 879	37 455	37 691	38 137	38 702	38 941	39 144	39 370	39 666
Stocks, fin de période	kt epc	927	926	913	929	926	928	932	929	925	927	933
Consommation par tête	kg pad	23.3	23.0	23.3	22.9	22.9	23.1	23.3	23.4	23.4	23.5	23.5
Prix, Brésil (e)	USD/t pp	2 270	2 233	2 399	2 397	2 493	2 397	2 401	2 402	2 318	2 311	2 259
Prix, US (f)	USD/t pcg	1 384	1 364	1 506	1 554	1 678	1 709	1 695	1 679	1 714	1 718	1 681
VIANDE DE VOLAILLE												
Production	kt pac	38 870	38 302	38 873	39 476	39 768	40 198	40 612	41 255	41 930	42 470	42 997
Consommation	kt pac	36 741	36 505	37 315	37 964	38 310	38 761	39 220	39 885	40 548	41 121	41 582
Stocks, fin de période	kt pac	1 132	1 089	1 089	1 088	1 089	1 090	1 091	1 091	1 092	1 093	1 095
Consommation par tête	kg pad	25.8	25.4	25.9	26.2	26.3	26.5	26.7	27.0	27.4	27.6	27.9
Prix, Brésil (g)	USD/t pp	1 607	1 549	1 580	1 602	1 613	1 647	1 682	1 665	1 659	1 638	1 638
Prix, US (h)	USD/t pac	1 066	1 119	1 138	1 161	1 172	1 200	1 227	1 245	1 266	1 284	1 320
VIANDE OVINE												
Production	kt epc	2 893	2 780	2 767	2 762	2 748	2 734	2 728	2 714	2 702	2 695	2 679
Consommation	kt epc	2 389	2 301	2 285	2 271	2 255	2 234	2 221	2 206	2 186	2 176	2 151
Stocks, fin de période	kt epc	81	67	67	67	67	67	67	66	70	76	81
Consommation par tête	kg pad	1.7	1.6	1.6	1.6	1.5	1.5	1.5	1.5	1.5	1.5	1.4
Prix, Australie (i)	AUD/t pcg	3 915	4 560	4 455	4 346	4 232	4 115	3 995	3 873	3 750	3 626	3 511
Prix, Australie (j)	AUD/t pcg	1 522	1 490	1 489	1 490	1 490	1 490	1 489	1 487	1 484	1 482	1 480
Prix, Nouvelle-Zélande (k)	NZD/t pcg	3 801	4 790	4 170	4 210	4 350	4 353	4 415	4 375	4 340	4 304	4 273
TOTAL VIANDE												
Consommation par tête	kg pad	66.1	64.9	65.5	65.4	65.5	65.9	66.5	67.0	67.6	68.0	68.4
Non OCDE												
VIANDE BOVINE												
Production	kt epc	37 660	38 147	38 978	39 854	40 592	41 471	42 461	43 351	44 319	45 319	46 435
Consommation	kt epc	36 971	37 359	38 190	39 051	39 751	40 598	41 507	42 392	43 358	44 294	45 422
Consommation par tête	kg pad	4.7	4.6	4.7	4.7	4.8	4.8	4.8	4.9	4.9	5.0	5.1
Stocks, fin de période	kt epc	99	96	108	118	110	96	112	107	81	97	98

Pour les notes, voir en fin de tableau.

Tableau A.7. Projections mondiales de viandes (suite)

Année civile (a)		Moyenne 2007-09est.	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
VIANDE PORCINE												
Production	kt epc	63 229	69 076	71 415	72 788	74 622	76 679	78 644	80 188	81 841	83 551	84 922
Consommation	kt epc	65 061	70 793	73 085	74 424	76 267	78 322	80 304	81 862	83 545	85 316	86 738
Consommation par tête	kg pad	9.2	9.8	10.0	10.0	10.2	10.3	10.5	10.5	10.6	10.7	10.8
Stocks, fin de période	kt epc	47	51	51	53	54	56	58	59	61	62	64
VIANDE DE VOLAILLE												
Production	kt pac	52 350	56 726	58 900	60 992	62 934	65 074	66 951	68 797	70 923	72 703	74 852
Consommation	kt pac	54 027	57 540	59 417	61 372	63 156	65 177	66 911	68 632	70 672	72 320	74 463
Consommation par tête	kg pad	8.7	9.0	9.2	9.3	9.5	9.7	9.8	10.0	10.1	10.3	10.4
Variation de stocks	kt pac	113	117	122	120	122	123	125	130	135	139	142
VIANDE OVINE												
Production	kt epc	9 595	9 969	10 243	10 528	10 845	11 096	11 449	11 772	12 060	12 429	12 718
Consommation	kt epc	10 004	10 339	10 616	10 906	11 236	11 475	11 861	12 168	12 465	12 833	13 133
Consommation par tête	kg pad	1.6	1.6	1.6	1.7	1.7	1.7	1.7	1.8	1.8	1.8	1.8
Stocks, fin de période	kt epc	5	5	5	10	4	16	4	7	6	7	7
TOTAL VIANDE												
Consommation par tête	kg pad	24.2	25.1	25.5	25.8	26.1	26.5	26.9	27.1	27.5	27.8	28.1

a) Année se terminant le 30 septembre pour la Nouvelle-Zélande

b) L'Islande n'est pas comprise mais les huit membres de l'UE qui ne sont pas membres de l'OCDE le sont.

Les coefficients de conversion poids carcasse-poids au détail sont 0.7 pour la viande bovine, 0.78 pour la viande porcine et 0.88 pour la viande ovine. Le coefficient de conversion pad en poids au détail est de 0.88 pour la viande de volaille.

c) Bouvillons, 1100-1300 livres pv, Nebraska - le facteur de conversion pv vers pcpc est 0.63.

d) Prix reçu par le producteur.

e) Prix à l'exportation (Brésil) de la viande de porc (HS 0203).

f) Gorets châtrés et cochettes, Iowa, So. Minn. No 1-3, 230-251 livres pv - le facteur de conversion pv vers pcpc est 0.74.

g) Prix à l'exportation (Brésil) de la viande de volaille (HS 0207).

h) Moyenne pondérée des prix de gros des poulets de chair, 12 villes.

i) Prix au parc de vente des agneaux 16-20 kg pcpc.

j) Prix au parc de vente, bélier châtré, < 22 kg pcpc.

k) Prix du barème pour l'agneau, moyenne toutes catégories.

est.: estimation.

Source : Secrétariats de l'OCDE et de la FAO.

Tableau A.8. Projections mondiales du secteur laitier (beurre et fromage)

		Average										
Année civile (a)		2007-09est.	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
BEURRE												
OCDE (b)												
Production	kt pp	3 742	3 688	3 731	3 781	3 802	3 830	3 850	3 877	3 897	3 926	3 944
Consommation	kt pp	3 219	3 247	3 246	3 258	3 271	3 282	3 292	3 309	3 323	3 340	3 356
Variation de stocks	kt pp	10	-61	-27	3	6	7	7	11	28	34	34
Non OCDE												
Production	kt pp	5 931	6 393	6 623	6 840	7 035	7 248	7 450	7 667	7 901	8 130	8 437
Consommation	kt pp	6 464	6 859	7 104	7 328	7 528	7 756	7 967	8 190	8 413	8 648	8 957
MONDE												
Production	kt pp	9 673	10 081	10 354	10 622	10 837	11 078	11 300	11 543	11 798	12 056	12 381
Consommation	kt pp	9 683	10 106	10 350	10 587	10 799	11 038	11 259	11 498	11 736	11 988	12 312
Variation de stocks	kt pp	0	-54	-27	3	6	7	7	11	28	34	35
Prix (c)	USD/t	2 979	3 043	2 821	2 716	2 709	2 694	2 742	2 766	2 922	2 919	2 958
FROMAGE												
OCDE (b)												
Production	kt pp	14 946	15 116	15 340	15 504	15 697	15 896	16 144	16 376	16 562	16 798	17 031
Consommation	kt pp	14 388	14 615	14 808	15 004	15 201	15 395	15 605	15 829	16 029	16 257	16 489
Variation de stocks	kt pp	0	-44	-22	-16	-9	-4	0	4	7	10	13
Non OCDE												
Production	kt pp	4 487	4 679	4 804	5 002	5 197	5 358	5 507	5 658	5 840	6 013	6 193
Consommation	kt pp	4 930	5 085	5 213	5 375	5 558	5 720	5 902	6 058	6 222	6 399	6 578
MONDE												
Production	kt pp	19 433	19 795	20 144	20 506	20 894	21 254	21 651	22 034	22 402	22 810	23 224
Consommation	kt pp	19 319	19 700	20 021	20 379	20 760	21 115	21 507	21 887	22 251	22 657	23 067
Variation de stocks	kt pp	1	-49	-22	-16	-9	-4	0	4	7	10	13
Prix (d)	USD/t	3 887	3 716	3 272	3 126	3 140	3 251	3 338	3 428	3 542	3 590	3 641

a) Année se terminant le 30 juin pour l'Australie et le 31 mai pour la Nouvelle-Zélande dans l'agrégat OCDE.

b) L'Islande n'est pas comprise mais les 8 membres de l'UE qui ne sont pas membres de l'OCDE le sont.

c) Prix à l'exportation f.a.b., beurre à 82% m.g., Océanie.

d) Prix à l'exportation, f.a.b., fromage cheddar, 39% d'humidité, Océanie.

est.: estimation.

Source : Secrétariats de l'OCDE et de la FAO.

Tableau A.9. Projections mondiales du secteur laitier (poudre et caséines)

Année civile (a)		Moyenne										
		2007-09est.	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
LAIT ÉCRÉMÉ EN POUDRE												
OCDE (b)												
Production	kt pp	2 639	2 503	2 574	2 526	2 515	2 508	2 535	2 548	2 569	2 589	2 592
Consommation	kt pp	1 725	1 754	1 804	1 807	1 803	1 805	1 819	1 822	1 798	1 807	1 809
Variation de stocks	kt pp	91	-11	15	-38	-54	-71	-67	-58	-5	-3	-3
Non OCDE												
Production	kt pp	791	865	893	918	938	970	995	1 027	1 067	1 097	1 130
Consommation	kt pp	1 512	1 591	1 613	1 641	1 669	1 709	1 743	1 777	1 807	1 847	1 880
MONDE												
Production	kt pp	3 430	3 368	3 468	3 444	3 453	3 478	3 530	3 575	3 635	3 685	3 722
Consommation	kt pp	3 237	3 345	3 418	3 448	3 472	3 514	3 562	3 598	3 605	3 654	3 690
Variation de stocks	kt pp	92	-11	16	-38	-54	-71	-67	-58	-4	-3	-3
Prix (c)	USD/t	3 309	2 530	2 434	2 417	2 493	2 590	2 653	2 759	2 918	2 943	3 000
LAIT ENTIER EN POUDRE												
OCDE (b)												
Production	kt pp	1 991	2 089	2 086	2 116	2 114	2 117	2 169	2 189	2 183	2 200	2 220
Consommation	kt pp	861	847	869	887	892	898	906	914	921	927	933
Non OCDE												
Production	kt pp	2 271	2 375	2 491	2 597	2 706	2 825	2 914	3 021	3 144	3 254	3 366
Consommation	kt pp	3 343	3 570	3 661	3 779	3 882	3 998	4 130	4 249	4 360	4 481	4 606
MONDE												
Production	kt pp	4 262	4 464	4 577	4 712	4 821	4 943	5 083	5 210	5 327	5 454	5 586
Consommation	kt pp	4 203	4 417	4 531	4 666	4 774	4 896	5 037	5 163	5 280	5 408	5 539
Prix (d)	USD/t	3 500	2 808	2 550	2 476	2 588	2 725	2 763	2 832	2 938	2 989	3 042
POUDRE DE LACTOSÉRUM												
Prix de gros, ÉU (e)	USD/t	853	788	710	705	727	751	768	791	827	835	852
CASÉINE												
Prix (f)	USD/t	6 300	5 775	5 529	5 451	5 474	5 689	5 862	6 061	6 268	6 343	6 440

a) Année se terminant le 30 juin pour l'Australie et le 31 mai pour la Nouvelle-Zélande dans l'agrégat OCDE.

b) L'Islande n'est pas comprise mais les 8 membres de l'UE qui ne sont pas membres de l'OCDE le sont.

c) Prix à l'exportation f.a.b., lait écrémé en poudre, 1.25% de matière grasse, Océanie.

d) Prix à l'exportation f.a.b., lait entier en poudre 26% de matière grasse, Océanie.

e) Poudre de lactosérum comestible, Wisconsin, usine.

f) Prix à l'exportation, Nouvelle Zélande.

est.: estimation.

Source : Secrétariats de l'OCDE et de la FAO.

Tableau A.10. Projections des biocarburants : éthanol

	PRODUCTION (MIL L)		Croissance ^a (%)	CONSOMMATION (MIL L)		Croissance ^a (%)	CONSOMMATION CARBURANT (MIL L)		Croissance ^a (%)	PART DANS L'UTILISATION DE L'ESSENCE (%)				ECHANGES NETS ^b (MIL L)	
										Energie		Volume			
	Moyenne 2007-09est.	2019		Moyenne 2007-09est.	2019		Moyenne 2007-09est.	2019		Moyenne 2007-09est.	2019	Moyenne 2007-09est.	2019		
Amérique du Nord															
Canada	1 018	1 891	3.16	1 603	2 609	2.17	1 397	2 403	2.39	2.3%	3.4%	3.4%	5.0%	-585	-718
Etats-Unis	34 888	67 919	4.65	36 919	78 797	5.53	35 273	77 065	5.68	4.3%	8.4%	6.3%	12.1%	-2 031	-10 878
Europe															
UE(27)	4 890	17 987	11.28	6 336	21 223	10.81	3 907	18 716	13.39	1.8%	8.5%	2.7%	12.2%	-1 446	-3 237
Pays d'Océanie Développés															
Australie	165	409	2.84	165	409	2.84	165	409	2.84	0.6%	1.3%	0.8%	1.9%	0	0
Autres Pays Développés															
Japon	107	618	18.17	604	1 128	5.60	9	518	36.46	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	-485	-510
Afrique du Sud	16	17	0.95	16	17	1.09	0	0	3.31	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	0	0
Afrique Sub-Saharienne															
Mozambique	21	42	4.93	21	29	3.35	0	9	75.27	0.0%	3.4%	0.0%	5.0%	0	13
Tanzanie	28	87	13.76	32	56	6.87	0	24	41.52	0.1%	3.4%	0.1%	5.0%	-4	31
Amérique Latine et Caraïbes															
Argentine	319	571	3.02	173	509	4.84	31	268	5.53	0.4%	3.4%	0.7%	5.0%	146	62
Brésil	25 308	55 020	7.44	21 182	41 681	6.30	19 747	39 441	6.48	46.1%	70.2%	56.0%	77.9%	4 127	13 339
Colombie	343	879	7.13	349	494	1.55	285	429	1.80	4.0%	6.9%	5.9%	10.0%	-6	384
Mexique	63	90	2.88	135	270	2.88	0	0	--	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	-73	-179
Pérou	18	194	14.31	10	124	12.87	0	116	22.88	0.0%	5.4%	0.0%	7.8%	0	0
Asie et Pacifique															
Chine	3 917	5 999	3.55	3 725	4 809	3.03	1 970	3 873	7.01	1.8%	2.1%	2.7%	3.1%	192	1 190
Inde	1 949	2 803	4.50	2 026	2 852	3.80	171	895	17.37	0.9%	3.4%	1.3%	5.0%	-77	-49
Indonesie	215	648	7.07	162	396	4.95	0	241	57.47	0.0%	0.7%	0.0%	1.0%	53	252
Malaisie	65	70	0.61	90	85	0.06	0	0	3.63	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	-25	-14
Philippines	132	927	15.21	217	890	7.43	119	793	8.96	1.3%	6.9%	1.9%	10.0%	-85	37
Thaïlande	593	2 207	11.05	510	1 965	11.28	307	1 750	14.06	2.8%	14.3%	4.1%	20.0%	84	242
Turquie	54	67	0.32	92	119	2.56	47	72	3.68	0.6%	0.7%	0.8%	1.0%	-37	-53
Viet Nam	150	405	10.59	135	387	11.89	0	250	112.78	0.0%	3.4%	0.0%	5.0%	15	17
TOTAL	74 257	158 849	6.26	74 497	158 849	6.16	64 022	147 879	6.75	4.6%	9.0%	6.6%	12.9%	4 465	14 591

a) Taux de croissance des moindres carrés (voir glossaire).

b) Pour le total des échanges nets, sont présentées les exportations.

est.: estimation, nd: non disponible.

Source : Secrétariats de l'OCDE et de la FAO.

Tableau A.11. Projections des biocarburants: biodiesel

	PRODUCTION (MIL L)		Croissance ^a (%)	CONSOMMATION (MIL L)		Croissance ^a (%)	PART DANS L'UTILISATION DU DIESEL (%)				ECHANGES NETS ^b (MIL L)	
							Energie		Volume			
	Moyenne 2007-09est.	2019		Moyenne 2007-09est.	2019		Moyenne 2007-09est.	2019	Moyenne 2007-09est.	2019	Moyenne 2007-09est.	2019
Amérique du Nord												
Canada	138	457	5.02	137	765	11.48	0.3%	1.6%	0.4%	2.0%	0	-307
États-Unis	2 319	3 818	5.27	1 286	3 837	6.80	0.4%	1.1%	0.5%	1.3%	1 033	-19
Europe												
UE(27)	8 041	20 521	7.68	8 971	24 362	7.97	3.4%	8.0%	4.2%	9.8%	-930	-3 841
Pays d'Océanie Développés												
Australie	515	711	1.17	515	711	1.17	2.3%	2.7%	2.9%	3.3%	0	0
Autres Pays Développés												
Afrique du Sud	48	50	0.96	48	62	3.32	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	0	-12
Afrique Sub-Saharienne												
Mozambique	45	67	6.10	0	23	82.95	0.0%	4.0%	0.0%	5.0%	45	44
Tanzanie	44	35	0.78	0	21	134.03	0.0%	8.2%	0.0%	10.0%	44	14
Amérique Latine et Caraïbes												
Argentine	1 286	3 860	6.43	70	903	9.71	0.5%	6.0%	0.7%	7.4%	1 216	2 957
Brésil	958	3 057	4.88	958	3 057	4.88	1.7%	4.0%	2.1%	5.0%	0	0
Colombie	143	876	9.56	137	438	3.22	1.1%	4.0%	1.3%	5.0%	5	437
Pérou	140	344	10.06	140	185	3.94	1.1%	4.0%	1.3%	5.0%	0	159
Asie et Pacifique												
Inde	130	3 035	34.50	244	3 176	32.05	0.0%	6.7%	0.0%	8.2%	-114	-141
Indonésie	102	1 148	18.39	15	1 117	29.67	0.5%	5.7%	0.7%	7.0%	87	31
Malaisie	515	972	4.60	50	400	12.60	1.1%	4.0%	1.3%	5.0%	465	572
Philippines	102	305	5.91	102	246	3.73	1.1%	1.6%	1.3%	2.0%	0	60
Thaïlande	451	1 585	9.41	424	1 532	8.87	1.1%	4.0%	1.3%	5.0%	27	52
Turquie	188	26	0.10	188	36	3.69	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	0	-11
Viet Nam	6	306	39.35	0	299	110.93	0.0%	4.0%	0.0%	5.0%	6	7
TOTAL	15 170	41 171	7.33	13 286	41 171	7.55	1.6%	4.2%	2.0%	5.2%	2 250	2 957

a) Taux de croissance des moindres carrés (voir glossaire).

b) Pour le total des échanges nets, sont présentées les exportations.

est.: estimation, nd: non disponible.

Source : Secrétariats de l'OCDE et de la FAO.

Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO 2010-2019

La seizième édition des *Perspectives agricoles* a été élaborée conjointement, pour la sixième fois, par l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et l'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) des Nations Unies. Axée sur l'évolution des marchés des produits de base pour la période 2010-2019, elle met à profit les connaissances spécialisées de ces deux organisations sur les produits, les politiques et les pays. Il s'agit d'analyser les tendances des marchés mondiaux pour les principaux produits agricoles, de même que pour les biocarburants, et d'apporter une évaluation des perspectives des marchés agricoles pour la production, la consommation, les échanges, les stocks et les prix des produits considérés.

Les hypothèses macroéconomiques qui sous-tendent cette année les projections des produits de base sont plus optimistes que celles de l'édition de l'année dernière. Le retour escompté de la croissance économique mondiale, l'augmentation de la population, les marchés émergents des biocarburants, et une structure de coûts plus élevés sont attendus pour soutenir les marchés et les prix internationaux des produits au cours de la période de projection à l'étude. Les pays en développement devraient être la force motrice de la croissance attendue de la production, de la consommation et des échanges agricoles. Les projections et les tendances historiques sont présentées dans l'annexe statistique du rapport et apparaissent plus en détail sur le site internet www.agri-outlook.org.

L'édition de cette année comporte également une section spéciale sur la volatilité des prix et la transmission des prix mondiaux aux marchés intérieurs. Les gouvernements sont préoccupés par la volatilité des prix car elle affecte la viabilité des exploitations, la sécurité alimentaire et les investissements nécessaires. Le rapport analyse les éléments de preuve de la volatilité des prix et l'évolution de celle-ci sur le long terme, et apporte un résumé des conseils politiques de la FAO et de l'OCDE pour faire face à cette question.